



# Les régions françaises face aux transitions



Enjeux écologiques  
et dynamiques territoriales

# Sommaire

Avant-propos .....	3
Introduction .....	4
Méthodologie .....	7

## Auvergne-Rhône-Alpes

Un moteur économique au cœur de l'Europe .....	10
Environnement .....	11
Énergie .....	12
Émissions de gaz à effet de serre .....	13
Aménagement et mobilité .....	14
Dynamiques de coopération .....	15
Défis régionaux majeurs .....	16
Focus .....	17

## Bourgogne-Franche-Comté

Une région rurale en mutation industrielle .....	18
Environnement .....	19
Énergie .....	20
Émissions de gaz à effet de serre .....	21
Aménagement et mobilité .....	22
Dynamiques de coopération .....	23
Défis régionaux majeurs .....	24
Focus .....	25

## Bretagne

Une région marquée par l'émergence de nouveaux équilibres .....	26
Environnement .....	27
Énergie .....	28
Émissions de gaz à effet de serre .....	29
Aménagement et mobilité .....	30
Dynamiques de coopération .....	31
Défis régionaux majeurs .....	32

## Centre-Val de Loire

Une région située au croisement de territoires dynamiques, en quête d'attractivité pour consolider ses atouts .....	33
Environnement .....	34
Énergie .....	35
Émissions de gaz à effet de serre .....	36
Aménagement et mobilité .....	37
Dynamiques de coopération .....	38
Défis régionaux majeurs .....	39

## Corse

Une région méditerranéenne fortement tertiarisée .....	40
Environnement .....	41
Énergie .....	42
Émissions de gaz à effet de serre .....	43
Aménagement et mobilité .....	44
Dynamiques de coopération .....	45
Défis régionaux majeurs .....	46

## Grand Est

Une région européenne en transition .....	47
Environnement .....	48
Énergie .....	49
Émissions de gaz à effet de serre .....	50
Aménagement et mobilité .....	51
Dynamiques de coopération .....	52
Défis régionaux majeurs .....	53

## Hauts-de-France

Une région industrielle en mouvement .....	54
Environnement .....	55
Énergie .....	56
Émissions de gaz à effet de serre .....	57
Aménagement et mobilité .....	58
Dynamiques de coopération .....	59
Défis régionaux majeurs .....	60

## Île-de-France

L'Île-de-France, une région à l'économie tertiarisée marquée par des inégalités majeures .....	61
Environnement .....	62
Énergie .....	63
Émissions de gaz à effet de serre .....	64
Aménagement et mobilité .....	65
Dynamiques de coopération .....	66
Défis régionaux majeurs .....	67

## Normandie

Une région ouverte sur l'Europe ..	68
Environnement .....	69
Énergie .....	70
Émissions de gaz à effet de serre ..	71
Aménagement et mobilité .....	72
Dynamiques de coopération .....	73
Défis régionaux majeurs .....	74

## Nouvelle-Aquitaine

Une région rurale en mutation industrielle .....	75
Environnement .....	76
Énergie .....	77
Émissions de gaz à effet de serre ..	78
Aménagement et mobilité .....	79
Dynamiques de coopération .....	80
Défis régionaux majeurs .....	81
Focus .....	82

## Occitanie

Un territoire attractif mais hautement affecté par les changements climatiques .....	83
Environnement .....	84
Énergie .....	85
Émissions de gaz à effet de serre ..	86
Aménagement et mobilité .....	87
Dynamiques de coopération .....	88
Défis régionaux majeurs .....	89

## Pays de la Loire

Un territoire attractif et un savoir-faire industriel reconnu qui doivent faire face à des enjeux croissants de durabilité .....	90
Environnement .....	91
Énergie .....	92
Émissions de gaz à effet de serre ..	93
Aménagement et mobilité .....	94
Dynamiques de coopération .....	95
Défis régionaux majeurs .....	96
Focus .....	97

## Provence-Alpes Côte d'Azur

Une région touristique de premier plan .....	98
Environnement .....	99
Énergie .....	100
Émissions de gaz à effet de serre ..	101
Aménagement et mobilité .....	102
Dynamiques de coopération .....	103
Défis régionaux majeurs .....	104

# Avant-propos

**L**e Comité 21, acteur pionnier du développement durable dans les territoires, et le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France, premier réseau d'entreprises françaises engagées pour une économie responsable coordonnent leurs efforts pour renforcer l'accompagnement des entreprises et des territoires et accélérer les transitions vers de nouveaux modèles. Les entreprises ont besoin d'outils et de dialogue avec les parties prenantes pour accélérer leur transition, et il est nécessaire pour les collectivités de s'allier aux acteurs économiques, associatifs et académiques pour transformer leur territoire.

Mais les territoires français présentent une grande diversité de contextes géographiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui implique des défis différenciés et des leviers spécifiques qui s'imposent aux acteurs. Parce que les réponses ne peuvent être uniformes, les stratégies de transition requièrent une adaptation fine aux réalités locales, tout en maintenant une cohérence globale avec les objectifs nationaux et européens.

C'est dans cette perspective que le Comité 21 et le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France ont conçu la présente étude sur les enjeux écologiques et les dynamiques de coopération des régions de France métropolitaine. En combinant données scientifiques, enquêtes statistiques et éléments de

prospective, celle-ci offre un panorama des défis à relever, fournit des données objectives pour en saisir l'ampleur et met en valeur des solutions déjà mises en œuvre. Elle permet un échange de vues avec les acteurs régionaux sur les actions à prioriser.

C'est donc à la fois un outil d'appropriation des problématiques, de dialogue multi-acteurs et de mise en mouvement, en cohérence avec les besoins et les spécificités des territoires. Synthétique et facile d'accès, il permet aux organisations

de mieux saisir les besoins de leur écosystème, ses fragilités ou ses forces, et de planifier leurs actions, au service de leur propre résilience et de l'intérêt général.

Il n'a jamais été aussi urgent d'agir pour le climat, de préserver la biodiversité, d'économiser nos ressources et plus globalement de penser ensemble questions économiques, défis écologiques et

cohésion sociale. Mieux connaître son territoire est une première étape pour faire les bons choix, et s'engager pour une transformation durable de son organisation et de son cadre de vie.

---

**« Parce que les réponses ne peuvent être uniformes, les stratégies de transition requièrent une adaptation fine aux réalités locales. »**

---

**Antoine Charlot**

Directeur général du Comité 21

**Niils Pedersen**

Directeur général du Pacte mondial de l'ONU - Réseau France

## Urgence écologique : un nouveau seuil d'alerte

**L**a transition écologique des territoires français s'inscrit dans un cadre global de plus en plus contraint par les effets visibles et accélérés du dérèglement climatique. L'amorce de l'été 2025 en constitue une illustration saisissante : le 1er juillet, la France subissait son épisode caniculaire le plus intense, étendu et précoce jamais enregistré. Des températures supérieures à 40 °C ont été relevées dès la fin juin sur une large partie du Sud-Ouest, tandis que la mer Méditerranée atteignait une température de surface moyenne de 26 °C, soit 5 °C au-dessus des normales saisonnières. Ces extrêmes, par leur fréquence, leur intensité et leur étendue géographique, tendent à devenir la norme dans un climat en dérive. Ils mettent à rude épreuve les systèmes de santé, les réseaux d'énergie, les chaînes de valeur, la sécurité alimentaire et les écosystèmes. Selon la Trajectoire de Réchauffement de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC) adoptée par

la France et fondée sur un scénario tendanciel issu des travaux du GIEC, la France métropolitaine se dirige vers une hausse moyenne des températures de +4 °C d'ici la fin du siècle, si les trajectoires actuelles persistent. Un tel niveau bouleverserait durablement les équilibres naturels, les modes de vie et la résilience des infrastructures.

**« La France métropolitaine se dirige vers une hausse moyenne des températures de +4°C d'ici la fin du siècle, si les trajectoires actuelles persistent. »**

Les changements climatiques et leurs effets s'ajoutent à une longue liste de dégradations de l'environnement, d'atteintes au vivant et de tensions sur les

ressources, qui compromettent jusqu'à l'habitabilité de la planète. Erosion voire chute de la biodiversité et pollutions à grande échelle des eaux et des sols constituent des réalités de plus en plus préoccupantes, aggravées par les problématiques climatiques.

**Face à ces signaux d'alerte, l'urgence d'une action cohérente, planifiée et systémique à tous les niveaux n'a jamais été aussi claire.**

### Un cadre d'action international et national de plus en plus structurant

Pour répondre à cette urgence, les politiques climatiques s'inscrivent dans des cadres d'action internationaux et nationaux, qui fixent une direction commune et les ressources à mobiliser.

Les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, adoptés en 2015 par l'ONU, offrent un cadre global pour une transformation juste des modèles économiques, sociaux et écologiques. Les grands rendez-vous internationaux — comme les Conférences des Parties (COP) ou encore la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC), tenue à Nice en juin 2025 — soulignent le rôle essentiel de la diplomatie environnementale dans la structuration d'une réponse commune.

Concernant l'action climatique mondiale, l'**Accord de Paris**, adopté en 2015, reste la pierre angulaire en fixant un objectif de limitation du réchauffement à 2 °C, et si possible à 1,5°C. À l'échelle de la France, plusieurs leviers ont été mis en place pour traduire ces engagements :

► L'Agenda 2030 en France, avec la **Feuille de route « Agissons pour un monde plus durable et solidaire »**, adoptée en 2019.

► La **Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)**, révisée à plusieurs reprises depuis 2015 et dont la dernière version a été présentée en décembre 2025, trace la trajectoire de neutralité carbone à l'horizon 2050. Elle fournit des

orientations sectorielles précises pour décarboner l'économie, repenser les usages et favoriser les transitions dans les domaines du bâtiment, des transports, de l'énergie ou de l'agriculture.

► **La Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030**, lancée en 2022, s'attache à enrayer l'érosion du vivant, restaurer les milieux naturels dégradés et mieux intégrer les enjeux écologiques dans les politiques de développement.

► **La loi Climat et Résilience du 22 août 2021** a fixé des objectifs structurants, comme l'atteinte du **zéro artificialisation nette (ZAN)** à l'horizon 2050, un principe transformateur pour l'aménagement du territoire.

► Enfin, le **Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC-3)**, publié en mars 2025, met en avant une approche davantage territorialisée de l'adaptation, en identifiant des vulnérabilités spécifiques (zones littorales, métropoles, milieux agricoles, montagne) et en incitant à la montée en puissance des stratégies locales d'adaptation.

En juin 2025, un cap symbolique a été franchi : tandis que le Citepa constatait que la baisse des émissions de gaz à effet de serre était en fort recul en 2024, un collectif de chercheurs de renom, dont la paléoclimatologue Valérie Masson-Delmotte, a publiquement reconnu que l'objectif de 1,5°C « n'est désormais plus atteignable », alors que le réchauffement global atteint déjà +1,36°C par rapport à la moyenne préindustrielle. Ce constat marque un tournant : si l'Accord de Paris demeure le cadre de référence pour l'ensemble des acteurs à tous les échelons, **les actions doivent désormais s'intensifier, s'accélérer et démontrer une réelle dimension transformatrice.**

Le socle réglementaire français constitue une réponse cohérente. **Mais son efficacité dépend largement de sa déclinaison opérationnelle dans les territoires, à travers une intégration dans les politiques locales et une appropriation par l'ensemble des acteurs.**

## Les territoires, échelons essentiels de la transition écologique

Les territoires français présentent une grande diversité de contextes géographiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui implique des défis différenciés et des leviers spécifiques. Ils sont à la fois :

► **Exposés** de façon spécifique aux impacts du changement climatique : les zones littorales face à l'élévation du niveau des mers, les territoires méditerranéens confrontés à la sécheresse et aux incendies, les régions montagnardes aux évolutions des précipitations et à la fonte des glaciers, les métropoles aux îlots de chaleur urbains...

► **Compétents** dans des domaines clés de la transition : urbanisme et aménagement du territoire, mobilité et transports, production et distribution d'énergie, gestion de l'eau et des déchets, économie circulaire, planification territoriale.

► **Mobilisateurs** par leur proximité avec les citoyens, les entreprises et les acteurs associatifs. Cette proximité permet d'ancrer les transformations dans le quotidien, d'expérimenter des solutions concrètes et de favoriser l'appropriation collective des enjeux de transition.

Parce que les réponses ne peuvent être uni-

« **La marche vers le développement durable requiert une adaptation fine aux réalités locales, en cohérence avec les objectifs nationaux et européens.** »

formes, la marche vers le développement durable requiert une adaptation fine aux réalités locales. Les régions se sont emparées des sujets de transition en définissant leurs propres stratégies, sectorielles (biodiversité, énergie-climat...) ou transversales, au-delà même des obligations réglementaires comme les Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des ter-

ritoires (SRADDET).

Pour favoriser la cohérence globale des politiques régionales avec les objectifs nationaux et européens a été lancée en 2023 la Territorialisation de la planification écologique, coordonnée par le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) en lien étroit avec les conseils régionaux et les services de l'Etat en régions. Elle vise à structurer l'action publique autour d'objectifs territorialisés de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de préservation des ressources et de protection de la biodiversité à horizon 2030.

Cette démarche suppose une reconnaissance accrue des dynamiques locales, la mobilisation des acteurs économiques et une coordination

renforcée entre les échelons de gouvernance. **Les collectivités territoriales sont ainsi reconnues par l'Etat comme des acteurs straté-**

**giques dans l'animation des écosystèmes d'acteurs locaux et la mise en œuvre de la transition.**

## La coopération multi-acteurs, levier d'accélération de la transition

Dans tous les secteurs, de nouveaux modèles économiques, énergétiques, sociaux émergent : plus circulaires, plus sobres, plus coopératifs. Leur avènement doit être soutenu, amplifié et coordonné entre l'ensemble des parties prenantes : collectivités, entreprises, associations, citoyens, chercheurs. Cette gouvernance partagée est essentielle pour créer des synergies, mutualiser les ressources, croiser les savoirs et assurer une appropriation collective des enjeux.

Les territoires représentent une échelle stratégique pour ancrer cette dynamique. C'est à cette échelle que les entreprises innovent, que les collectivités expérimentent, que les initiatives citoyennes prennent racine. C'est aussi là que se construisent des alliances inédites entre acteurs publics et privés, dans une logique de co-construction dépassant les silos. Aucun acteur ne peut réussir seul : la diversité des regards et des compétences

est une condition de réussite, et un rempart contre l'exclusion.

**« La diversité des regards et des compétences est une condition de réussite. »**

Les réseaux territoriaux jouent à cet égard un rôle déterminant : catalyseurs d'expérimentation, diffuseurs de bonnes pratiques, facilitateurs de coopération. **Dans un contexte d'incertitude croissante, agir ensemble s'impose plus que jamais**

**comme un facteur décisif d'accélération de la transition.**

Cette étude se focalise sur la France métropolitaine. Mais les Outre-mer sont malheureusement tout aussi concernées par les enjeux de transition et peut-être même davantage en raison des problématiques d'insularité et des défis propres aux régions côtières. La poursuite de ce travail est donc nécessaire pour mettre à disposition des acteurs de ces territoires des outils pour négocier au mieux les indispensables transitions, et une nouvelle étude sera produite dans les mois à venir.

## Connaître son territoire pour agir

La présente étude permet aux acteurs publics et privés de :

► comprendre les données socioéconomiques clés et les défis majeurs de transition de leur territoire (environnement et biodiversité, climat et émissions de gaz à effet de serre, déploiement des énergies renouvelables, mobilités, consommation foncière...),

► connaître ses forces et faiblesses et notamment dans ses dynamiques de coopération,

► le situer dans les trajectoires de transition (décarbonation, ZAN...),

► identifier les priorités d'action et les leviers déjà activés,

► et s'inspirer d'initiatives exemplaires.

**C'est un outil pour faciliter le dialogue et la mise en action sur la base de constats objectifs et partagés, et ainsi accélérer les transformations organisationnelles et territoriales pour répondre à l'urgence écologique, sans perdre de vue l'impératif de solidarité.**

# Méthodologie

L'étude s'appuie sur une approche mixte combinant analyse documentaire, exploitation de données quantitatives et recueil de données qualitatives auprès des acteurs territoriaux, notamment les membres du Pacte mondial de l'ONU – Réseau France.

Elle s'articule autour de trois grands axes :

- ▶ un diagnostic territorial portant sur les enjeux

environnementaux, énergétiques, climatiques et socio-économiques ;

- ▶ une mise en perspective des trajectoires régionales par rapport aux objectifs fixés dans les documents de planification ;

- ▶ une analyse de l'écosystème partenarial, à travers une présentation de réseaux d'acteurs et des dynamiques de coopération.

## Les sources utilisées

### DOCUMENTS DE PLANIFICATION

▶ **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** : créé en 2015 par la loi NOTRe, le SRADDET constitue le document de planification stratégique de référence à l'échelle régionale, hormis pour l'Île-de-France et la Corse qui se basent sur les SRCAE (schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie). Les données proviennent des sources qui y sont citées, notamment des observatoires climat énergie de chacune des régions et des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (ASQAA). Les données présentées ont été extraites entre mai et novembre 2025. Pour cette étude, nous avons exploité systématiquement les diagnostics territoriaux, les objectifs de la transition climatique et énergétique chiffrés à horizon 2021 et 2030 (si disponible), ainsi que les indicateurs de suivi retenus pour évaluer la mise en œuvre de la stratégie régionale. Une attention particulière a été portée à l'analyse des révisions et mises à jour des SRADDET, qui reflètent l'évolution des priorités régionales et l'adaptation aux nouvelles exigences réglementaires (loi Climat et Résilience notamment).

▶ **COP régionale** : dispositif impulsé par le Secrétariat général à la Planification écologique (SGPE) et inspiré des Conférences of the Parties (COP) réunissant les États parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les COP régionales visent à définir au sein d'une région les leviers d'actions permettant d'atteindre les objectifs nationaux de réduction de GES et de protection de la biodiversité. Coanimées par le préfet de région et le président du conseil régional, elles mobilisent collectivités locales, services de l'Etat, acteurs économiques et de la société civile. L'analyse porte principalement sur les feuilles de route issues en 2024 et 2025 des travaux des premières COP régionales, qui incluent la déclinaison territoriale des objectifs nationaux en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, par secteur.

### OBSERVATOIRES RÉGIONAUX ET RÉSEAUX DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

▶ **Observatoires régionaux de l'énergie et du climat (OREC)** : observatoires régionaux dont la mission est de produire les données concernant notamment les émissions de gaz à effet de serre, la consommation énergétique et la production d'énergie renouvelable. Chaque OREC est chargé de recenser, analyser et exploiter les données énergétiques et climatiques régionales pour améliorer la connaissance de la situation régionale et accompagner les politiques énergétiques régionales et territoriales. La plupart des OREC diffusent leurs données sur leur site web.

▶ **Fédération ATMO France** : certains OREC sont portés par des Associations agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (ASQAA) fédérées par la Fédération Atmo France. Les ASQAA poursuivent un objectif d'intérêt général : contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif assurant la surveillance de la qualité de l'air et l'évaluation des actions visant à l'améliorer.

### BASES DE DONNÉES NATIONALES TERRITORIALISÉES

▶ **Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)** : source de référence pour les données socio-économiques, il fournit des données démographiques, d'emploi, d'activité économique et autres indicateurs sociaux.

▶ **Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (Cerema)** : organisme public d'expertise technique, le Cerema fournit notamment le Portail de l'artificialisation des sols, données harmonisées sur la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF).

## EXPERTISES CLIMATIQUES

► **Groupes Régionaux d'Experts sur le Climat (GREC):** inspirés par le GIEC au niveau international, ces groupes régionaux produisent des rapports de synthèse sur les impacts du changement climatique à l'échelle régionale, des projections climatiques localisées (températures, précipitations, événements extrêmes) et des évaluations sectorielles en fonction des spécificités des territoires.

► **Réseau Action Climat (RAC):** cette fédération d'associations environnementales publie régulièrement des analyses régionales en matière de transition écologique et d'urgence climatique, notamment sur la France face au changement climatique, principale ressource utilisée dans le cadre de cette étude.

## Données présentées

### OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS

Les données régionales utilisées dans la section «Objectifs et évolutions» de chaque fiche régionale sont issues des observatoires régionaux de l'énergie et du climat (OREC) pour les valeurs actualisées. Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de transition énergétique sont extraits des documents de planification régionaux (SRADDET, SRCAE), tels que présentés dans leurs rapports d'objectifs. Lorsque disponibles, les objectifs à l'horizon 2021 et 2030 sont pris en compte.

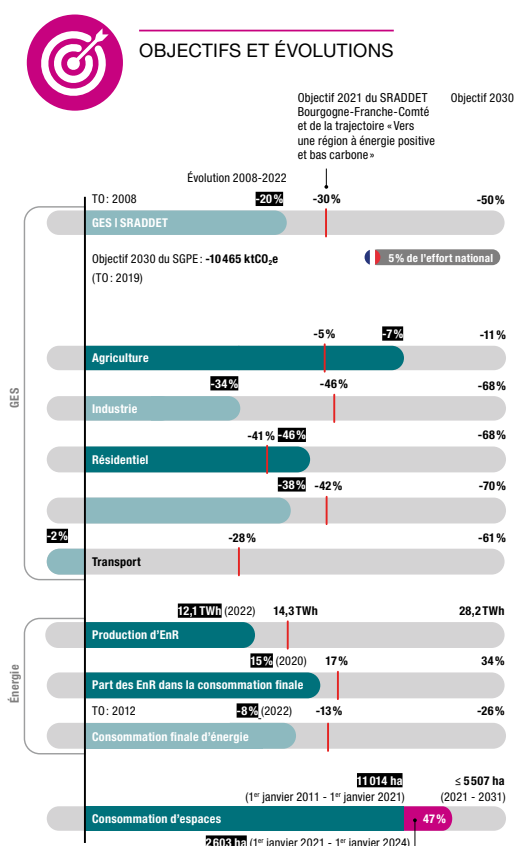
Les évolutions sont présentées par rapport aux objectifs définis dans chaque région, en conservant l'année de référence utilisée dans les SRADDET, variable d'une région à l'autre. De ce fait, les périmètres méthodologiques des indicateurs peuvent différer selon les territoires.

Les méthodes de production de données et le choix des indicateurs dépendent à la fois des observatoires régionaux et des orientations méthodologiques fixées dans les SRADDET. Les secteurs représentés dans ces schémas correspondent donc à ceux mis en avant par chaque région dans ses documents de planification.

Pour garantir une lecture cohérente à l'échelle nationale, les objectifs du SGPE sont indiqués en valeur brute (en ktCO<sub>2</sub>e), avec 2019 comme année de référence harmonisée. Lorsque les régions ont exprimé leurs objectifs sectoriels sous forme de pourcentages d'évolution à horizon 2030, ceux-ci sont mentionnés.

S'agissant des données relatives à l'artificialisation des sols, les chiffres de consommation d'espaces sont issus du portail national de l'artificialisation (Fichiers fonciers). L'objectif mentionné pour la période 2021-2031 correspond à l'objectif intermédiaire fixé par la loi Climat et résilience (août 2021), visant à diviser par deux la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la décennie précédente (2011-2021), en vue d'atteindre le «zéro artificialisation nette» en 2050. L'indicateur brut en hectares consommés permet d'évaluer le niveau de réalisation de cet objectif à mi-parcours.

Ci-dessous: exemple pour la région Bourgogne-Franche-Comté



Cet outil constitue une représentation synthétique et indicative, destinée à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution. Il ne vise pas une comparaison quantitative stricte entre les périodes ou entre les régions. Pour toute analyse détaillée, il est recommandé de se référer aux données homogénéisées et aux méthodologies en vigueur.

### DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

Pour analyser les dynamiques de coopération multi-acteurs dans chaque région, cette étude s'appuie sur les données enquêtes du programme IMPACT de l'Observatoire des partenariats.

Ces enquêtes, basée sur des échantillons représentatifs dans les territoires, offrent un éclairage précieux sur l'engagement des entreprises de

10 salariés et plus et des structures d'intérêt général (associations d'au moins un salarié) en matière de coopération. Elles présentent notamment des données quantitatives sur les pratiques en matière de :

- ▶ **mécénat** (soutien humain, matériel, et/ou financier à une(des) action(s) d'intérêt général);
- ▶ **innovation sociétale** (co-conception et/ou expérimentation partenariale innovante pour faire émerger une nouvelle réponse à un besoin sociétal non couvert. Par exemple: l'émergence de nouvelles solutions éducatives);
- ▶ **pratiques responsables** (action partenariale afin d'améliorer la performance sociale, environnementale et/ou sociétale. Par exemple: l'achat responsable);
- ▶ **coopération économique** (offre commune avec des acteurs de profils différents. Par exemple: réponse conjointe à un marché public d'une entreprise avec une structure d'insertion et/ou un ESAT...).

## PORTÉE ET LIMITES

L'étude a été réalisée avec les données les plus complètes et les plus à jour possibles. Il convient toutefois de souligner certaines limites inhérentes à l'approche retenue :

- ▶ hétérogénéité des données disponibles selon les régions, tant en termes de période couverte que de méthodologie de collecte;
- ▶ difficulté d'accès à certaines données infrarégionales, ne permettant pas toujours de rendre compte des disparités internes aux régions;
- ▶ caractère évolutif des initiatives territoriales, cette étude offrant une photographie à un instant T d'un paysage en constante mutation.

**Ce travail propose néanmoins une base solide pour appréhender les enjeux régionaux du développement durable, se situer dans des trajectoires régionales et nationales, et orienter les actions futures en faveur de la coopération territoriale.**

# Auvergne- Rhône-Alpes

## Un moteur économique au cœur de l'Europe

Située au carrefour de l'Europe, entre la Suisse, l'Italie et l'axe rhodanien, la Région Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie d'une position stratégique qui en fait un pôle majeur d'échanges économiques et logistiques. Avec une croissance démographique soutenue (+0,5 %/an), sa population se concentre autour de Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne. Deuxième région la plus prospère de France, elle combine dynamisme économique et richesse territoriale. Son économie repose sur plusieurs secteurs majeurs :

► **Industrie et innovation :** première région industrielle française, elle regroupe plus de 520 000 emplois sur 55 000 sites. Ses filières d'excellence incluent la chimie (vallée de la chimie à Lyon), la microélectronique (Grenoble, CEA-Leti, STMicroelectronics), la plasturgie (Oyonnax) et la mécanique (vallée de l'Arve). L'industrie régionale représente 16 % de la valeur ajoutée industrielle nationale et s'engage fortement dans la transition énergétique, avec 80 % des acteurs de l'hydrogène nationaux implantés localement.

► **Technologies et recherche :** avec 8 universités, 44 grandes écoles et 13 pôles de compétitivité (Minalogic, Lyonbiopôle, Axelera...), la région

est un leader en R&D. Grenoble s'affirme comme capitale européenne des nanotechnologies. Le numérique emploie 150 000 personnes, et les dépenses en R&D atteignent 9,2 Mds€, plaçant la région au 2<sup>e</sup> rang national.

► **Tourisme et montagne :** deuxième région touristique de France avec 21,2 Mds€ de consommation touristique (14 % du total national), Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré 285 M de nuitées en 2024 (+3,2 %), dont plus d'un tiers dans les Alpes. Le tourisme hivernal (120 stations de ski) reste moteur, mais l'offre se diversifie vers le tourisme vert, thermal et patrimonial (Volcans d'Auvergne, Vercors, gastronomie). Le secteur pèse 8 % du PIB régional et mobilise près de 246 000 emplois.

69 710 km<sup>2</sup>

12 départements

8,1 M d'habitants

(+7,3 % depuis 2010)

116 hab./km<sup>2</sup>

(9<sup>e</sup> rang)

3,8 M d'actifs

(+4,4 % d'emplois depuis 2010)

10,3 % de chômage (12,1 % FR)

12,7 % sous le seuil de pauvreté (14,6 % FR)

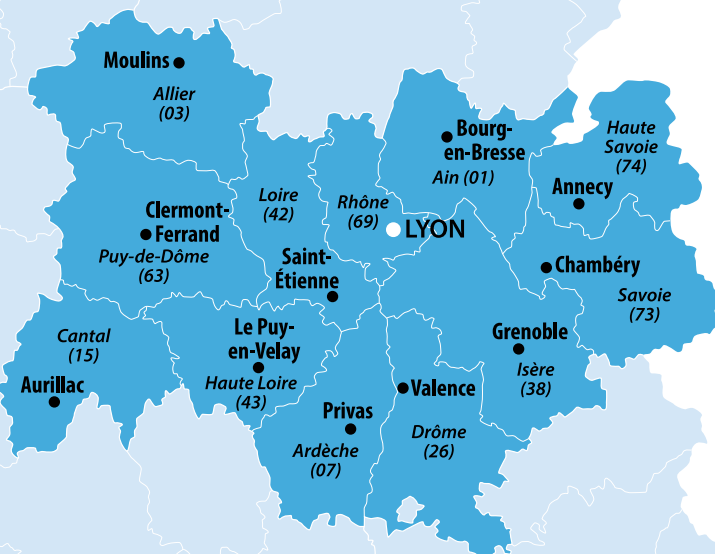
763 117 entreprises en 2022 (12,9 % du total FR)

11,6 % du PIB national (2<sup>e</sup> rang)

7 682 hectares consommés entre 2021 et 2023 (-24,6 % par rapport à la période 2011-2013)

Sources :

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024





# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques naturels**: région la plus montagneuse de France, AURA est particulièrement exposée à la fonte des glaciers et à la baisse de l'enneigement. Les glaciers alpins ont perdu 70 % de leur volume depuis 1850, dont 10 à 20 % depuis 1980. Tous sont menacés de disparition, et les zones de moyenne montagne pourraient être quasi dépourvues de neige d'ici 2100.<sup>1</sup>

► **Ressource en eau**: 48 % des masses d'eau régionales sont en bon état écologique, pour un objectif de 75 % d'ici 2027 fixé par les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux.<sup>2</sup>

► **Biodiversité** : 30 % des vertébrés terrestres sont menacés (contre 27 % au niveau national).

Les amphibiens sont les plus touchés. Quatre oiseaux nicheurs et deux mammifères terrestres ont disparu ces dernières décennies.<sup>3</sup>

► **Espaces naturels**: la région abrite 20 % des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 de France métropolitaine. Les aires protégées représentent 35 % de sa surface continentale, dont 3,1 % en protection forte.<sup>4</sup>

► **Qualité de l'air**: Entre 2007 et 2024, les concentrations en particules fines ont chuté de 67 % (PM2,5) et 51 % (PM10), celles en dioxyde d'azote de 55 %. La pollution aux PFAS et sa mesure deviennent un enjeu émergent dans la région.<sup>5</sup>

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence: 1976-2005



**+4,2 °C**  
en moyenne en été<sup>6</sup>



**+29 nuits**  
de plus de 20°C par an<sup>6</sup>



**+11 %**  
de précipitations quotidiennes remarquables<sup>6</sup>



**-22 %**  
de précipitations en été<sup>6</sup>



**-80 à -90 %**  
de perte de l'épaisseur du manteau neigeux  
avec une forte réduction de la durée de  
l'enneigement<sup>1</sup>

## Exemple de leviers mobilisés

► Investissement de 15 M€ mobilisés dans le cadre du **Plan Tourisme régional 2022-2028** pour 28 «**Territoires Région Montagne été / hiver**» avec une aide à la diversification de l'offre touristique au-delà du ski grâce à un financement couvrant jusqu'à 40 % des investissements, visant la transition vers un tourisme durable estival et intersaisonnier.

### Sources

<sup>1</sup> Auvergne-Rhône-Alpes: Les glaciers en danger (Réseau Action Climat, 2024)

<sup>2</sup> La planification écologique en Auvergne-Rhône-Alpes, Feuille de route 2024-2030 (2024)

<sup>3</sup> Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes (2025)

<sup>4</sup> Indicateurs espaces, Inventaire National du Patrimoine Naturel

<sup>5</sup> Rapport annuel 2024 (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, 2025)

<sup>6</sup> Climatdiag (Météo-France, 2024)



# Énergie

## Données clés et évolutions

► **Production énergétique:** en 2023, la région produit 137 083 GWh d'énergie, dominée par le nucléaire (61 %), ce qui en fait la première région productrice d'électricité en France, avec 26 % de la production nationale d'origine nucléaire.

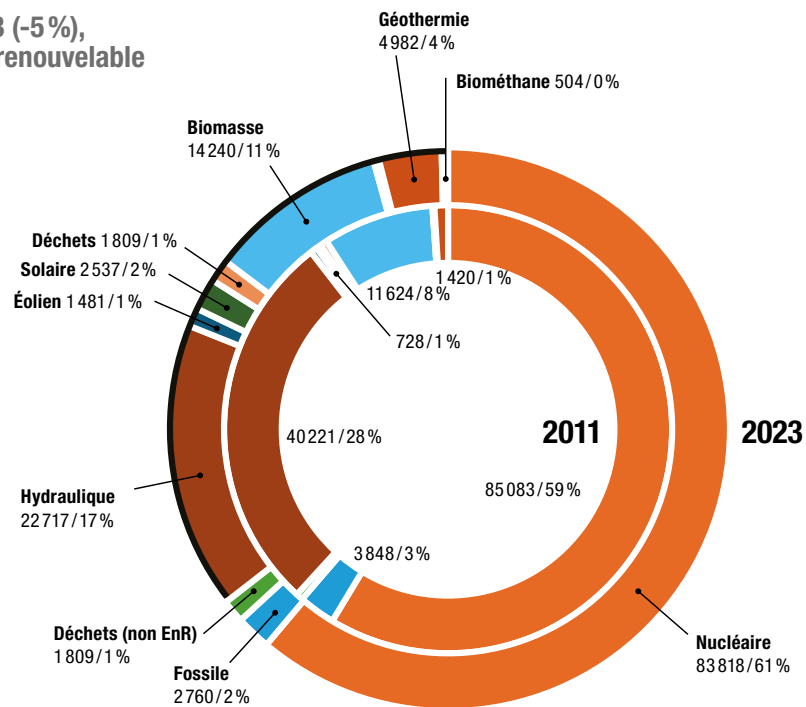
► **Énergies renouvelables:** la production d'énergies renouvelables atteint 48 697 GWh, soit 36 % de la production régionale. L'hydroélectricité en constitue la part principale (85 %), en forte hausse

par rapport à 2011 (+22 %). Les autres sources (solaire, éolien, biogaz, déchets, biomasse) ont plus que triplé depuis 2011.

► **Consommation:** la consommation finale (incluant la branche énergie) s'élève à 203 603 GWh, poursuivant la baisse amorcée depuis 2005 (-17 %). En 2023, les énergies renouvelables couvrent 24% de cette consommation.

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION EN 2011 ET 2023 (GWH)

➤ 137 TWh produits en 2023 (-5%), dont 49 TWh de production renouvelable



### Exemple de leviers mobilisés

► Déploiement du projet **Zero Emission Valley** co-piloté par **HYmpulsion** (Région, ENGIE, Michelin, Banque des Territoires, Crédit Agricole) avec un réseau de 15 stations hydrogène, 2 électrolyseurs, 400 véhicules utilitaires hydrogène et 80 véhicules lourds dont 50 autocars régionaux rétrofités, accompagné d'une offre de subventions à l'acquisition pour 400 véhicules professionnels (depuis 2023).

#### Sources

Production d'énergie par filière – ORCAE 26-05-2025

Dernière année consolidée disponible : 2023



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

► **Émissions régionales**: entre 2015 et 2023, les émissions de gaz à effet de serre (GES), gaz fluorés inclus, ont diminué de 16 %, pour atteindre 46 050 ktéq CO<sub>2</sub> en 2023. Cette baisse est portée principalement par les secteurs résidentiel et tertiaire, dont les émissions ont chuté de 31 %.

► **Transports**: premier secteur émetteur (33 % des GES), le transport affiche un recul de 10 % depuis 2015, après une hausse continue entre 1990 et 2015. La région est la première de France pour le transport routier de marchandises par

poids lourds, avec près de 32 Mds de tonnes-kilomètres en 2021.

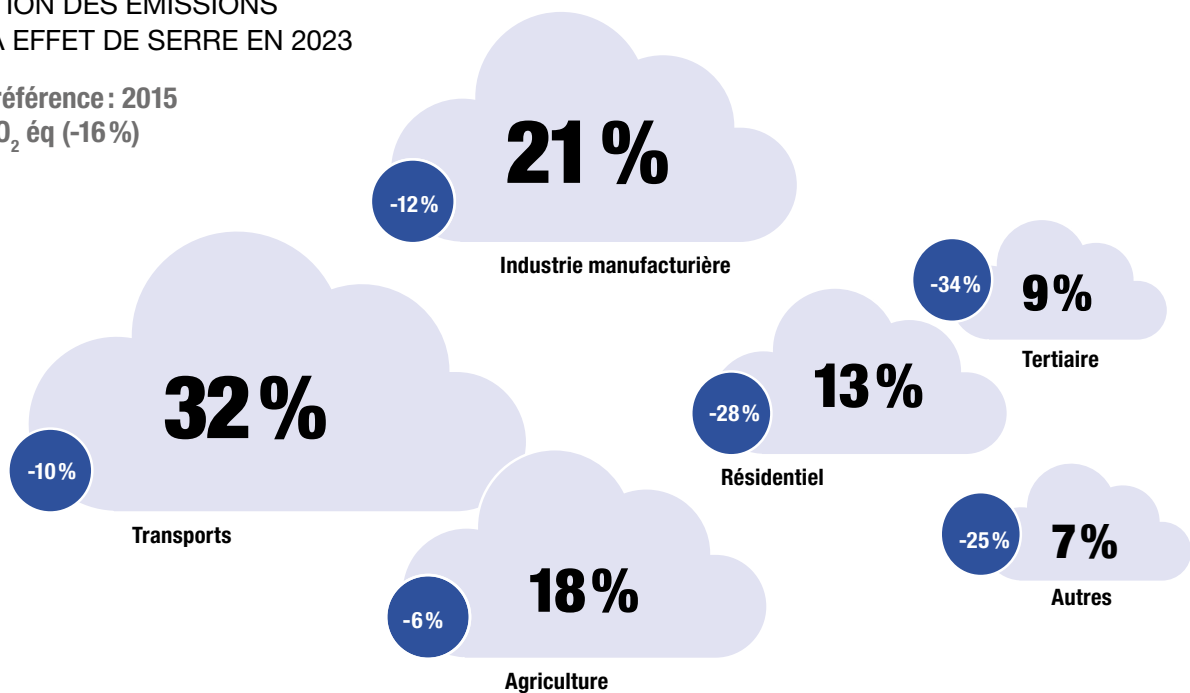
► **Industrie**: deuxième secteur émetteur (21 %), l'industrie enregistre une baisse de 12 %, principalement grâce à la réduction des émissions liées à l'usage des produits pétroliers et de l'électricité, divisées par deux sur la période.

► **Agriculture**: le secteur agricole représente 18 % des émissions de GES, bien qu'il ne pèse que 2 % de la consommation énergétique régionale.

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2023

Année de référence: 2015

↳ 46 Mt CO<sub>2</sub> éq (-16%)



## Exemple de leviers mobilisés

► Lancement du projet **Rhône Décarbonation**, porté par GRTgaz, Vicat, Kerneos et Hynamics, visant à capturer 1,2 Mt CO<sub>2</sub> depuis les cimenteries Vicat de Montalieu-Vercieu et Bouvesse, via la création d'une chaîne de captage, transport, liquéfaction et chargement de CO<sub>2</sub> le long de la vallée du Rhône (environ 300 km de pipeline), pour un investissement estimé entre 1 et 1,5 Md€, avec une mise en service prévue en 2030 (concertation publique depuis mars 2025).

Source

ORCAE, 2023

Dernière année consolidée disponible: 2023



# Aménagement et mobilité

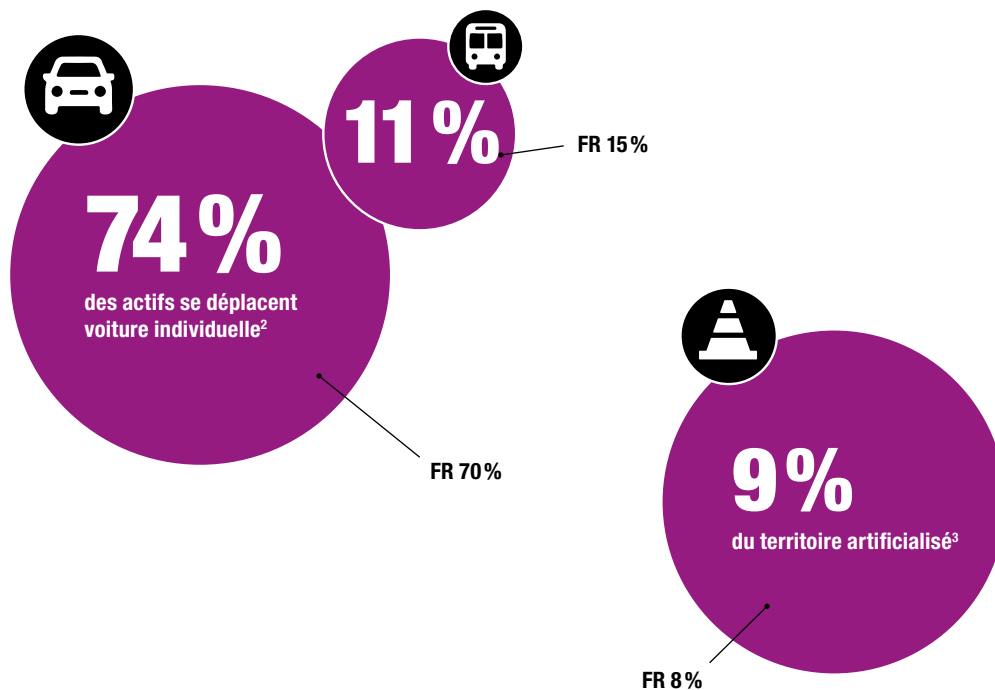
## Données clés et évolutions

► **Espaces consommés** : entre 2011 et 2020, 28 270 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers ont été artificialisés, majoritairement pour l'habitat (66 %) et les activités économiques (22 %).<sup>1</sup>

► **Mobilités** : en 2020, 74,5 % des actifs utilisent la voiture pour leurs trajets domicile-travail (contre 63 % au national). À l'inverse, 10 % recourent à la marche ou au vélo, le taux le plus élevé après l'Île-de-France.<sup>2</sup>

► **Transports collectifs** : 11 % des trajets domicile-travail s'effectuent en transports en commun.<sup>2</sup>

► **Mobilités douces** : le schéma régional prévoit 2 712 km de véloroutes, dont 77 % sont déjà réalisés (834 km en site propre, 1 265 km en site partagé). La région vise la création de 1 000 km de voies vertes supplémentaires d'ici 2028.<sup>4</sup>



## Exemple de leviers mobilisés

► Signature d'une convention de financement de 440 M€ entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Banque des Territoires pour l'acquisition de 71 nouvelles rames électriques dans le cadre de la stratégie « **Mobilités positives – Cap 2035** », visant à augmenter l'offre TER, développer les services express régionaux (SERM) et renforcer la décarbonation des transports du quotidien (depuis juillet 2025).

### Sources

<sup>1</sup> Suivi de la consommation d'espaces NAF (ministère du Développement Durable, 2022)

<sup>2</sup> Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

<sup>3</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Agreste, 2025)

<sup>4</sup> Schémas régionaux des véloroutes (Vélo & Territoires, 2023)



# Dynamiques de coopération

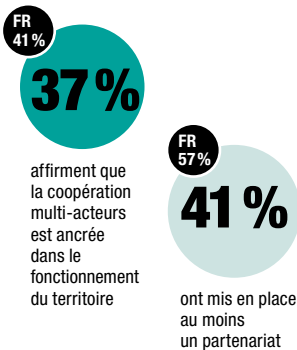
► **Pratiques de coopération:** Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par une culture partenariale équilibrée, avec 98 % des associations et 41 % des entreprises qui y développent au moins un partenariat. Les associations coopèrent principalement avec les acteurs publics locaux (84 %), tandis que les entreprises privilégient les établissements scolaires (31 %), les acteurs publics nationaux (29 %) et les collectifs d'entreprises (24 %).<sup>1,2</sup>

► **Ancrage territorial:** les coopérations sont massivement ancrées à l'échelle régionale, avec les taux les plus élevés de France métropolitaine. 67 % des entreprises et 54 % des associations privilégient ce niveau.<sup>1,2</sup>

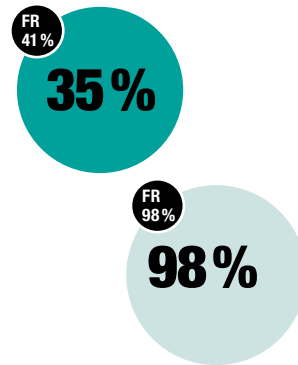
► **Modalités de partenariat:** les entreprises se distinguent par leur engagement dans des coopérations autour de pratiques responsables (71 %, contre 54 % au niveau national) et dans le mécénat (52 %, contre 24 %). Les thématiques les plus investies sont l'environnement (59 %), les mobilités (59 %, contre 23 % au niveau national, soit le taux le plus élevé de France), et la transition énergétique (54 %, contre 32 %).<sup>1,2</sup>

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

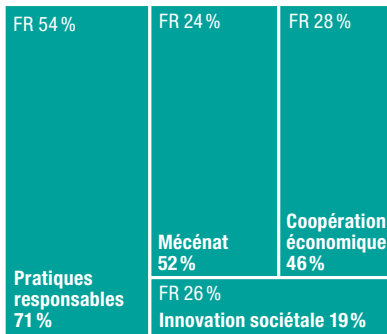


L'Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise par un **écosystème mature, fondé sur une forte culture de la responsabilité sociétale et de l'excellence environnementale**, porté par des structures comme Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE), ou Anciela qui accompagne les engagements citoyens pour une société plus écologique et solidaire.

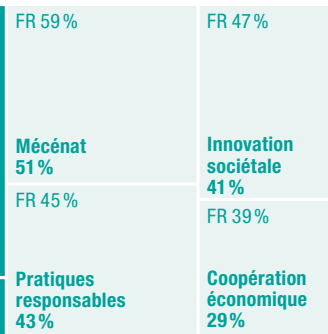
**Les entreprises y jouent un rôle moteur dans les coopérations liées à la transition écologique, soutenues par des partenariats solides avec le milieu académique, qui constitue un levier structurant pour le territoire.**

## PRATIQUES PARTENARIALES

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



### Sources

<sup>1</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021

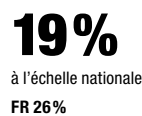
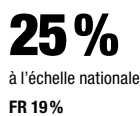
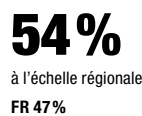
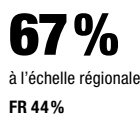
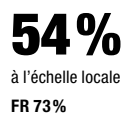
<sup>2</sup> Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

## ANCRAGE TERRITORIAL

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Auvergne-Rhône-Alpes

### Tenerdis Régional



Tenerdis est un pôle de compétitivité régional qui rassemble 278 acteurs publics et privés engagés dans la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes. Il favorise la coopération entre entreprises, laboratoires, collectivités et start-ups à travers des projets innovants comme HyWay (hydrogène vert). Tenerdis organise également des ateliers, appels à projets et groupes thématiques pour soutenir l'innovation collaborative sur le territoire.

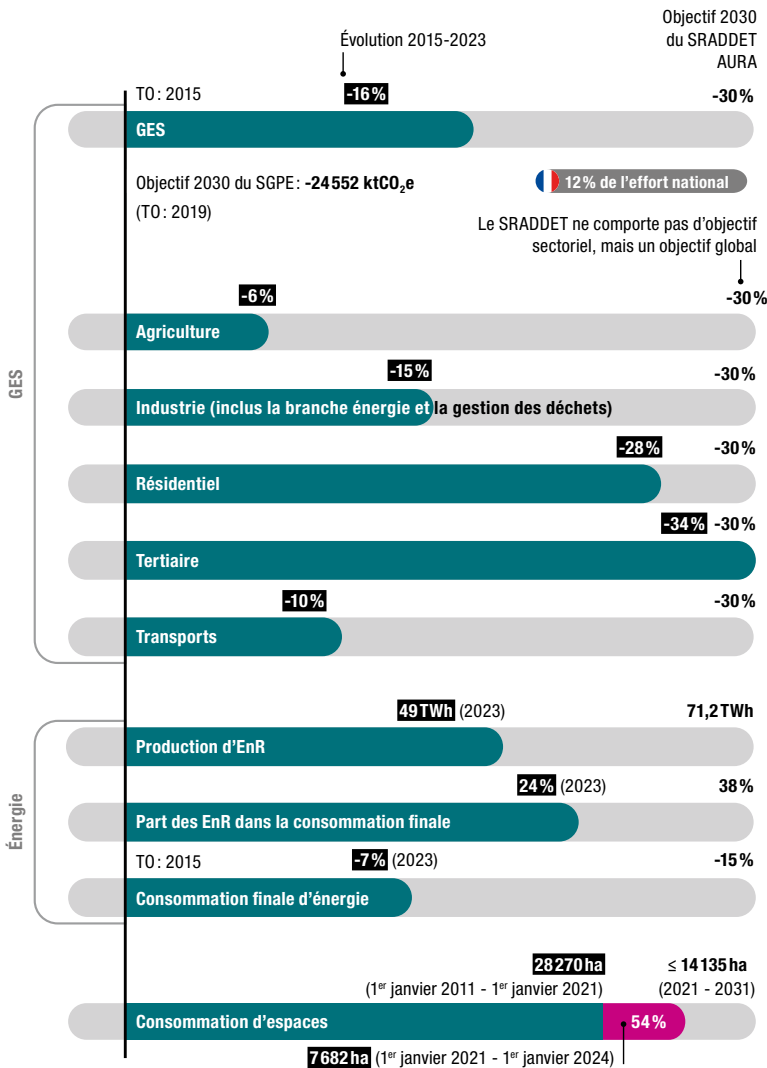
### CoopaWatt Régional



CoopaWatt est une structure d'ingénierie citoyenne qui accompagne les territoires dans la création de projets d'énergies renouvelables portés collectivement. Elle soutient la coopération entre collectivités, habitants et acteurs privés à travers des initiatives comme Centrales Villageoises. CoopaWatt organise des temps de formation et de co-construction pour structurer localement une gouvernance partagée de l'énergie.



## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



i

Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADEET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

## Défis régionaux majeurs

► **Adaptation de la montagne au changement climatique:** Renforcer la résilience des stations de montagne dans les Alpes et le Massif central (Vercors, Aravis, Sancy) en diversifiant les modèles économiques au-delà du ski alpin, en restaurant les écosystèmes montagnards et en préservant les ressources en eau et en biodiversité d'altitude.

► **Décarbonation de l'industrie lourde:** Accompagner la transformation des grands pôles industriels (chimie, métallurgie, production d'énergie) situés entre le bassin lyonnais, la vallée de la chimie, le sillon rhodanien (Saint-Fons, Pierre-Bénite, Feyzin) et le bassin de la Loire vers des procédés bas-carbone, en soutenant l'innovation et l'efficacité énergétique.

► **Développement de la filière hydrogène:** Structurer une filière hydrogène régionale autour des projets de production et d'usage à Lyon, Chambéry et Grenoble (notamment avec les pôles de compétitivité Tenerrdis et Axelera et de la structure HYmpulsion), pour décarboner les mobilités lourdes et l'industrie.

► **Déploiement de l'hydroélectricité et du solaire en territoire rural:** Optimiser le potentiel hydroélectrique existant dans les vallées alpines (Maurienne, Tarentaise, Oisans) tout en développant les projets photovoltaïques sur les friches industrielles et agricoles du centre et sud de la région (Allier, Ardèche, Haute-Loire).

► **Développement des mobilités durables:** Réduire les émissions liées au transport en renforçant l'offre ferroviaire (RER métropolitains, lignes TER), les transports collectifs propres et les aménagements cyclables.

► **Prévention des risques naturels dans les massifs et piémonts:** Renforcer la résilience face aux inondations, incendies et éboulements dans les zones sensibles (Cévennes ardéchoises, Alpes du Nord, Drôme provençale), via des politiques de gestion forestière durable et des dispositifs d'alerte adaptés.

# Focus

## Les membres du Pacte mondial de l'ONU - Réseau France en Auvergne-Rhône-Alpes s'engagent pour répondre aux enjeux du territoire

### Chamrousse, station pionnière de l'adaptation au changement climatique



Face à la diminution de l'enneigement liée au réchauffement climatique, la station de

Chamrousse diversifie son offre en développant un tourisme toute l'année : randonnées, VTT, activités de bien-être, événements culturels et sportifs. Cette stratégie permet de réduire la dépendance exclusive aux sports d'hiver.

#### ▶ Objectifs

- ▶ Adapter le modèle économique de la station aux évolutions climatiques.
- ▶ Maintenir l'attractivité touristique et préserver les emplois locaux.
- ▶ Promouvoir un tourisme durable et respectueux de l'environnement montagnard.

#### ▶ Partenaires

- ▶ Commune et Office du tourisme de Chamrousse.
- ▶ Partenaires publics (collectivités territoriales, Région Auvergne-Rhône-Alpes).
- ▶ Acteurs économiques et associatifs locaux (hébergeurs, commerçants, associations sportives).

### Renault Trucks électrifie sa logistique inter-usines et mise sur les énergies renouvelables



Acteur majeur de la décarbonation du transport, Renault Trucks accélère son action en électrifiant ses propres flux logistiques entre ses différents sites de production. Sur son site industriel

de Bourg-en-Bresse, un projet d'installation de 17 hectares d'ombrières photovoltaïques (22 Mwc), l'un des plus grands de France, produira de l'électricité renouvelable à horizon 2026.

#### ▶ Objectifs

- ▶ Développer une logistique inter-usines bas-carbone.
- ▶ Valoriser le potentiel solaire pour l'autoconsommation industrielle.
- ▶ Réduire la dépendance aux énergies fossiles et soutenir la neutralité carbone 2040.

#### ▶ Chiffres clés

- ▶ Production équivalente à la consommation de 17 500 habitants.
- ▶ 30 % de l'énergie autoconsommée sur le site.
- ▶ -26 % d'émissions de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2 depuis 2019).

#### ▶ Partenaires

- ▶ Renault Trucks, TotalEnergies, Dupessey&Co, Transports Chazot.

# Bourgogne-Franche-Comté

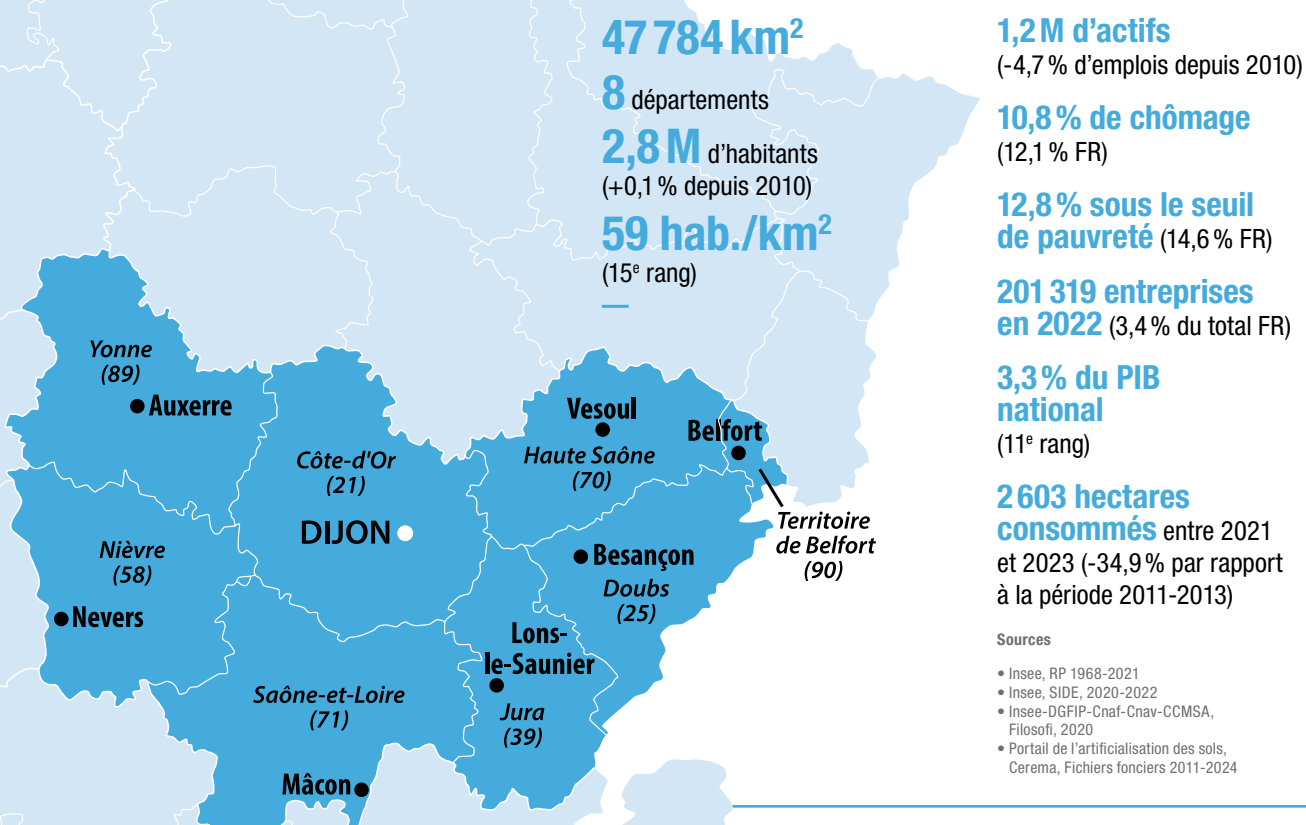
## Une région rurale en mutation industrielle

Située au coeur de l'Est de la France et bordée de cinq voisins (l'Île-de-France, le Grand-Est, le Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et la Suisse), la Bourgogne-Franche-Comté affiche un caractère rural marqué. Malgré un déclin démographique modéré (-0,1 % par an), **cette région combine une forte ruralité avec une activité industrielle particulièrement importante**, ce qui en fait la première région industrielle de France en proportion d'emplois salariés. Son économie s'articule autour de deux secteurs clés :

► **Industrie manufacturière**: véritable pilier de l'économie régionale, ce secteur représente près de 15 % de la valeur ajoutée régionale. L'automobile, première filière avec 38 000 salariés, traverse actuellement une mutation majeure vers l'électrification, soutenue conjointement par l'État et la Région. Parallèlement, la filière ferroviaire se distingue par ses 110 établissements privés,

parmi lesquels les sites Alstom de Belfort (TGV et locomotives), Le Creusot (bogies) et Ornans (moteurs de traction), ainsi que le cluster MECA-TEAM, spécialisé dans les engins de travaux ferroviaires. Enfin, la plasturgie, qui regroupe 230 entreprises et 10 000 salariés, place la région au 6<sup>e</sup> rang national.

► **Agriculture et agro-alimentaire**: ce secteur demeure stratégique avec plus de 1 000 établissements et plus de 17 000 emplois industriels, auxquels s'ajoutent environ 7 000 emplois dans l'artisanat alimentaire. L'agriculture représente 4,1 % de la valeur ajoutée régionale, un poids supérieur à la moyenne nationale (2,6 %). Le pôle de compétitivité Vitagora accompagne cette filière dans la transition vers des systèmes alimentaires durables et résilients, capables de répondre aux défis liés à la sécheresse et à la gestion des ressources en eau.





# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques naturels:** la région fait face à une intensification des inondations (risque majeur), des sécheresses (fréquentes depuis 2015) et des canicules.<sup>1</sup>

► **Ressource en eau:** 33 % des eaux superficielles sont en bon ou très bon état écologique, et 69% des eaux souterraines présentent un bon état chimique.<sup>2</sup>

► **Biodiversité:** 1968 espèces sont menacées en Bourgogne-Franche-Comté, soit 10 % des espèces recensées, avec des taux préoccupants chez les reptiles (41 %), amphibiens (39 %) et oiseaux (38 %).<sup>3</sup>

► **Espaces naturels:** la région est caractérisée par une forte dominante naturelle, couverte à 36 % de forêt et à 26 % de prairies naturelles. Le réseau d'aires protégées couvre 26 % de la surface de la région.<sup>4</sup>

► **Qualité de l'air:** les émissions de dioxyde de soufre ont été divisées par 5 entre 2008 et 2020, mais les niveaux de particules fines (PM2,5) dépassent régulièrement les seuils sanitaires.<sup>5</sup>

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005



**+2,5 à 4°C**  
En moyenne<sup>1</sup>



**+10 jours**  
de plus de 35°C par an<sup>1</sup>



**+19 jours**  
avec sol sec en été<sup>1</sup>



**-16%**  
de précipitations en été<sup>1</sup>

## Exemple de leviers mobilisés

► Mise en œuvre de la **Stratégie Régionale Biodiversité (SRB) 2020-2030**, portée par l'Agence Régionale de la Biodiversité, autour de 6 axes (connaissance, restauration, gouvernance, appropriation, cohérence, usages durables) et déclinée notamment via l'**Observatoire régional de la biodiversité**.

### Sources

<sup>1</sup> Climatdiag (Météo-France, 2024)

<sup>2</sup> Chiffres-clés de l'eau en Bourgogne-Franche-Comté (DREAL Bourgogne-Franche-Comté, 2025)

<sup>3</sup> Statuts des espèces en Bourgogne-Franche-Comté (ARB Bourgogne-Franche-Comté, 2024)

<sup>4</sup> COP régionale de Bourgogne-Franche-Comté – Diagnostic (Conseil régional, 2024)

<sup>5</sup> Qualité de l'air extérieur (ORECA BFC, 2024)



# Énergie

## Données clés et évolutions

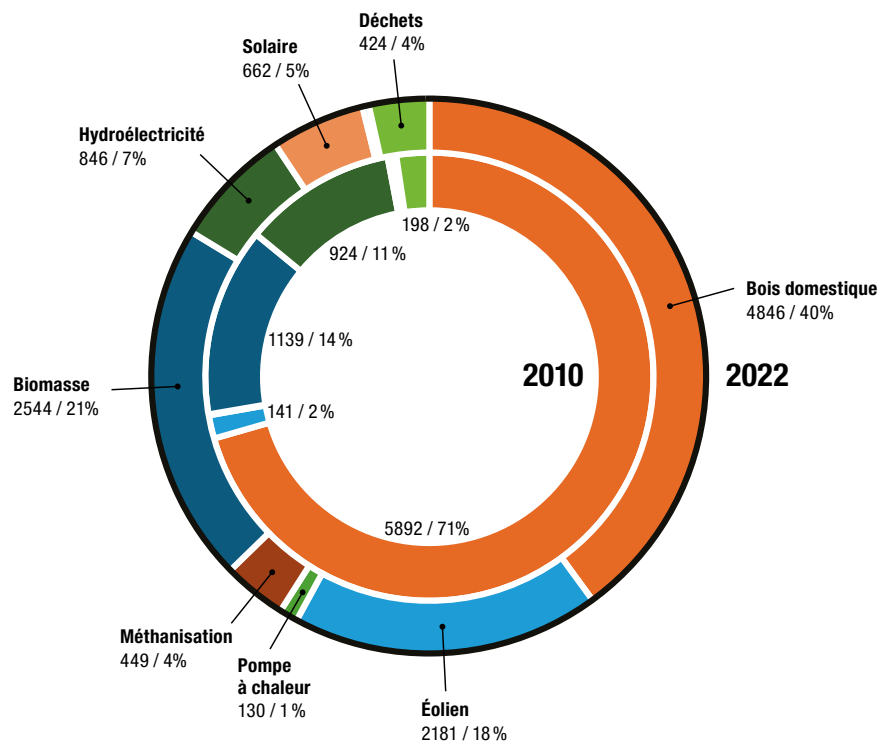
► **Production renouvelable:** en 2022, la région a produit 12,1 TWh d'énergies renouvelables, en hausse de 45 % depuis 2010. Le bois-énergie reste la principale source (61 %), mais sa part diminue au profit des filières électriques, notamment l'éolien (passé de 2 % en 2010 à 18 % en 2022, surtout dans l'Yonne et la Côte-d'Or) et le solaire photovoltaïque (+35 % par an depuis 2010, en particulier dans la Nièvre et le sud de la Saône-et-Loire).

► **Répartition territoriale:** l'essor des énergies renouvelables s'appuie sur des dynamiques locales fortes mais différenciées, puisque seulement 15 collectivités regroupent près de 50 % de la hausse de production constatée.

► **Dépendance énergétique:** en 2022, 23 % de l'énergie consommée en Bourgogne-Franche-Comté est produite localement, dont 19 % d'électricité d'origine renouvelable, un niveau proche de la moyenne nationale (24 %).

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2010 ET 2022 (GWH)

➤ 12,1 TWh produits en 2022 (+ 45 %)



### Exemple de leviers mobilisés

► Soutien au développement des énergies renouvelables à travers la **participation de la Région dans plusieurs SEM locales (SEM Nièvre Énergie, SEML Côte-d'Or Énergies, SEM Énergies Renouvelables Citoyenne)**, afin de porter des projets EnR électriques non éligibles aux aides directes, en complément des dispositifs nationaux.

Source

Production d'énergies renouvelables (ORECA BFC / Atmo BFC, 2024)

Dernière année consolidée disponible: 2022



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

► **Émissions régionales:** entre 2010 et 2022, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 17 %, soit une moyenne de -1,4 % par an. Les transports routiers restent la première source (41 % des émissions), avec une baisse limitée à 1 % sur la période.

► **Agriculture:** deuxième secteur émetteur (27 % des émissions), l'agriculture enregistre une baisse de 7 % entre 2010 et 2022, notamment liée à la taille du cheptel bovin. La production régionale reste largement excédentaire par rapport aux besoins locaux.

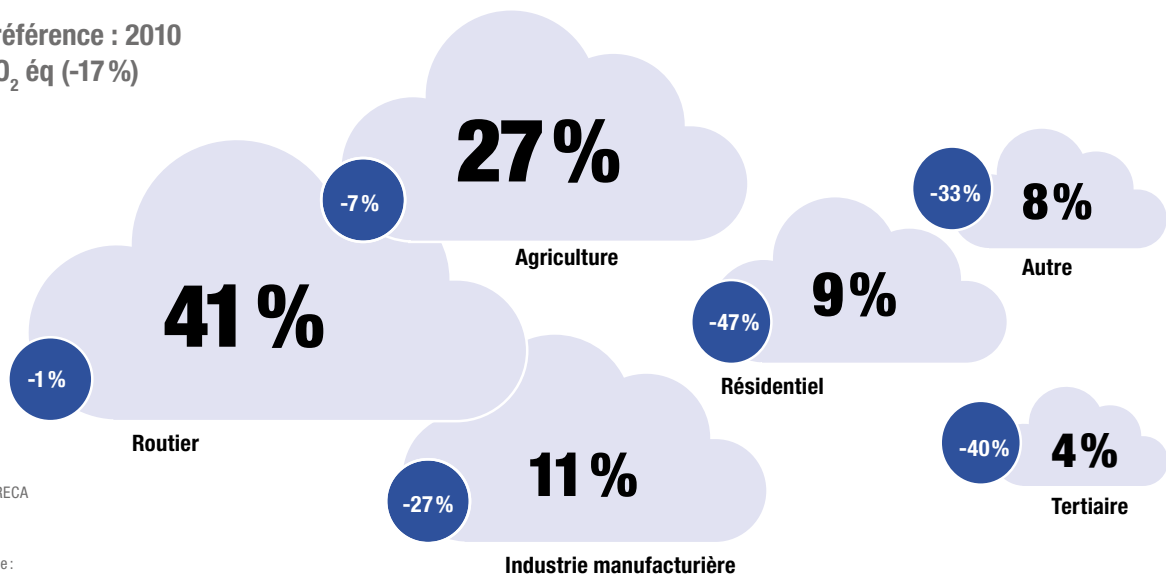
► **Disparités territoriales:** la majorité des EPCI voient leurs émissions reculer, en lien avec la baisse de la consommation et l'évolution du mix énergétique. Toutefois, 16 EPCI, fortement dépendants du transport routier, enregistrent une hausse pouvant atteindre +18 % en dix ans.

► **Empreinte carbone:** en 2022, les émissions par habitant s'établissent à 7,5tCO<sub>2</sub> éq, en baisse de 17 % depuis 2010, suivant la tendance nationale.

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2022

Année de référence : 2010

↘ 21 Mt CO<sub>2</sub> éq (-17 %)



Source

Climat (OPTER / ORECA BFC, 2024)

Dernière année consolidée disponible : 2022

## Exemples de leviers mobilisés

► Mise en œuvre du **volet régional du PSN FEADER 2023-2027**, doté de 254 M€, pour soutenir la transition agroécologique, la résilience des exploitations et la biodiversité, à travers la modernisation des élevages (66,4 M€), le soutien aux industries agro-alimentaires (23,7 M€), ou encore la diversification des activités et des productions agricoles (5,7 M€).

► Déploiement d'un **dispositif régional de soutien à la décarbonation des PME industrielles**, avec des aides allant jusqu'à 100 000 € sous conditions d'audit, pour accompagner la transition bas carbone des industries.



# Aménagement et mobilité

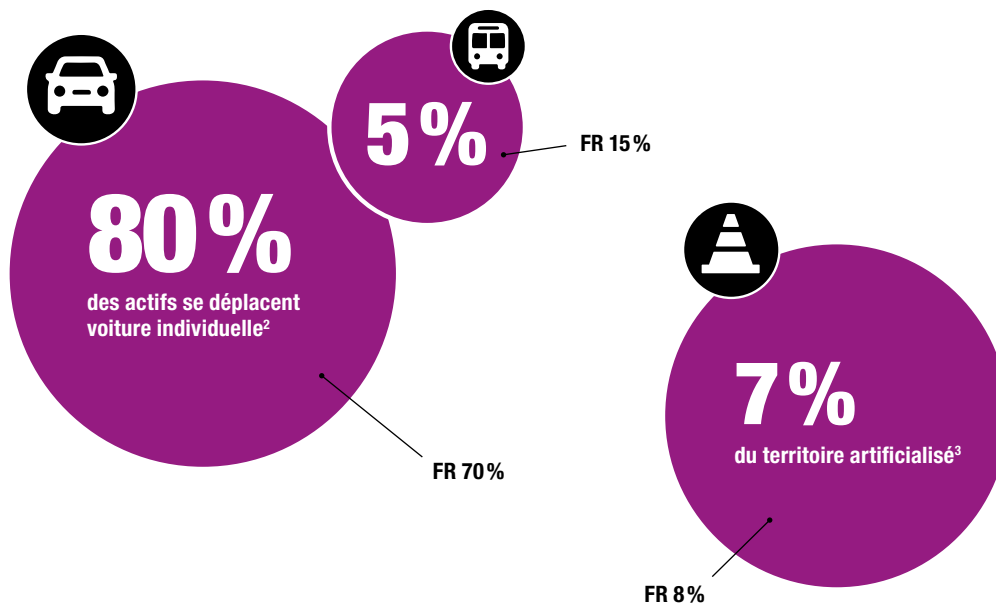
## Données clés et évolutions

► **Espace consommé :** entre 2011 et 2020, 11 014 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers ont été artificialisés. Le rythme d'artificialisation est passé de 1 562 ha/an en 2011 à 895 ha en 2023. Les surfaces liées aux activités (environ 250 ha/an) restent stables et représentent 23 % de l'artificialisation totale.<sup>1</sup>

► **Mobilités :** en 2020, 80 % des actifs utilisent la voiture pour leurs trajets domicile-travail (contre 63 % au niveau national), avec une hausse de 2,5 points de sa part modale entre 2010 et 2020. Un actif parcourt en moyenne 27 km et passe 42 minutes par jour dans son véhicule pour se rendre au travail.<sup>2</sup>

► **Transports collectifs :** seulement 5 % des trajets domicile-travail sont effectués en transports en commun, l'un des taux les plus faibles de France.<sup>2</sup>

► **Mobilités douces :** en juin 2023, la région compte 1 940 km de véloroutes aménagées, dont 1 228 km en site propre.<sup>4</sup>



### Sources

<sup>1</sup> Suivi de la consommation d'espaces NAF (ministère du Développement Durable, 2022)

<sup>2</sup> Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

<sup>3</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Ageste, 2025)

<sup>4</sup> Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, 2024

## Exemples de leviers mobilisés

► Mise en œuvre du **Volet mobilités du Contrat de plan État-Région Bourgogne-Franche-Comté 2023-2027**, doté de 700 M€, pour développer les transports durables à travers la modernisation du réseau ferroviaire (150 M€), l'accessibilité des gares (95 M€), le fret (48 M€), les infrastructures fluviales et portuaires (90 M€) et les mobilités actives (40 M€).

► Déploiement du **dispositif régional « Mobilités durables urbaines »**, au titre du programme **FEDER-FSE+ Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027**, visant notamment à développer la multimodalité et sécuriser les voiries douces.



# Dynamiques de coopération

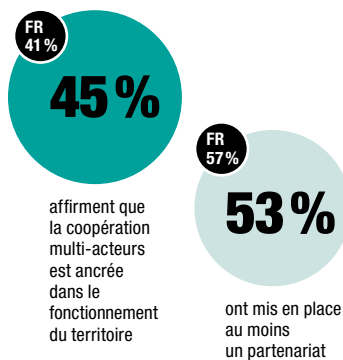
► **Pratiques de coopération:** seulement 24 % des associations affirment que la coopération est ancrée dans le fonctionnement du territoire (contre 41 % au national), bien qu'elle commence à émerger pour 59 % d'entre elles. Les entreprises, plus positives (45 %), restent cependant un peu moins engagées que la moyenne nationale (53 %). Les entreprises se distinguent par des partenariats solides avec les acteurs publics, associatifs et économiques (fédérations professionnelles).<sup>1,2</sup>

► **Ancrage territorial:** si les coopérations à l'échelle locale ou micro-locale restent prédominantes (62 % pour les entreprises, 67 % pour les associations), les entreprises se caractérisent par une plus forte ouverture aux partenariats régionaux et nationaux (35 %, plus haut taux national). À l'inverse, les associations collaborent très peu à l'échelle nationale (1 %, taux le plus bas), et davantage à l'échelle régionale (54 %).<sup>1,2</sup>

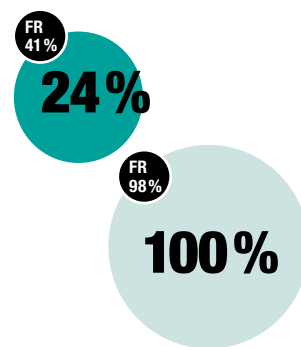
► **Modalités de partenariat:** les associations restent principalement engagés dans des relations de mécénat (78 %), tandis que les entreprises investissent dans l'innovation sociétale (54 %). Leurs partenariats couvrent des domaines diversifiés: santé (56 %), lutte contre l'exclusion (49 %) et mobilité (43 %).<sup>1,2</sup>

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



En Bourgogne-Franche-Comté, les entreprises innovantes et ouvertes aux partenariats à grande échelle s'appuient sur un tissu associatif solidement implanté localement. **La transition écologique y est bien engagée**, portée par des acteurs comme le Réseau de la Transition Écologique et Économique (RT2E), avec le soutien d'experts tels que le Groupe régional d'adaptation au changement climatique (GRACC), des collectivités et des agences de l'État. **Cette complémentarité renforce la cohérence et l'efficacité des coopérations durables dans la région.**

## PRATIQUES PARTENARIALES

### Entreprises<sup>1</sup>

FR 26 %	FR 25 %
<b>Innovation sociétale 54 %</b>	<b>Mécénat 38 %</b>
FR 54 %	FR 28 %
<b>Pratique responsable 45 %</b>	<b>Coopération économique 24 %</b>

### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

FR 59 %	FR 47 %
	<b>Innovation sociétale 30 %</b>
	FR 44 %
	<b>Pratique responsable 24 %</b>
	FR 39 %
<b>Mécénat 78 %</b>	<b>Coopération économique 19 %</b>

## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Bourgogne-Franche-Comté

### Générateur BFC Régional



**Générateur BFC est un réseau régional rassemblant six acteurs clés du développement territorial. Il identifie les besoins non satisfaits, mobilise les ressources locales et facilite la co-construction de solutions durables pour accompagner les territoires dans leurs projets. En tant que tiers de confiance, il structure les coopérations entre collectivités, associations, opérateurs économiques et société civile, et anime un écosystème territorial au service de projets ancrés localement.**

### Coopération Transition BFC Régional



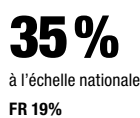
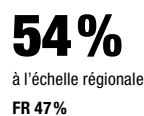
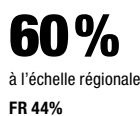
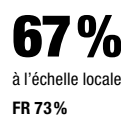
**Coopération Transition BFC est une plateforme collaborative portée par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires, visant à accompagner la transition écologique régionale. Elle favorise la mise en réseau des acteurs locaux (citoyens, associations, entreprises, collectivités) pour impulser des projets concrets en économie circulaire, participation citoyenne et coopération territoriale.**

## ANCRAGE TERRITORIAL

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



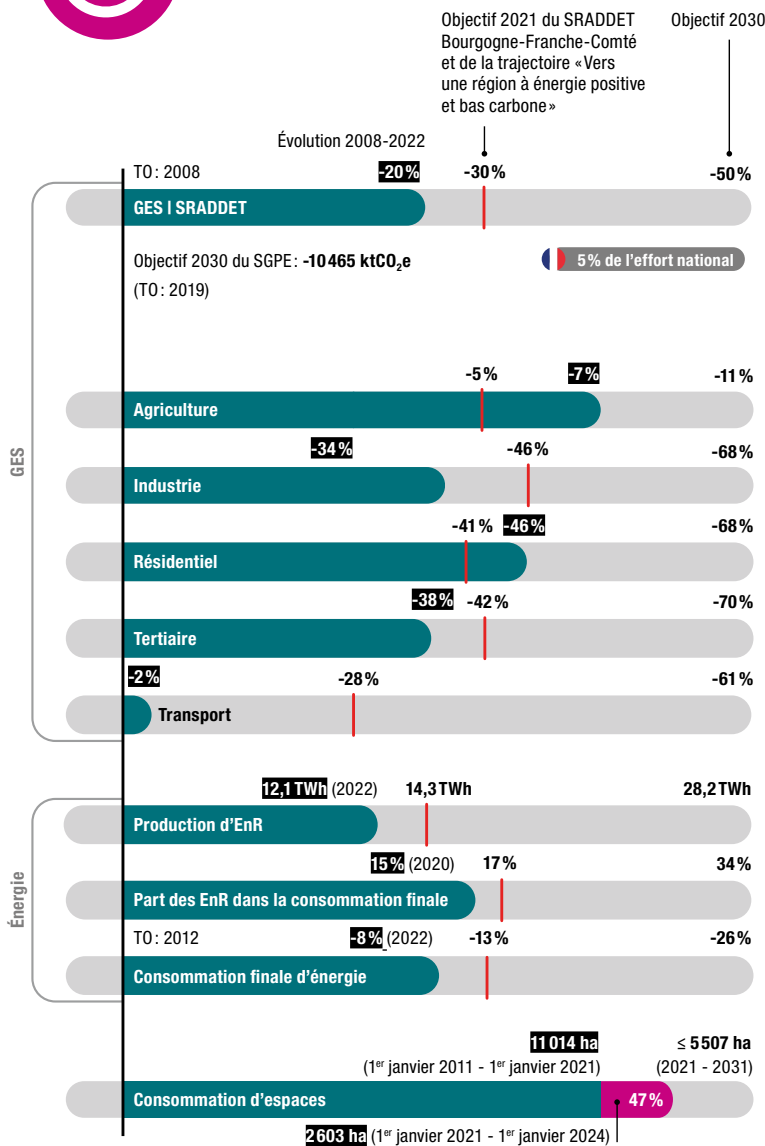
### Sources

<sup>1</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Associations – Comis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021



## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



i

Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

## Défis régionaux majeurs

### ► Transition agroécologique en agriculture:

Accompagner la modernisation des exploitations et le développement de systèmes fourragers résilients pour renforcer la durabilité et l'adaptation au changement climatique.

### ► Développement des énergies renouvelables:

Renforcer la production solaire dans les territoires de la Nièvre et du sud de la Saône-et-Loire, soutenir la filière éolienne dans l'Yonne et la Côte-d'Or, et développer l'hydroélectricité sur les bassins de la Loue et du Doubs, en s'appuyant sur les actions des SEM locales et les dispositifs régionaux d'accompagnement des projets EnR.

### ► Mobilité décarbonée et transports alternatifs:

Réduire les émissions du transport routier dans les zones périurbaines de Dijon, Besançon et Belfort-Montbéliard par le développement du covoiturage, des aires multimodales, des transports en commun renforcés et des mobilités douces.

### ► Modernisation ferroviaire:

Adapter l'offre ferroviaire aux besoins des usagers en engageant des investissements immédiats sur le réseau ferroviaire régional, notamment la modernisation de la ligne Centre Europe Atlantique (VFCEA) et le réseau TER, et étudier le développement de services express régionaux métropolitains dans les pôles urbains de Dijon, Besançon et Belfort-Montbéliard.

### ► Préservation de la biodiversité et des milieux naturels:

Restaurer les zones humides de la Bresse, de la vallée de la Saône et du Val de Loire, renforcer la protection des forêts anciennes du Morvan et du Haut-Jura, et maintenir les continuités écologiques interrégionales via les Parcs Naturels Régionaux, les Espaces Naturels Sensibles et les contrats Natura 2000, en lien avec la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB).

### ► Gestion durable de l'eau:

Sécuriser l'approvisionnement en eau potable dans les zones du Jura et du Doubs, encourager la réutilisation des eaux pluviales en milieu rural et urbain, notamment via des dispositifs d'aide aux exploitations agricoles, et adapter les pratiques agricoles pour une meilleure gestion de la ressource.

# Focus

## Les entreprises membres du Pacte mondial de l'ONU – Réseau France en Bourgogne-Franche-Comté s'engagent pour répondre aux enjeux du territoire.

### So Bag crée un réservoir de biodiversité et un lieu de transmission à vocation sociale



So Bag a comme ambition pour son territoire de créer un réservoir de biodiversité et un lieu de transmission à vocation sociale. Pour cela, en 2024, l'entreprise a fait l'acquisition d'un terrain de 5,5 hectares à proximité de son site industriel. Ce terrain sera progressivement transformé en réserve active au service de la régénération des sols, de la vie sauvage, mais aussi de l'éducation et de l'inclusion.

#### ▶ Objectifs

- ▶ Ferme pédagogique et collaborative : à horizon 2035, créer un lieu de contact avec la nature accessible aux jeunes en formation, aux acteurs associatifs locaux et aux entreprises.
- ▶ Sensibilisation à l'environnement : des ateliers de découverte, des formations aux bons gestes écologiques et des activités autour de la permaculture y seront proposés.
- ▶ Transmission intergénérationnelle : faire un lieu de rencontre entre générations, autour de la nature, du vivant et de l'action concrète.

#### ▶ Acteurs impliqués

- ▶ Partenaire associatif : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
- ▶ Partenaire privé : So Bag

### LISI Group réduit l'impact environnement industriel et foncier en réhabilitant une ancienne zone industrielle



La collaboration entre la Communauté de Communes du Sud Territoire (90) et les entreprises LISI et Selectarc a permis la réhabilitation de la zone des Forges à Grandvillars (Territoire de Belfort). Les anciens bâtiments du 19<sup>e</sup> siècle ont été rachetés, rénovés et dépollués par les pouvoirs publics et ont été ensuite aménagés par LISI et Selectarc. La zone accueille aujourd'hui : 2 sites industriels qui ont été conservés, les services techniques de la communauté de communes, le siège de la division LISI AUTOMOTIVE et son laboratoire R&D, le siège mondial du Groupe LISI, l'université d'entreprise du groupe LISI.

#### ▶ Objectifs

- ▶ Réduire l'impact environnemental industriel
- ▶ Limiter l'impact foncier
- ▶ Dépolluer une ancienne friche industrielle du 17<sup>e</sup> siècle
- ▶ Réindustrialiser les territoires
- ▶ Conserver le patrimoine industriel tout en modernisant les bâtiments (il s'agit d'une des plus vieilles zones industrielles toujours en activité).
- ▶ Maintenir l'emploi dans les régions et améliorer les conditions de travail

#### ▶ Acteurs impliqués

- ▶ Partenaires publics : Communauté de Communes du Sud Territoire, participation de l'Etat et de la Région
- ▶ Partenaires privés : LISI et Sélectarc

# Bretagne

## Une région marquée par l'émergence de nouveaux équilibres

Région péninsulaire, la Bretagne connaît une **croissance démographique soutenue** (+0,5 % / an), avec une concentration sur le littoral et autour des métropoles de Rennes et Brest. Cette dynamique, reflet à la fois de son attractivité résidentielle et de sa vitalité économique, pose néanmoins des défis importants en matière d'aménagement durable, de pression sur les ressources naturelles et de préservation du littoral.

**L'économie bretonne repose sur trois piliers**, tous exposés à des défis majeurs de durabilité :

► **Agriculture et agroalimentaire** : 1<sup>re</sup> région agricole de France, la Bretagne consacre 67 % de son territoire à l'activité agricole. L'agroalimentaire représente un socle industriel majeur, avec plus de 52 000 emplois, soutenu par de grands groupes et un réseau dense de PME tournées vers l'export.

Face aux impératifs de sobriété environnementale et aux aléas climatiques, le secteur doit désormais repenser ses modèles de production.

► **Économie maritime** : levier stratégique, fondé sur la pêche, l'aquaculture, la construction navale et le tourisme littoral. Elle bénéficie d'un écosystème innovant (Pôle Mer Bretagne Atlantique, Ifremer) engagé dans la décarbonation, les énergies marines renouvelables et la gestion durable des ressources halieutiques.

► **Numérique et cybersécurité** : la métropole de Rennes s'impose comme un pôle national de cybersécurité (Bretagne Cyber Alliance), moteur de diversification économique. Le numérique y joue aussi un rôle dans l'optimisation énergétique et la gestion des risques, bien qu'il pose ses propres défis environnementaux.

**27 208 m<sup>2</sup>**

**4** départements

**3,4 M** d'habitants  
(+6,1 % depuis 2010)

**125 hab. / km<sup>2</sup>**  
(7<sup>e</sup> rang)

**1,5 M d'actifs**  
(+3,2 % d'emplois depuis 2010)

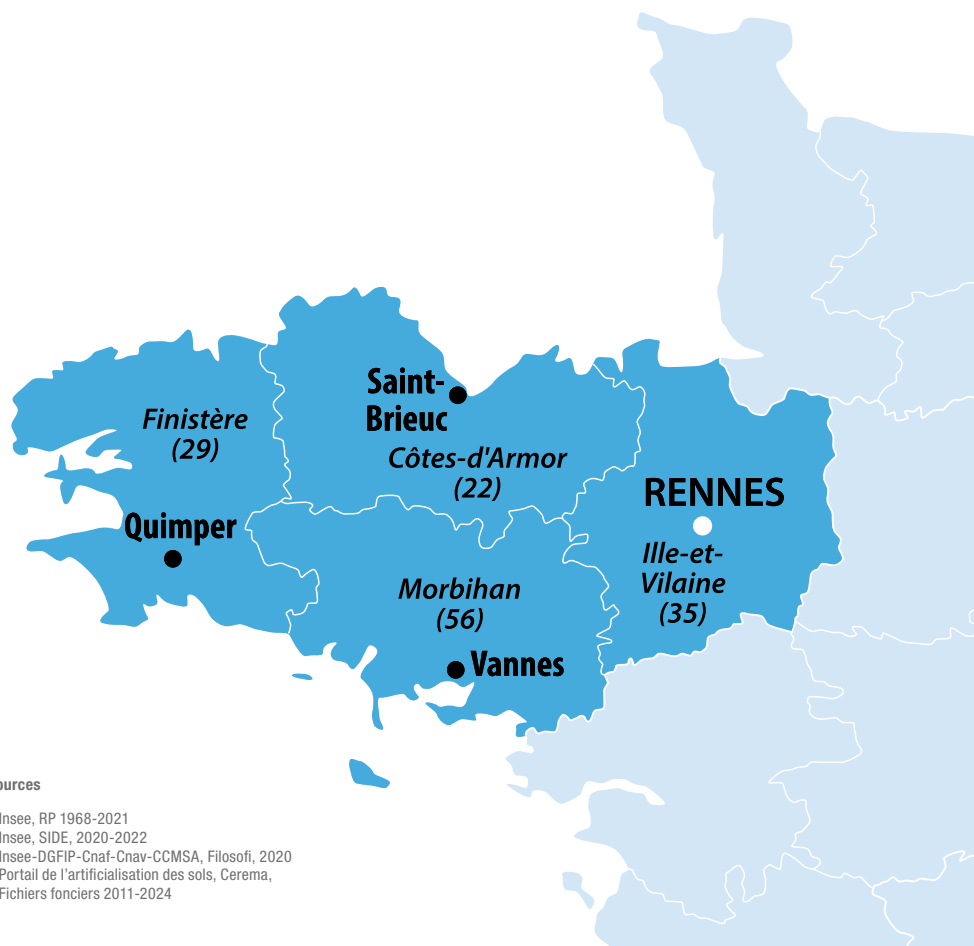
**10,1 % de chômage**  
(12,1 % FR)

**11,2 % sous le seuil de pauvreté** (14,6 % FR)

**265 930 entreprises**  
(4,5 % du total FR)

**4,4% du PIB national**  
(9<sup>e</sup> rang)

**4 824 hectares consommés**  
entre 2021 et 2023  
(-22,4 % par rapport à la période 2011-2013)



### Sources

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024



# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques climatiques** : l'accélération des événements tempétueux expose 37 % de la population régionale, concentrée dans les communes côtières, aux risques de submersion marine, d'érosion et de migration dunaire.<sup>1</sup>

► **Qualité et ressource en eau** : seuls 32 % des cours d'eau sont en bon état écologique (contre un objectif de la Directive cadre sur l'eau de 71 % à atteindre d'ici 2027). 54 % des masses d'eau souterraine présentent un état chimique médiocre, principalement en raison de dépassements des normes en pesticides (42 % des masses d'eau) et en nitrates (38 %).<sup>2</sup>

► **Biodiversité** : 333 espèces évaluées dans les listes rouges régionales sont menacées de disparition à court terme (21 %), dans un contexte de fragmentation critique des milieux naturels, le taux le plus élevé de France hors Île-de-France.<sup>3</sup>

► **Qualité de l'air** : 3 épisodes de pollution aux particules fines (PM10) observés en 2023.<sup>4</sup>

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005

### Sources

<sup>1</sup> Élévation du niveau de la mer (OEB, 2024)

<sup>2</sup> Chiffres clés de l'eau (OEB, 2022)

<sup>3</sup> Chiffres clés pour la biodiversité (OEB, 2019)

<sup>4</sup> Rapport annuel (Air Breizh, 2023)

<sup>5</sup> Chiffres clés de l'évolution du climat (OEB, 2025)



**+2,9°C**  
En moyenne



**+20 à 30%**  
des besoins en irrigation pour maintenir les rendements agricoles actuels<sup>5</sup>



**+18%**  
de précipitations extrêmes<sup>5</sup>



**+11 jours**  
de plus de 30°C par an<sup>5</sup>



**+56 cm**  
d'élévation du niveau de la mer par rapport à 2020<sup>1</sup>



**-26%**  
de précipitations en été<sup>5</sup>

## Exemples de leviers mobilisés

► Lancement du programme **Breizh Bocage** afin d'améliorer le maillage bocager et de valoriser ses fonctions environnementales et agricoles, à travers la plantation de haies bocagères (2023-2027, avec un objectif de +263 km/an d'ici 2030, Région Bretagne).

► Lancement du **plan breton de résilience pour l'eau** à travers, par exemple, le développement d'outils d'alertes spécifiques et d'anticipation des périodes de sécheresse (depuis 2023, Région Bretagne).



# Énergie

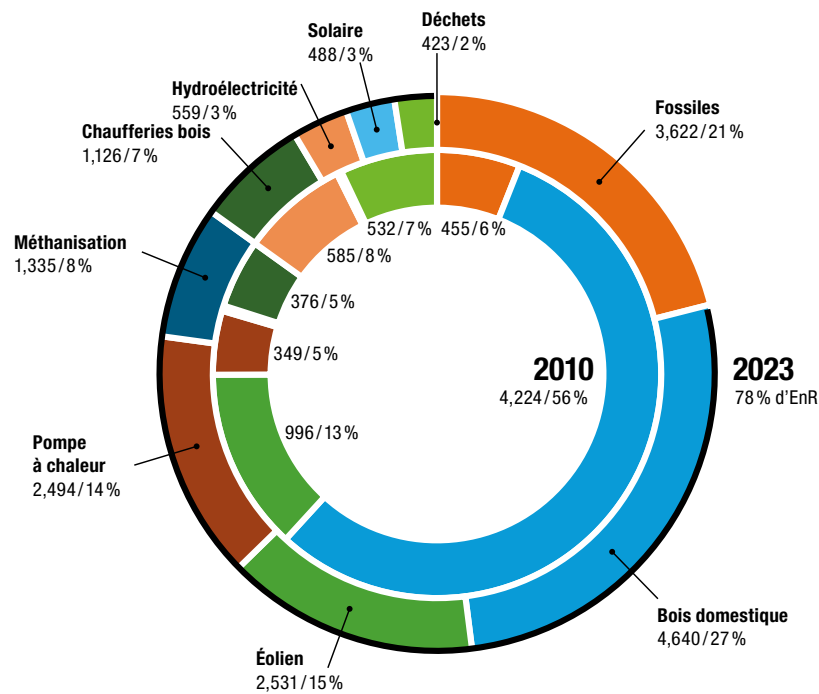
## Données clés et évolutions

- **Dépendance énergétique:** en 2023, la Bretagne a importé près de 80 % de son électricité depuis les régions voisines, malgré une forte progression de sa production locale (+9,7 % par an depuis 2010).<sup>2</sup>
- **Production:** la région produit plus de 17TWh d'énergie en 2023, contre 8TWh en 2010, principalement grâce au bois-énergie et à l'éolien, filière devenue la plus performante avec l'apport des premiers raccordements du parc éolien en mer de Saint-Brieuc.<sup>1</sup>

- **Mix énergétique:** 78 % de la production d'énergie provient de sources renouvelables, un chiffre en baisse depuis 2021 en raison de la forte sollicitation de la centrale à cycle combiné gaz (CCG) de Landivisiau, liée à la crise énergétique.<sup>1</sup>
- **Consommation:** depuis 2010, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale a presque doublé, passant de 12 % à 23 % en 2023.<sup>2</sup>

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION EN 2010 ET 2023 (GWH)

➤ 17 TWh produits en 2023



Sources

<sup>1</sup> Production énergétique (Observatoire de l'environnement en Bretagne, 2024)

<sup>2</sup> Bilan énergétique (Observatoire de l'environnement en Bretagne, 2024) Dernière année consolidée disponible: 2023

### Exemples de leviers mobilisés

- Après la mise en service du **parc de Saint-Brieuc** (1 850 GWh/an à terme), la filière est appelée à se renforcer en Bretagne, avec **deux projets d'éolien flottant à l'ouest de Belle-Île-en-Mer** (Pennavel), suivis de **trois autres entre 2035 et 2050**. Ces projets, porteraient la puissance installée totale entre 4 780 et 6 580 MW, soit une augmentation de 200 à 300 % par rapport à la capacité actuelle, terrestre et maritime cumulée.

- Lancement du dispositif d'aides financières **Breizh Forêt Bois** pour aider au reboisement forestier et valoriser les zones de friches agricoles (Région Bretagne).
- Les communes bretonnes ont identifié près de 150 000 **zones d'accélération pour les énergies renouvelables (ZAE nR)**, plaçant la région au 2<sup>e</sup> rang national. Ces zones sont majoritairement dédiées au développement du solaire photovoltaïque (depuis 2023).



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

► **Émissions régionales**: entre 2010 et 2020, les émissions ont diminué de 10 %, principalement grâce aux réductions observées dans les secteurs résidentiel (-27 %) et tertiaire (-26 %).

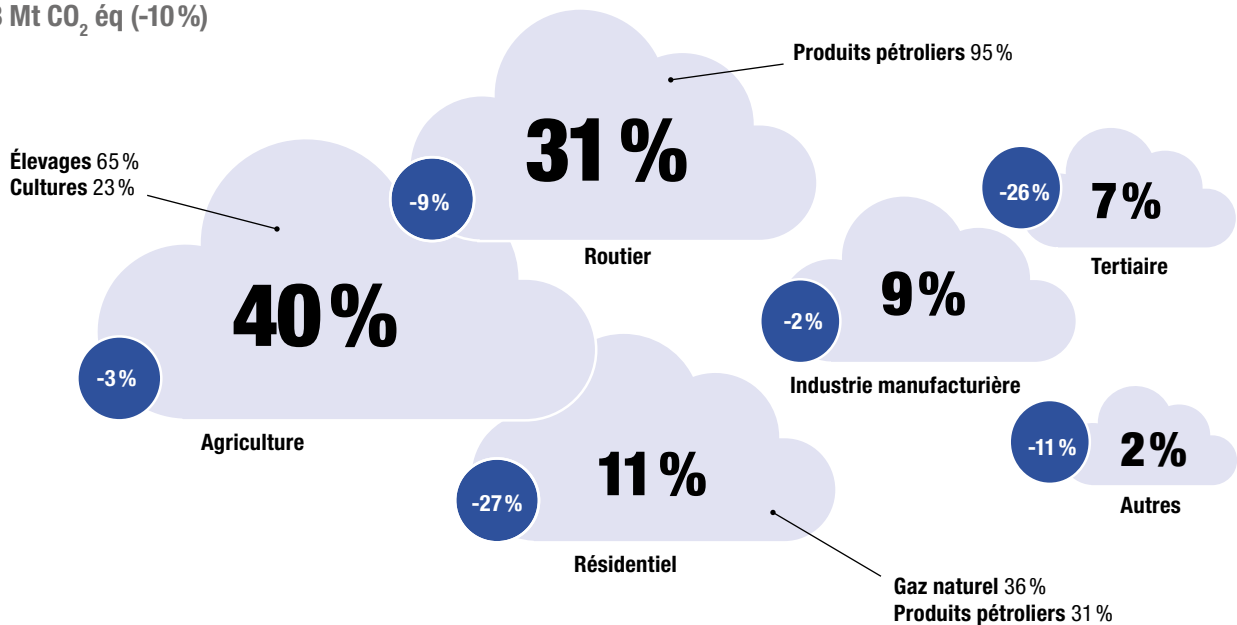
► **Secteur agricole**: les émissions agricoles n'ont diminué que de 3 % depuis 2010, un recul modeste et en-dessous des objectifs régionaux pour un secteur qui pèse deux fois plus qu'au niveau national.

► **Empreinte carbone**: en 2018, chaque habitant de la région émettait en moyenne 9,5 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent, plus de la moitié de ces émissions étant liées aux transports (31 %) et au logement (28 %).

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2020

Année de référence : 2010

↳ 23 Mt CO<sub>2</sub> éq (-10%)



## Exemple de leviers mobilisés

► Accompagnement des élevages bovins, ovins et caprins pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer le stockage de carbone, via le programme **AGRI Bas Carbone** (Région Bretagne).

Source

Émissions de gaz à effet de serre (Observatoire de l'environnement en Bretagne / Air Breizh, 2024)

Dernière année consolidée disponible: 2020



# Aménagement et mobilité

## Données clés et évolutions

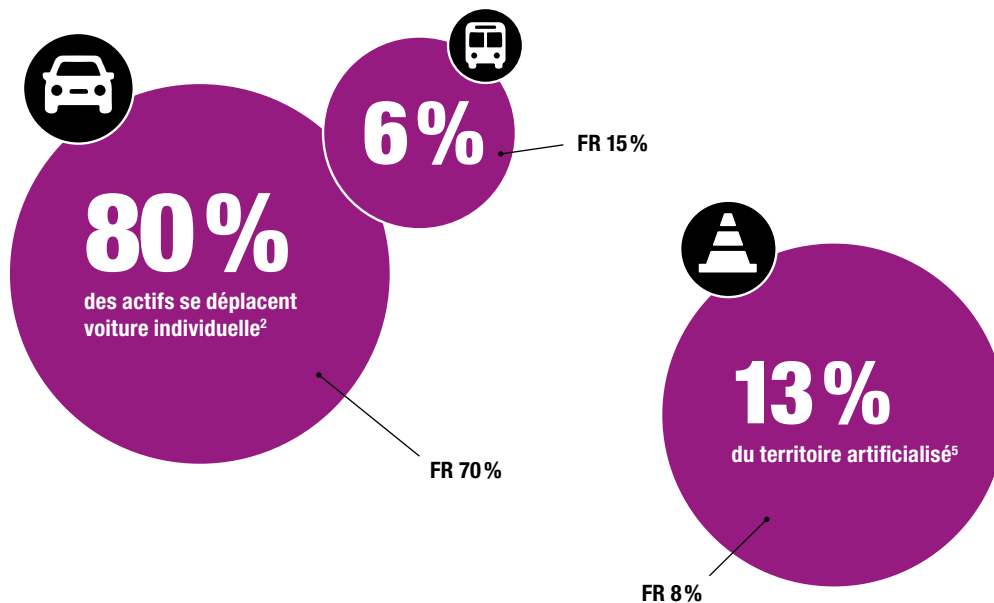
► **Espace consommé** : une artificialisation des sols soutenue en Bretagne, avec 1 580 ha consommés annuellement entre 2011 et 2020 (contre 1 390 ha en moyenne nationale), soit 0,6 % du territoire régional.<sup>1</sup>

► **Répartition par destination** : l'habitat représente plus de 73 % de la consommation d'espace sur cette période.<sup>1</sup>

► **Mobilités** : 82 % des actifs privilégient l'automobile ou le deux-roues motorisé pour les trajets domicile-travail, plaçant la Bretagne au 2<sup>e</sup> rang national pour l'usage de la voiture, un taux stabilisé depuis 2010. Les transports en commun restent marginaux (6 %).<sup>2</sup>

► **Transport ferroviaire** : malgré une hausse notable de fréquentation des TER (+26 % entre 2019 et 2022), la part modale ferroviaire demeure insuffisante.<sup>3</sup>

► **Infrastructures cyclables** : 1<sup>re</sup> région française pour le linéaire d'aménagements cyclables en 2024, avec une progression de 60 % depuis le 1<sup>er</sup> Plan Vélo de 2019 (comparé à +40 % au niveau national).<sup>4</sup>



### Sources

<sup>1</sup> Suivi de la consommation d'espaces NAF (ministère du Développement Durable, 2022)

<sup>2</sup> Caractéristiques de l'emploi (INSEE, 2021)

<sup>3</sup> Mobilités (Observatoire Régional des Transports de Bretagne, 2023)

<sup>4</sup> DREAL Bretagne

<sup>5</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Ageste, 2025)

## Exemples de leviers mobilisés

► Remplacement progressif des **autocars diesel par des véhicules au gaz naturel**, avec pour objectif une augmentation de 165 % du parc de bus et cars décarbonés d'ici 2028 (Région Bretagne).

► Dans l'objectif de doubler l'offre TER régionale d'ici 2040, la région développe le **réseau TER BreizhGo Express Sud et Nord** en augmentant le cadencement avec 21 circulations supplémentaires par jour sur les axes Vannes-Quimper et Lamballe-Brest (2025-2026).



# Dynamiques de coopération

► **Culture de co-construction associative bien ancrée**: la Bretagne bénéficie d'un tissu associatif mature en matière de coopération, marqué par un fort ancrage local et une dynamique partenariale bien installée (98 % des associations engagées dans des partenariats sociétaux, et 61 % reconnaissent cette dynamique).<sup>1</sup>

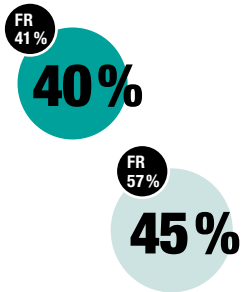
► **Mobilisation limitée des entreprises**: 45 % des établissements bretons ont au moins un partenariat, l'un des taux les plus bas en France. L'engagement en pratiques responsables est

modéré (26 %) et, malgré une préférence pour les coopérations économiques, la mobilisation financière pour le financement de projets reste en deçà des moyennes nationales (49 % contre 74 %).<sup>2</sup>

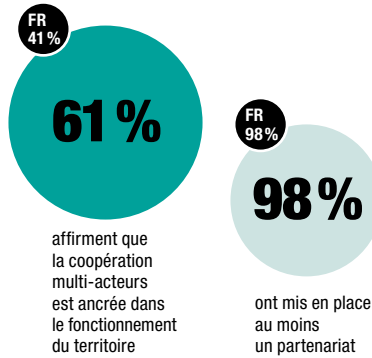
► **Orientation partenariale contrastée**: 47 % des partenariats réalisés par les entreprises concernent l'éducation, un secteur historiquement valorisé, tandis que les initiatives en lien avec la transition énergétique sont moins représentées (4 % contre 32 % au niveau national).<sup>2</sup>

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

Entreprises<sup>1</sup>



Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



La Bretagne présente un modèle territorial complémentaire en matière de coopération pour le développement durable: d'un côté, **un tissu associatif mature et fortement engagé dans les pratiques responsables avec un ancrage local affirmé**; de l'autre, **des entreprises moins mobilisées dans les coopérations mais privilégiant une échelle régionale et la coopération économique lorsqu'elles s'engagent**.

**Cette configuration crée un maillage territorial multi-échelles particulièrement favorable pour créer des dynamiques cohérentes de transition écologique.**

## PRATIQUES PARTENARIALES

Entreprises<sup>1</sup>

FR 28 % <b>Coopération économique</b> 42 %	FR 26 % <b>Innovation sociale</b> 36 %
FR 54 % <b>Pratiques responsables</b> 26 %	FR 25 % <b>Mécénat</b> 25 %

Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

FR 45 %	FR 59 %	FR 47 %
<b>Pratiques responsables</b> 65 %	<b>Mécénat</b> 56 %	<b>Innovation sociale</b> 54 %
	FR 39 %	<b>Coopération économique</b> 46 %

## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Bretagne

### Traits d'Unions (GRESS Bretagne)



Régional

Déployé en 2021, le programme vise à favoriser les partenariats entre structures de l'ESS et entreprises conventionnelles en Bretagne, au bénéfice du développement économique, social, solidaire et environnemental, en contribuant à développer une culture commune entre ces acteurs. Après une première phase d'expérimentation, le projet est désormais proposé sur 9 pays et PETR bretons.

### Bretagne Transition



Local

Créée pour accompagner la transition écologique, Bretagne Transition favorise la coopération entre entreprises, collectivités, associations et citoyens autour de projets concrets : low-tech territoriale, mobilité douce, agriculture locale. L'association conçoit des outils mutualisés et anime des dynamiques collectives pour expérimenter de nouvelles pratiques durables, principalement à l'échelle de l'agglomération Concarneau Cornouaille.

## ANCRAGE TERRITORIAL

Entreprises<sup>1</sup>



Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



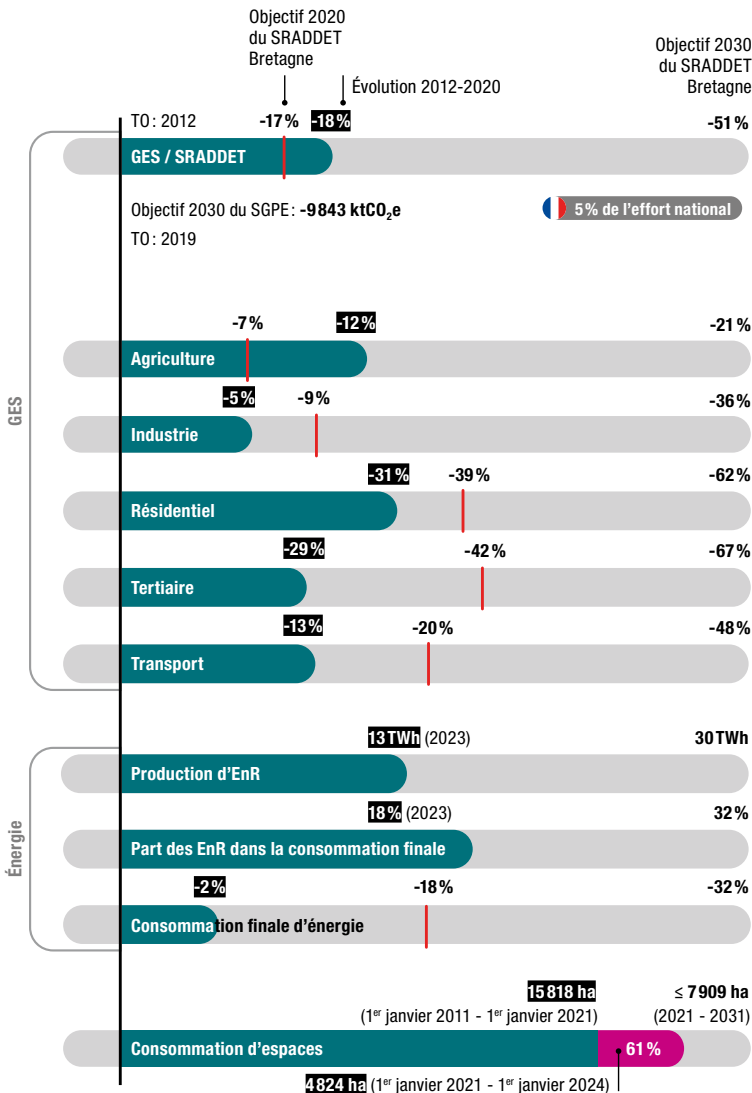
Sources

<sup>1</sup> Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021



## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



Les données présentées ci-dessus sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADDET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

## Défis régionaux majeurs

► **Transformation du secteur agricole vers une agriculture bas-carbone**: dans une région portée par son activité agricole, accélérer la transition agroécologique des exploitations pour réduire les émissions et renforcer le stockage carbone.

► **Souveraineté énergétique régionale**: réduire la dépendance énergétique en accélérant la production locale d'énergies renouvelables.

► **Développement des énergies maritimes et de l'éolien en mer**: valoriser la façade maritime exceptionnelle pour renforcer la production d'énergies renouvelables marines.

► **Gestion durable de la ressource en bois**: adapter la consommation face au risque de pénurie et valoriser les friches agricoles par le reboisement pour maintenir l'approvisionnement de cette filière énergétique majeure.

► **Restauration des continuités écologiques**: reconstituer le maillage bocager et les corridors biologiques.

► **Sécurisation du littoral face aux risques climatiques**: adapter les infrastructures côtières et protéger la population régionale exposée aux risques de submersion marine, d'érosion et de migration dunaire.

► **Renforcement des dynamiques de coopération multi-acteurs**: mobiliser davantage les entreprises et développer les coopérations en matière de transition énergétique.

# Centre-Val de Loire

## Une région située au croisement de territoires dynamiques, en quête d'attractivité pour consolider ses atouts

Située au croisement de territoires très dynamiques à l'échelle nationale et européenne (Pays de la Loire, Bassin parisien), la Région Centre-Val de Loire dispose d'atouts propres. L'économie régionale repose sur plusieurs secteurs, historiquement ancrés dans les territoires :

► **Des filières industrielles innovantes**, telles que la cosmétique, la production de caoutchouc, la transformation de matières plastiques. Des pôles de compétitivité viennent asseoir la légitimité régionale dans ces domaines (pôle Cosmetic Valley pour les cosmétiques et la parfumerie, pôle Sciences et Systèmes de l'Énergie Électrique - S2E2 pour le développement de nouvelles sources d'énergie, Elastopôle pour le caoutchouc industriel et les polymères, etc.).

► **L'agriculture** régionale est historiquement bien développée : **production de céréales** dans les grandes exploitations de la Beauce au Nord de la Loire, **production caprine** au Sud du fleuve (11 % de la production française), viticulture avec des terroirs renommés (Sancerre, Chinon, etc.).

► Haut-lieu de l'histoire de France, la région abrite un **patrimoine** historique majeur de notoriété internationale largement plébiscité par les touristes. Le Val de Loire est d'ailleurs inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2000. Les Châteaux de la Loire sont pourtant menacés par les effets des changements climatiques : prolifération d'algues dans les étangs des pourtours des châteaux, inondations et sécheresse qui fragilisent les murs et les fondations, etc.



**39 151 km<sup>2</sup>**

**6** départements

**2,6 M d'habitants**

(+1,6 % depuis 2010)

**66 hab./km<sup>2</sup>** (14<sup>e</sup> rang)

**1,2 M d'actifs**

(-3 % d'emplois depuis 2010)

**11,5 % de chômage**

(12,1 % FR)

**12,9 % sous le seuil**

**de pauvreté** (14,6 % FR)

**178 443 entreprises**  
en 2022 (3 % du total FR)

**3,1 % du PIB national**  
(12<sup>e</sup> rang)

**3 806 hectares**  
consommés entre 2021  
et 2023 (-14,3 % par rapport  
à la période 2011-2013)

Sources

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024



# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques naturels** : On note une faible évolution du régime pluviométrique à l'échelle annuelle, qui est plutôt marquée par une évolution saisonnière et des phénomènes plus intenses, renforçant le risque d'inondations (crues de la Loire ou de ses affluents) et de mouvements de terrain. La vulnérabilité des habitants à ces risques est renforcée par l'urbanisation massive des rives de la Loire. La région est aussi la plus exposée de France au risque de retrait-gonflement des argiles : 67 % des habitants sont en zone d'aléa fort ou moyen, soit 1720 millions de personnes<sup>1</sup>.

► **Ressource en eau** : Les cours d'eau étant souvent en déficit, le risque de sécheresse s'accroît sur le territoire : en 2023, 257 communes de la région ont connu un arrêté de catastrophes naturelles sécheresse<sup>2</sup>.

► **Biodiversité** : 30 % des milieux naturels sont menacés, et 60 % des milieux menacés sont des milieux humides (étangs, mares, cours d'eau, tourbières, marais et landes humides), zones pourtant essentielles pour la diversité d'espèces qu'elles accueillent et les nombreuses fonctions qu'elles assurent (qualité des milieux, puits de carbone, etc.)<sup>3</sup>.

► **Espaces naturels** : Au carrefour de trois zones climatiques (atlantique, continentale et méditerranéenne), la région présente une grande diversité de milieux (étangs et landes, pelouses sèches et boisements calcaires, grands massifs forestiers, etc.). Certaines espèces invasives menacent les écosystèmes (jussie, ambrosie, écrevisse américaine, frelon asiatique, etc.)<sup>4</sup>.

► **Qualité de l'air** : En 2024, l'indice de qualité de l'air a été jugé « bon » à « moyen » pendant 78,1 % des jours de l'année<sup>5</sup>.

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005



**+3,3 °C**  
en moyenne



**+26 jours**  
de plus de 30 °C par an



**+19%**  
de précipitations en été



**-10 à -40%**  
des débits moyens des cours d'eau

### Sources

- <sup>1</sup> Réseau Action Climat
- <sup>2</sup> ARB Centre-Val de Loire
- <sup>3</sup> ARB Centre-Val de Loire
- <sup>4</sup> DREAL
- <sup>5</sup> Lig'Air
- <sup>6</sup> TRACC via DREAL CVL

## Exemple de leviers mobilisés

► Au premier semestre 2025, la DREAL et les Directions Départementales de la Protection des Populations ont mené une action de **contrôle de 54 « installations classées pour la protection de l'environnement » (ICPE) afin de vérifier les bonnes conditions de rejets dans les milieux aquatiques** (respect des valeurs limites d'émission de polluants, fréquence de réalisation des analyses de ces rejets, etc.). Les sites ne respectant pas ces seuils ont entre 2 et 3 mois pour se mettre en conformité. Par exemple, 6 sites sur 10 contrôlés sur ce point ne respectent pas les valeurs limites d'émission dans leurs rejets.



# Énergie

## Données clés et évolutions

► **Production renouvelable:** La production d'électricité renouvelable a explosé entre 2008 et 2023, augmentant de +415 %. La production est surtout réalisée via l'éolien. La production thermique n'a quant à elle augmenté que de 6 % sur la même période et est surtout réalisée par la filière bois énergie. C'est 17 % de la production d'énergie finale. En termes de production, c'est la filière bioénergie thermique qui est dominante sur le territoire<sup>1</sup>.

► **Consommations:** La consommation totale d'énergie tous secteurs confondus est de 65 TWh en 2023 (contre 81 TWh en 2008): 41 % pour le résidentiel-tertiaire, 36 % pour les transports et 18 % pour l'industrie. L'agriculture ne représente que 4 % des consommations régionales<sup>1</sup>.

► **Répartition territoriale:** Sur les 9 905 GWh produits en 2022, 2 444 GWh proviennent de l'Eure et Loire (dont le mix renouvelable est majoritairement composé de l'éolien) et 2 431 GWh proviennent du Loiret (qui produit davantage à partir de bioénergie thermique)<sup>2</sup>.

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2010 ET 2023 (GWH)<sup>1</sup>

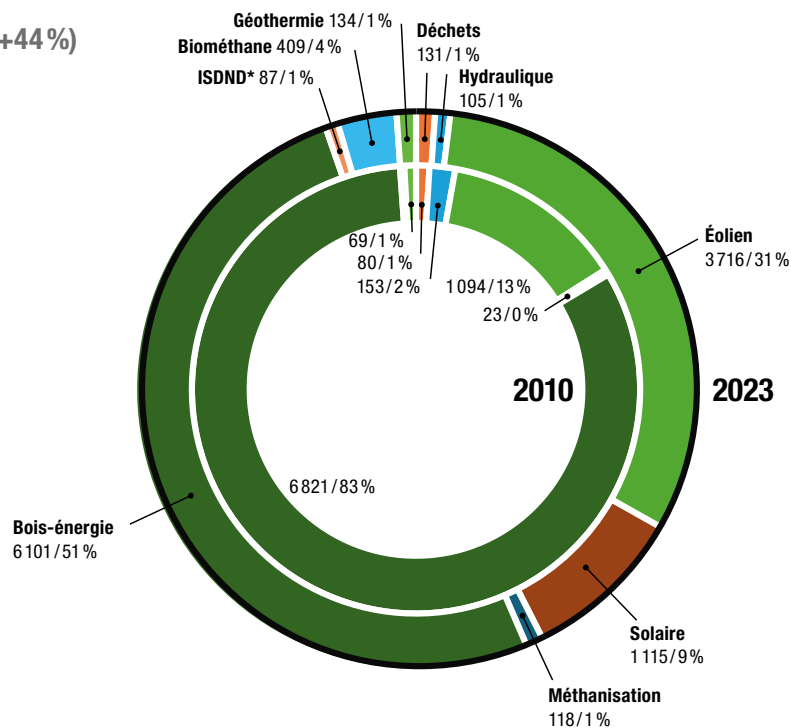
➤ 11,9 TWh produits en 2022 (+44%)

\*Installation de stockage de déchets non dangereux

Sources

<sup>1</sup> OREGES

<sup>2</sup> Plateforme ODAEC



### Exemple de leviers mobilisés

► Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME, le Ministère de l'Economie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, l'Union Européenne et la Région Centre Val de Loire, lance courant 2025 «**l'Accélérateur Centre-Val**

**de Loire Transition Écologique et Énergétique**». Destiné aux PME locales, le dispositif, d'une durée de 18 mois, comprend l'accompagnement par un expert, des sessions de formation et la mise en réseau entre pairs.



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

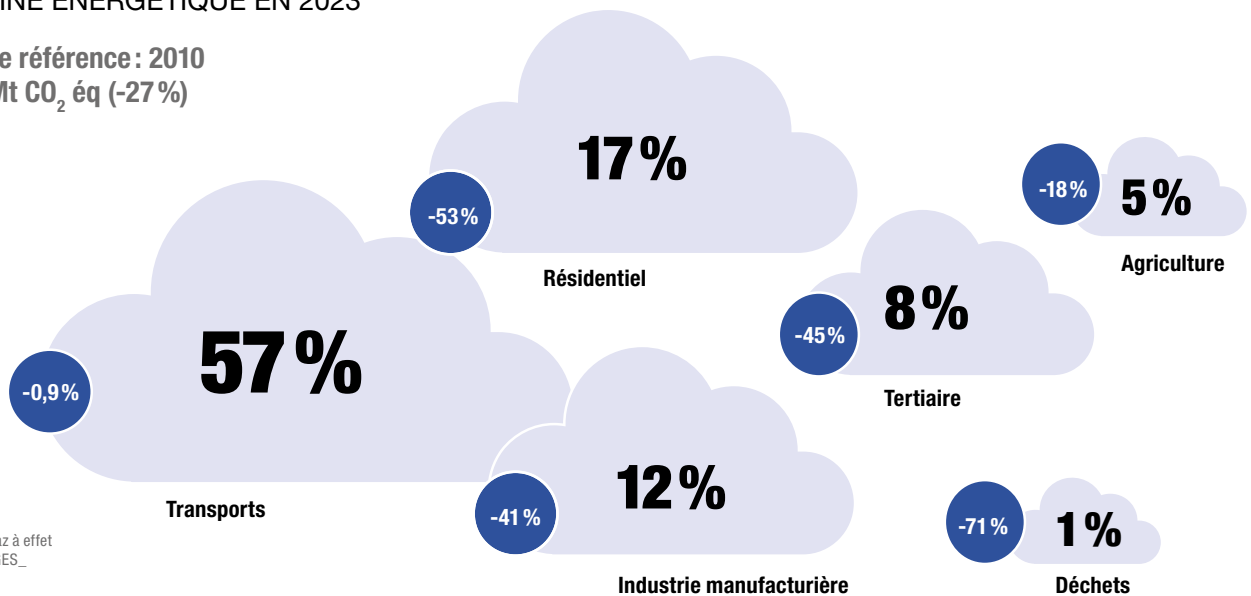
► **Émissions régionales :** On note une baisse de 24 % des émissions de gaz à effet de serre entre 2008 et 2022. Cette même année, les émissions de GES s'élèvent à 14,6tCO<sub>2</sub>e (41 % pour les transports routiers, 24 % l'agriculture, et 13 % le résidentiel et l'industrie)<sup>1</sup>. Le Haut Conseil pour le Climat avertit néanmoins que les puits de carbone sont en forte baisse dans la région.

**Agriculture :** L'agriculture régionale occupe 2 329 500 ha (soit 59 % du territoire). 1 997 000 ha sont des terres arables, utilisées à hauteur de 1 293 000 ha pour la production de céréales<sup>2</sup>. À l'échelle régionale, l'agriculture était responsable en 2019 de 23 % des émissions, énergétiques et non énergétiques<sup>3</sup>.

**Empreinte carbone :** L'empreinte carbone moyenne par habitant est de 9,02tCO<sub>2</sub>e/habitant en 2021<sup>4</sup>.

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ORIGINE ÉNERGÉTIQUE EN 2023

Année de référence : 2010  
↳ 10,9 Mt CO<sub>2</sub> éq (-27 %)



Source

Émissions de gaz à effet de serre - OREGES\_V20241213

Dernière année consolidée disponible : 2023

## Exemple de leviers mobilisés

► Les haies ont un rôle de puits de carbone mais sont aussi une source importante de biomasse, permettant de réduire la dépendance aux énergies fossiles. En 2025, la DRAAF Centre Val de Loire a lancé un **appel à projets « gestion durable et structuration de filières de valorisation durable de la haie et arbres intra-parcellaires »** afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif de gain net de 50 000 km de linéaire de haies à l'échelle nationale d'ici 2030.

Sources

<sup>1</sup> OREGES

<sup>2</sup> Association Nationale paritaire pour l'Emploi et la Formation en Agriculture

<sup>3</sup> COP Centre-Val de Loire

<sup>4</sup> Carbo



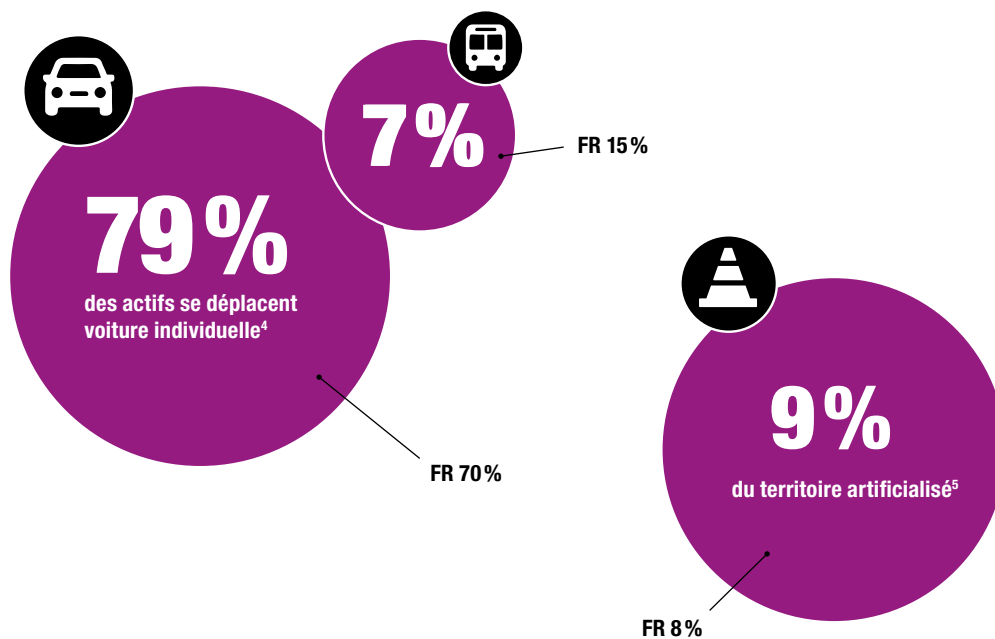
# Aménagement et mobilité

## Données clés et évolutions

► **Espaces consommés**: Entre 2011 et 2024, la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF) a atteint 17 273,1 ha (dont 60 % au profit de l'habitat). C'est dans le Loiret que l'artificialisation est la plus élevée. L'artificialisation se fait plutôt aux dépens des surfaces agricoles, tandis que les surfaces forestières augmentent (+ 43 273 ha de surfaces boisées) sans que cela puisse équilibrer la consommation totale d'espaces. On note aussi que 30% des communes ont artificialisé des espaces NAF pour de la construction d'habitat (sur la période 2012-2017) malgré un départ de ménages sur cette même période<sup>1</sup>.

► **Mobilités**: À l'échelle de la région, la distance moyenne des déplacements domicile-travail évolue à la hausse (+2,5 kilomètres par entre 1999 et 2013 contre +1,6 à l'échelle nationale). En 2013, 2 actifs sur 3 (672 000 personnes) travaillent dans une autre commune que celle où ils résident. Parmi eux 78 000 se rendent en dehors de la région pour travailler<sup>2</sup>.

► **Mobilités douces**: 4012 km d'aménagements cyclables (tous types confondus) existent dans la région en 2024, la plupart étant situés dans le Loiret (889 kms) et l'Indre-et-Loire (493 kms) et principalement dans les zones qui longent la Loire<sup>3</sup>.



### Sources

<sup>1</sup> ARB Centre-Val de Loire

<sup>2</sup> SRADET

<sup>3</sup> Association Vélo et Territoires

<sup>4</sup> Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

<sup>5</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Agreste, 2025)

## Exemple de leviers mobilisés

► **La Loire à Vélo, projet lancé en 2005, propose 900 km d'itinéraires balisés et accueille chaque année 1,9 million de cyclistes.** Son développement est le fruit de partenariats entre les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire, Solutions&Co (agence de développement économique de la Région des Pays de la Loire), les Conseils Départementaux et les

Agences départementales du tourisme du Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique. C'est un vrai moteur d'attractivité et de développement économique durable pour les deux régions, générant 54,5 M€ de retombées économiques en 2022 (+84 % par rapport à 2015). En 2023, un Comité d'itinéraire de La Loire à Vélo a été créé afin de développer et promouvoir l'itinéraire en France et à l'étranger.



# Dynamiques de coopération

► **Pratiques de coopération:** la coopération multi-acteurs, pas encore ancrée profondément dans le fonctionnement du territoire, est en développement. 74 % des entreprises interrogées dans l'étude IMPACT estiment que la capacité à travailler ensemble des collectivités territoriales, des entreprises et des associations a un « impact sur l'engagement des personnes pour leur territoire », agissant ainsi comme un levier pour rele-

ver le sentiment d'appartenance au territoire. 100 % des associations (et 92 % des entreprises) estiment que les alliances entre associations, collectivités, entreprises et initiatives citoyennes sont incontournables ou utiles pour réduire les fragilités du territoire.

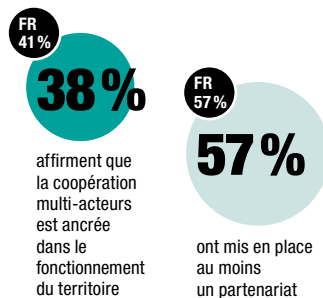
► **Ancrage territorial:** les partenariats contractés par les entreprises et les associations le sont davantage avec des acteurs locaux ou micro-locaux, montrant une ouverture plutôt faible aux échelons suprarégionaux.

► **Partenariats comme leviers de transition:** 74 % des entreprises interrogées pratiquent des partenariats dans un objectif de pratiques responsables. C'est plus que dans toutes les autres régions françaises.

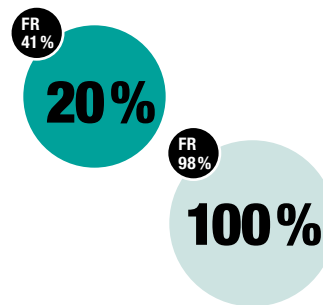
L'étude IMPACT révèle que, pour les associations comme pour les entreprises, le territoire « concentre le qualificatif de territoire sinistré », marqué par des fragilités territoriales relatives aux enjeux de santé, de lien social, de mobilité et de développement économique. Face aux défis et fragilités du territoire, les partenariats sont identifiés comme un vrai levier d'action, plébiscité par les associations et les entreprises.

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

### Entreprises<sup>1</sup>

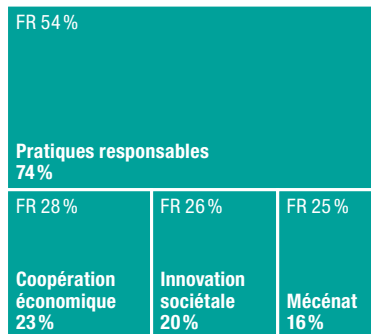


### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

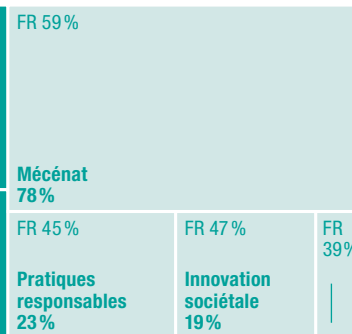


## PRATIQUES PARTENARIALES

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



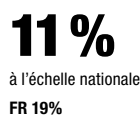
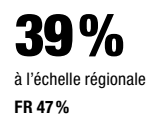
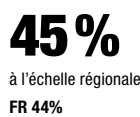
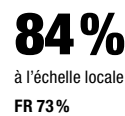
Coopération économique 6%

## ANCRAGE TERRITORIAL

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



### Sources

<sup>1</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comisis – OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Associations – Comisis – OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Centre-Val de Loire

### Alter'Incub Régional



Lancé en 2018, Alter'Incub est un incubateur d'innovation sociale porté par la Région et l'Union régionale des Scop et Scic. Il accompagne, à travers plusieurs parcours, des « projets dont l'innovation est au service de l'intérêt collectif et du territoire » : des projets co-construits, ancrés sur le territoire, et qui répondent à des besoins sociaux et environnementaux. 84 projets ont été accompagnés depuis sa création.

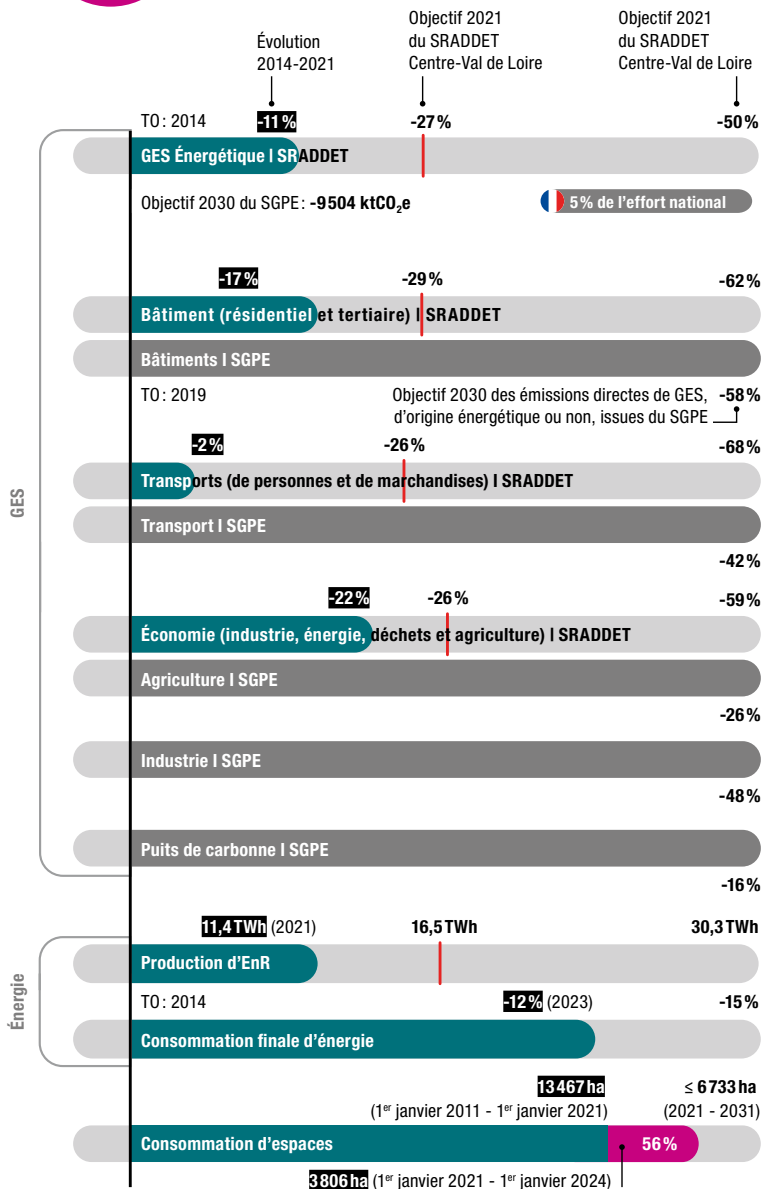
### Villes au Carré Régional



L'association Villes au Carré a pour objectif « d'activer des solutions locales dans les territoires ». Depuis 2007, elle accompagne des élus locaux, des acteurs publics et privés, des associations et des habitants engagés dans la transformation durable de leur territoire : rendez-vous de la revitalisation des centre-villes et centre-bourgs, animation du réseau des « porte-voix » (« activateurs de citoyenneté »), animation du réseau Oxygène, le Lab des transitions en région Centre-val de Loire, etc.



## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



i

Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADDET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

# Défis régionaux majeurs

### ► Renforcer l'attractivité du territoire:

positionnée au carrefour de grands espaces économiques influents, la région doit renforcer son attractivité, son dynamisme économique et ses synergies internes tout en entretenant les liens d'interdépendance qui la lient avec les territoires voisins (Bassin parisien et Arc Atlantique notamment).

### ► Protéger et sécuriser le patrimoine:

les filières économiques, touristiques et les lieux patrimoniaux (Châteaux de la Loire) sont soumis à des risques climatiques croissants (sécheresses, inondations), qui menacent les capacités et conditions d'accueil du public pour les lieux touristiques par exemple.

### ► Maintenir des conditions favorables aux filières économiques historiques du territoire:

les filières historiques, notamment agricoles, sont soumises à des pressions multiples (changements climatiques, artificialisations des sols, pollutions, etc.). Le secteur agricole doit œuvrer pour réduire ses émissions de GES et s'adapter aux nouvelles réalités climatiques afin de maintenir un niveau de rendement élevé.

### ► Développer l'offre de transport collectif:

en Centre-Val de Loire, plus de huit kilomètres sur dix sont parcourus en voiture tous motifs de déplacements confondus (INSEE). Désenclaver et mieux desservir les territoires ruraux est une priorité.

### ► Réduire la consommation énergétique des bâtiments (habitation et tertiaire) par la rénovation et l'écoconception:

le bâti est le premier gisement d'économies d'énergie et de baisse des émissions de gaz à effet de serre au niveau régional.

# Corse

## Une région méditerranéenne fortement tertiairisée

Située au cœur de la Méditerranée occidentale, la Corse est la quatrième plus grande île de cette mer, à seulement 85 km de la Toscane et 12 km de la Sardaigne. Sa géographie contrastée et montagneuse façonne profondément son développement et son attractivité. **Depuis 2015, la population insulaire croît à un rythme soutenu (+1 % par an), soit trois fois plus rapidement que la moyenne métropolitaine.** Cette croissance se concentre autour d'Ajaccio, Bastia et le long du littoral, alimentant des dynamiques périurbaines déjà marquées.

L'économie corse repose principalement sur :

► **Tourisme:** représentant 39 % du PIB et 10 % des emplois, le tourisme constitue un pilier majeur de l'économie insulaire, marqué par une forte saisonnalité. En 2024, la fréquentation touristique a connu une nette hausse de 6,7 % par rapport à l'année précédente. Ce dynamisme, bien

qu'il soutienne largement l'activité économique, engendre également de fortes pressions sur les infrastructures locales (transports, énergie, eau, déchets) ainsi que sur les milieux naturels.

► **Construction:** secteur stratégique pour l'emploi, le bâtiment concentre 14 % des postes salariés régionaux. Toutefois, malgré son importance, l'activité poursuit son ralentissement : l'emploi a reculé de 4,5 % sur un an et les autorisations de construire ont chuté de 14 %. En dépit de ces difficultés conjoncturelles, le BTP demeure un levier économique clé, soutenu par la demande résidentielle et les besoins liés à l'activité touristique.

► **Secteur tertiaire:** l'économie insulaire est fortement tertiairisée (82 % de l'activité), un niveau supérieur à celui de la moyenne nationale hors Île-de-France. L'administration publique y joue un rôle structurant, compensant la faiblesse de l'activité industrielle, en dehors du secteur énergétique.



**8 722 km<sup>2</sup>**

**2** départements

**347 597 habitants**

(+11 % depuis 2010)

**40 hab./km<sup>2</sup>** (16<sup>e</sup> rang)

**153 045 actifs** (+13,3 % d'emplois depuis 2010)

**10,3 % de chômage** (12,1 % FR)

**18,3 % sous le seuil de pauvreté** (14,6 % FR)

**42 157 entreprises**

(0,7 % du total FR)

**0,4 % du PIB national**

(13<sup>e</sup> rang)

**832 hectares consommés entre 2021 et 2023** (+10,6 % par rapport à la période 2011-2013)

Sources :

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024



# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques naturels** : la Corse est exposée aux cyclones méditerranéens, provoquant pluies intenses, crues et inondations. La hausse des vagues de chaleur et la sécheresse des sols accentuent le risque de feux de forêt, qui concernent 57 % de la surface insulaire.<sup>1</sup>

► **Ressource en eau** : 91 % des cours d'eau et la totalité des nappes phréatiques sont en bon ou très bon état écologique. Les principales sources de contamination sont d'origine agricole.<sup>2</sup>

► **Biodiversité** : 30 espèces d'oiseaux nicheurs sont menacées de disparition en Corse, soit 25 % de l'avifaune nicheuse évaluée sur l'île.<sup>3</sup>

► **Espaces naturels** : environ 85 % du territoire est couvert par des habitats naturels ou semi-naturels. 40 % de la surface de l'île est classée en Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).<sup>4</sup>

Qualité de l'air : en 2023, 11 jours de dépassement du seuil réglementaire pour les particules fines (PM10) ont été enregistrés. Dans la zone urbaine d'Ajaccio, la pollution moyenne au dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) a diminué de 44,7 % en 10 ans.<sup>5</sup>

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005



**+4 °C**  
en moyenne en été<sup>6</sup>



**+ 10 jours**  
de plus de 35°C par an<sup>6</sup>



**+5 %**  
de précipitations extrêmes<sup>5</sup>



**-24 %**  
de précipitations en été<sup>5</sup>



**+ 13 jours**  
avec risque significatif de feu de végétation<sup>6</sup>

## Exemple de leviers mobilisés

► Adoption par le Comité de bassin de Corse du **Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PBACC)** en 2018, dispositif régional visant à renforcer la résilience des territoires face aux risques climatiques majeurs (inondations, sécheresse, érosion). Ce plan est piloté et suivi conjointement par la Collectivité de Corse, la DREAL et l'Agence de l'eau.

### Sources

<sup>1</sup> Territorialisation de la planification écologique en Corse, Diagnostic et plan d'actions, 2025

<sup>2</sup> L'état des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse (Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 2024)

<sup>3</sup> Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens de Corse (CEN-Corse, 2017)

<sup>5</sup> La surveillance de la qualité de l'air en Corse, Rapport d'activité (Qualitair Corse, 2023)

<sup>6</sup> Projections climatiques (DRIAS Météo-France, 2025)



# Énergie

## Données clés et évolutions

► **Production électrique:** l'approvisionnement repose sur un trépied énergétique: 34 % d'énergies renouvelables (majoritairement hydroélectricité, puis solaire et éolien), 36 % de production thermique via les centrales de Lucciana et Vazzio, et 30 % d'importations d'électricité depuis l'Italie et la Sardaigne.

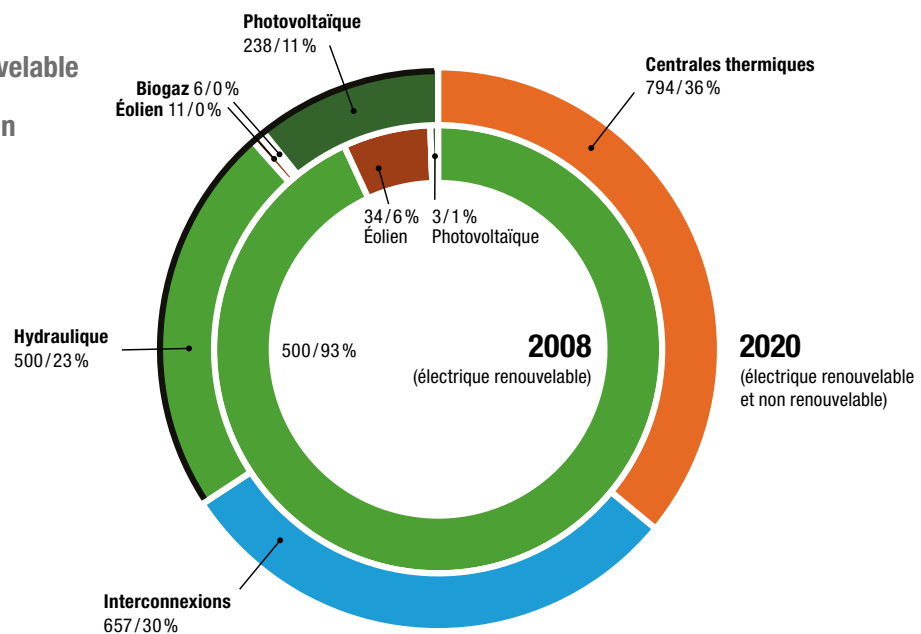
► **Énergies renouvelables:** avec une production de 2 161 kWh par habitant en 2020, la Corse se classe au 1<sup>er</sup> rang national. L'hydroélectricité constitue environ 65 % de cette production, tandis

que le solaire photovoltaïque en représente 24 % (2<sup>e</sup> rang national derrière la Nouvelle-Aquitaine).

► **Consommation:** malgré un mix électrique marqué par une forte part d'énergies renouvelables, la Corse reste fortement dépendante des approvisionnements extérieurs, qui couvrent 87 % de sa consommation d'énergie primaire en 2020 (7 039 GWh). La part des énergies renouvelables locales atteint 14 % de cette consommation (hors agrocarburants), et s'élève à 16 % une fois convertie en énergie finale.

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE EN 2008 ET 2020 (GWh)

↗ 755 GWh électrique renouvelable produits en 2020 (+41 %), pour 2 207 GWh de production électrique nette



### Exemple de leviers mobilisés

► Mise en œuvre par la Collectivité de Corse de la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) 2019-2028**, avec l'objectif d'augmenter de +740 GWh la part des énergies renouvelables sur 10 ans, dont 200 à 270 MW de solaire photovoltaïque, et 50 à 75 MW d'éolien terrestre.

#### Sources

OREGES Édition 2021

Dernière année consolidée disponible: 2020



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

► **Émissions régionales:** en 2021, la région a émis 1,7 Mt éq.CO<sub>2</sub>. Son mix électrique, huit fois plus carboné que celui du continent, en fait la région française à la plus forte intensité carbone du secteur électrique.<sup>1</sup>

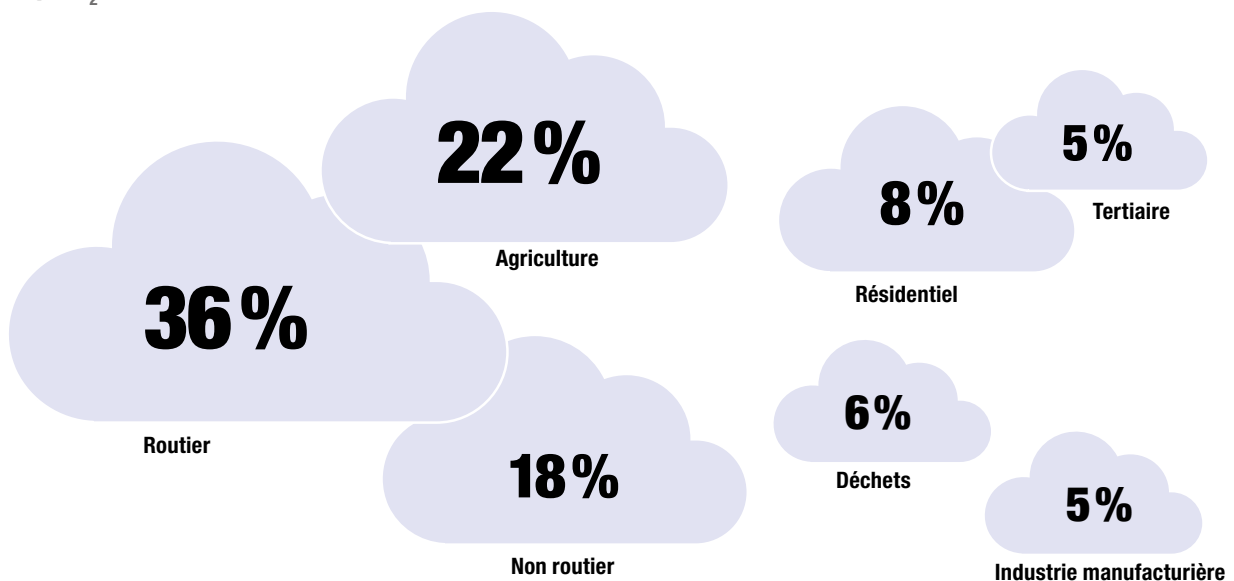
► **Transports:** principal secteur émetteur (36 %), le transport routier prédomine, renforcé par un réseau ferroviaire limité. Le transport non routier représente également une part importante des émissions (18 %), en raison du poids des activités portuaires et aériennes, plus marqué qu'au niveau national.<sup>2</sup>

► **Agriculture:** deuxième secteur émetteur (22 %), l'agriculture est structurée autour de l'arboriculture et la viticulture, ainsi qu'en exploitations spécialisées en élevage bovin, ovin et caprin.<sup>3</sup>

► **Industrie manufacturière:** secteur limité (5 % des émissions), peu développé comparé au reste du territoire national et composé essentiellement d'une industrie agroalimentaire.<sup>3</sup>

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2021

1,7 Mt éq. CO<sub>2</sub>



## Exemple de leviers mobilisés

► Conversion énergétique de la **centrale thermique de Lucciana (Haute-Corse) au fioul léger vers la biomasse liquide** d'ici fin 2025 (EDF), et construction de la **future centrale du Ricanto (Corse-du-Sud)** pour remplacer celle du Vazzio, dernière centrale au fioul lourd en France, avec un objectif de réduction de 65 % des émissions de GES (EDF, 800 M€).

### Sources

<sup>1</sup> OREGES Édition 2021

<sup>2</sup> Émissions de 2021 - source Citepa, inventaire Secten (Métropole), éd. 2023

<sup>3</sup> Territorialisation de la planification écologique en Corse, Diagnostic et plan d'actions, 2025

Dernière année consolidée disponible: 2021



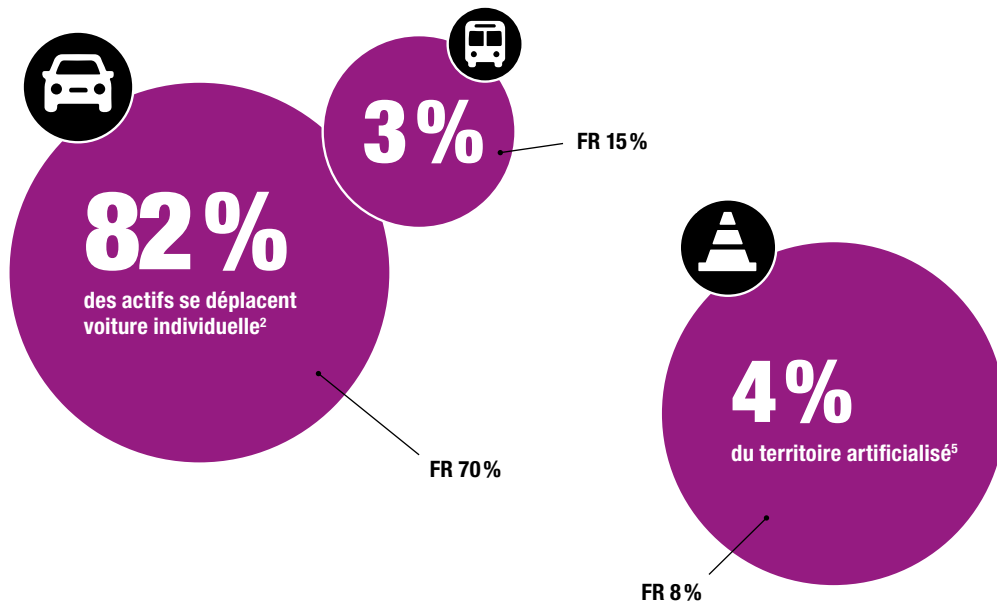
# Aménagement et mobilité

## Données clés et évolutions

► **Espace consommé** : entre 2011 et 2020, 2 130 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers ont été artificialisés, dont 73 % pour des projets d'habitat.<sup>1</sup>

► **Mobilités** : en 2021, 82 % des actifs occupés utilisent la voiture pour se rendre au travail ; les transports collectifs ne représentent que 3 % des trajets, tandis que les modes actifs comptent pour 28 %, essentiellement la marche (27 %).<sup>2</sup>

► **Mobilités douces** : l'usage du vélo reste limité par rapport à la moyenne nationale, en raison d'infrastructures peu développées (66 km d'itinéraires cyclables et 519 stationnements pour 350 000 habitants, soit 0,19 mètre linéaire/hab contre 0,88 ml/hab au niveau national), et d'un taux d'équipement des ménages encore faible (70 %).<sup>4</sup>



### Sources

<sup>1</sup> Suivi de la consommation d'espaces NAF (ministère du Développement Durable, 2022)

<sup>2</sup> Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

<sup>3</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Ageste, 2025)

<sup>4</sup> Territorialisation de la planification écologique en Corse, Diagnostic et plan d'actions, 2025

## Exemple de leviers mobilisés

► Soutien de l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse au **déploiement de vélo à assistance électrique (VAE)** auprès des collectivités, entreprises et particuliers, avec des aides allant jusqu'à 1 000 €

par vélo et jusqu'à 60 % de subvention pour les stations de recharge, afin de favoriser la constitution de flottes en libre-service et usage utilitaire et professionnel.



# Dynamiques de coopération

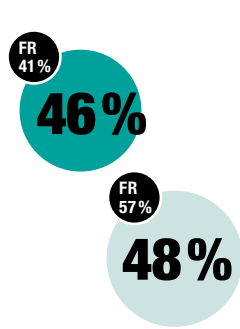
► **Pratiques de coopération:** la région se distingue par une dynamique de co-construction bien ancrée, avec 48 % des entreprises et 97 % des associations engagées dans des partenariats. Pour 29 % des acteurs, cette pratique est tout à fait ancrée dans le modèle territorial. Les associations affichent un haut niveau de coopération entre elles (95 % contre 73 % au national) et avec les fédérations professionnelles (61 % contre 37 %), révélant un écosystème structuré et interconnecté.<sup>1,2</sup>

► **Ancrage territorial et ouverture:** le territoire conjugue un ancrage local et micro-local solide (97 % des associations, 78 % des entreprises) avec une ouverture croissante aux échelles nationale et internationale, portée par des coopérations historiques dans le bassin méditerranéen.<sup>1,2</sup>

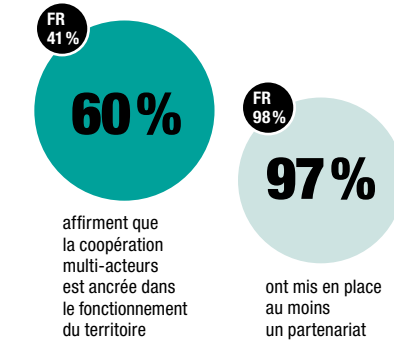
► **Engagement dans le mécénat:** le mécénat y est particulièrement développé, concernant 58 % des associations (39% au national) et mobilisant 45% des entreprises (contre 25 %, meilleure performance nationale), avec des actions ciblées sur des enjeux sociaux clés tels que le pouvoir d'achat, le logement, la sécurité ou l'accès au numérique.<sup>1,2</sup>

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



Territoire aux équilibres singuliers, la Corse s'appuie sur un tissu associatif dynamique et des entreprises engagées dans des démarches responsables, notamment via le mécénat. **Ce réseau, renforcé par des coopérations transfrontalières, offre un terrain favorable à l'expérimentation de solutions innovantes** pour accélérer la transition écologique, en particulier dans les énergies renouvelables. **Il constitue un levier stratégique pour ancrer les dynamiques collectives en faveur du développement durable.**

## PRATIQUES PARTENARIALES

### Entreprises<sup>1</sup>

FR 54 % <b>Pratiques responsables</b> 60 %	FR 25 % <b>Mécénat</b> 45 %
FR 28 % <b>Coopération économique</b> 32 %	FR 26 % <b>Innovation sociétale</b> 23 %

### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

FR 39 % <b>Coopération économique</b> 58 %	FR 59 % <b>Mécénat</b> 52 %
FR 47 % <b>Innovation sociétale</b> 54 %	FR 45 % <b>Pratiques responsables</b> 48 %

## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Corse

### INVECE

Transfrontalier



Piloté par la Région autonome de Sardaigne et cofinancé par le programme Interreg Italie-France Maritime, INVECE est un projet européen lancé en mars 2024 pour deux ans. Il vise à renforcer les liens de coopération sur les territoires transfrontaliers. Porté par huit partenaires en Corse, Sardaigne, Ligurie, Toscane et région Sud, il accompagne la création d'au moins dix communautés énergétiques locales.

### Energia Nostra

Régional



Créée pour accompagner la transition écologique, Porté par l'AUE en partenariat avec l'ADEME, Energia Nostra est le réseau corse des projets citoyens d'énergie renouvelable, lancé en 2021. Il réunit une trentaine de membres (collectivités, PME, associations, agriculteurs, EPIC) et accompagne les acteurs locaux à travers formations, réunions et voyages d'études. Ces projets permettent aux citoyens et acteurs du territoire d'investir dans la transition énergétique et de profiter de ses retombées socio-économiques.

## ANCRAGE TERRITORIAL

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



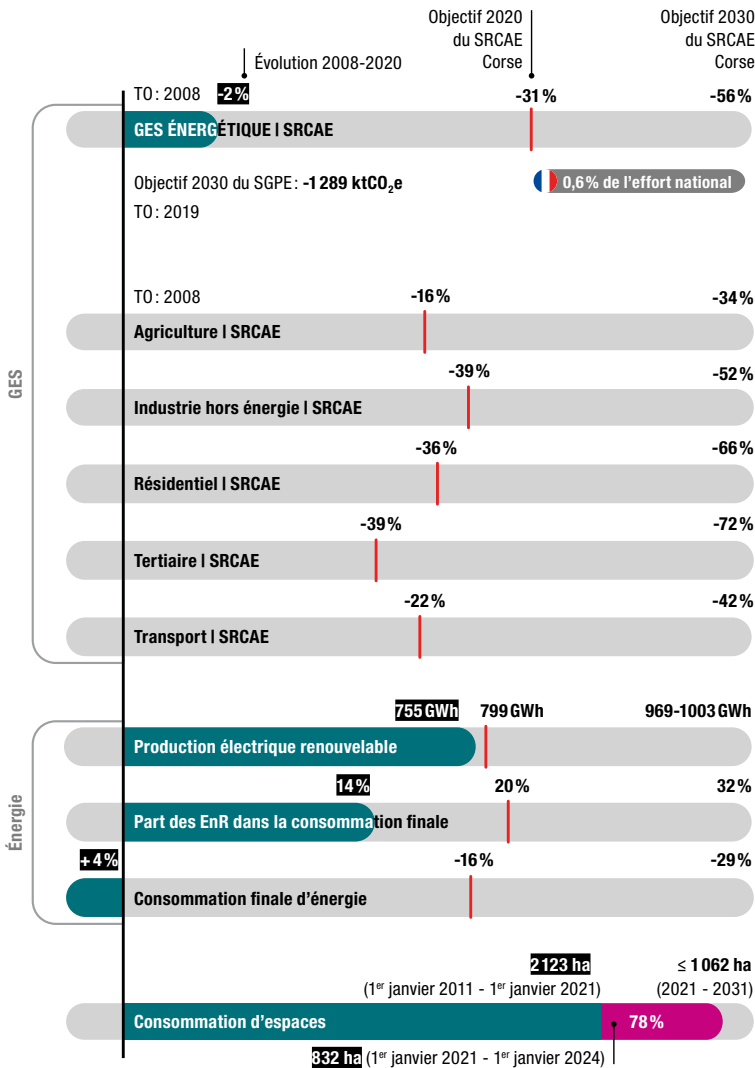
### Sources

<sup>1</sup> Étude IMPACT – Associations – Comis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021



## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRCAE. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

## Défis régionaux majeurs

### ► Modernisation du système énergétique

**insulaire:** sécuriser l'approvisionnement énergétique de la Corse, non interconnectée au réseau continental, en modernisant les centrales thermiques (Ricanto, Lucciana) et en renforçant les capacités de stockage d'électricité.

### ► Développement des énergies renouvelables

**accélérer** le déploiement de projets solaires, hydroélectriques et de biomasse sur l'ensemble du territoire (Ajaccio, Plaine orientale, Centre Corse), tout en conciliant leur intégration avec la préservation des espaces agricoles et naturels, afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles importées et produites localement.

### ► Développement d'une mobilité durable:

massifier le report modal du monovoiturage vers des transports plus sobres (transports publics, flottes électriques, mobilités douces), notamment dans les agglomérations d'Ajaccio et de Bastia.

### ► Adaptation du secteur agricole:

accompagner la transition agroécologique des exploitations agricoles en Corse, en promouvant des pratiques préservant les sols, l'eau, l'air et les paysages, telles que la réduction des intrants chimiques, le développement de l'agriculture biologique, les économies d'énergie, ou encore la protection des aires d'alimentation de captage prioritaires.

### ► Protection de la forêt:

assurer une gestion durable des massifs forestiers pour prévenir les incendies, stocker le carbone et soutenir une filière bois-énergie locale.

### ► Protection de la biodiversité terrestre et marine:

préservier les habitats naturels et les espèces endémiques en renforçant la protection réglementaire (zones de protection forte), en restaurant les ripisylves, milieux humides et littoraux dégradés, et en poursuivant les projets de restauration des herbiers de posidonies dans les petits fonds côtiers.

### ► Structuration d'un tourisme durable:

réorienter le modèle touristique corse vers un éco-tourisme à faible impact, en encadrant les flux estivaux, en optimisant la gestion des ressources (eau, déchets, énergie), et en mobilisant les professionnels à travers des chartes locales, des labels environnementaux et des campagnes de sensibilisation.

# Grand Est

## Une région européenne en transition

Au carrefour de l'Europe, le **Grand Est s'affirme comme la plus européenne des régions françaises** grâce à sa position frontalière avec quatre pays : l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et la Suisse. Si cette ouverture est source d'opportunités économiques, la région connaît une dynamique démographique en recul, marquée par un solde migratoire négatif ces dernières années (-0,04%/an), et ce malgré une population relativement jeune.

L'économie régionale s'articule autour de **trois piliers complémentaires**, engagés dans une transition durable :

► **Forêt et bois** : première région forestière de France (33% du territoire), le Grand Est compte près de 55 000 emplois dans une filière structurée, notamment en Alsace-Lorraine. Soutenue par un réseau de formation et de recherche unique (ENSTIB, CRITT Bois, Fibres Energivie), elle représente un enjeu écologique majeur,

conciliant développement économique et gestion durable des ressources.

► **Industrie** : deuxième région industrielle française, le Grand Est conserve une base industrielle puissante mais fragilisée. La désindustrialisation a profondément marqué certains bassins d'emploi, entraînant la perte de près de 95 000 emplois entre 2004 et 2013. La métallurgie, l'automobile, l'agroalimentaire, le bois et la chimie continuent toutefois de structurer l'emploi régional et constituent le socle d'une industrie en mutation.

► **Agriculture et agroalimentaire** : couvrant plus de la moitié du territoire, l'agriculture du Grand Est se distingue par de puissantes filières et une grande diversité : grandes cultures, élevage et vignobles renommés. Avec plus de 45 000 exploitations et une production valorisée à 8,5 Mds€, la région figure parmi les leaders nationaux, tout en faisant face à des défis de modernisation et de résilience climatique.

**57 440 m<sup>2</sup>**

**9** départements

**5,6 M d'habitants**

(+0,6% depuis 2010)

**97 hab./km<sup>2</sup>** (11<sup>e</sup> rang)

**2,6 M d'actifs**

(-4,1% d'emplois depuis 2010)

**12% de chômage**

(12,1% FR)

**14,5% sous le seuil de pauvreté** (14,6% FR)

**383 057 entreprises**

(6,5% du total FR)

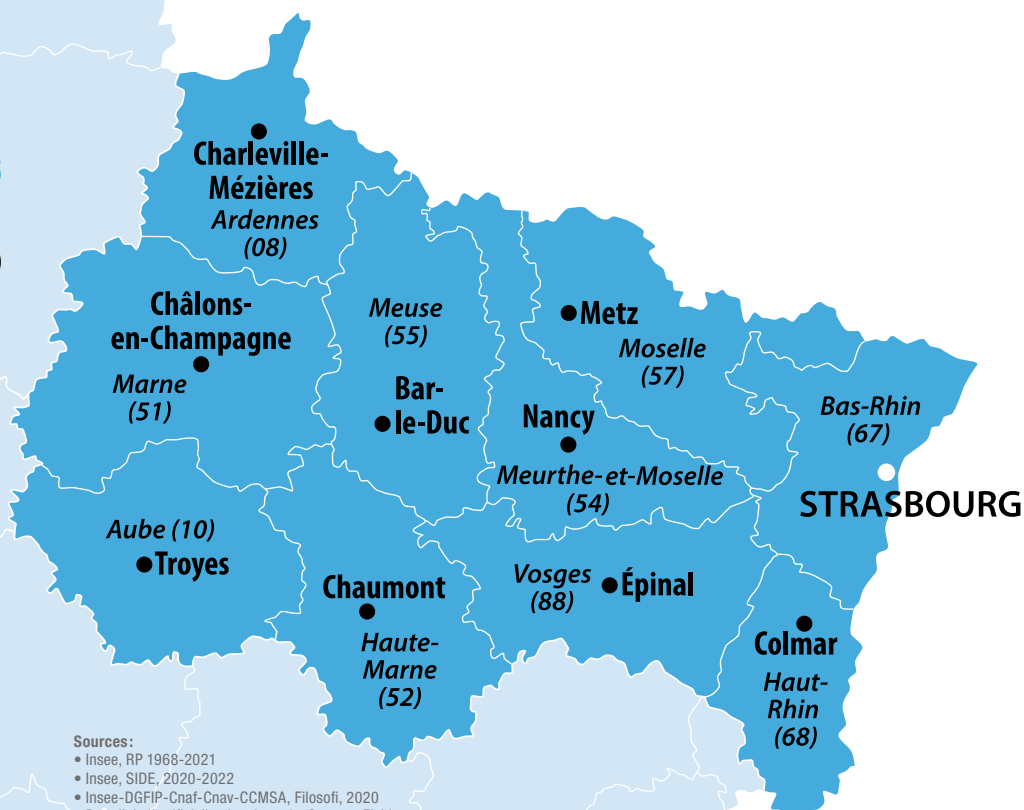
**6,7% du PIB national**

(7<sup>e</sup> rang)

**3 659 hectares consommés entre 2021 et 2023** (-39,2% par rapport à la période 2011-2013)

Sources :

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024





# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques naturels**: la hausse des températures accentue les sécheresses, surtout au sud de la région (Meuse, Meurthe-et-Moselle). Le risque de retrait-gonflement des argiles a explosé (+564 % depuis 2000), touchant 2,7 M d'habitants, soit la plus forte progression en France.<sup>1</sup>

► **Qualité et ressource en eau**: seuls 32 % des cours d'eau (contre 43 % à l'échelle nationale) sont en bon ou très bon état écologique et 70 % des masses d'eau souterraines sont en état chimique médiocre, notamment les trois nappes majeures.<sup>2</sup>

► **Biodiversité**: près de 28 % des plus de 600 espèces évaluées sont menacées, dont 46 % des oiseaux nicheurs.<sup>3</sup>

► **Espaces naturels**: le Grand Est abrite 1 parc national, 6 parcs naturels régionaux (15 % du territoire) et 28 Réserves Naturelles Régionales (RNR).<sup>2</sup>

► **Qualité de l'air**: En 2023, 7 journées de pollution ont été recensées, contre 23 en 2019. Depuis 2010, les concentrations de particules fines (PM10) ont diminué de 33 %.<sup>4,5</sup>

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005



**+3,9°C**  
en moyenne en été<sup>6</sup>



**+7 jours**  
de plus de 35°C par an<sup>6</sup>



**+20%**  
de précipitations extrêmes<sup>6</sup>



**-13%**  
de précipitations en été<sup>6</sup>

### Sources

- <sup>1</sup> Grand Est: Toute l'économie perturbée (Réseau Action Climat, 2024)
- <sup>2</sup> SRADET Grand Est (Région Grand Est, 2024)
- <sup>3</sup> Listes de référence et listes rouges du Grand Est (Odonat, 2025)
- <sup>4</sup> Historique des épisodes de pollution (ATMO Grand Est, 2025)
- <sup>5</sup> ATMO Grand Est - Invent'Air V2024
- <sup>6</sup> Projections climatiques (DRIAS Météo-France, 2025)

## Exemples de leviers mobilisés

► Mise en œuvre par la Région Grand Est du **Plan d'adaptation au changement climatique 2023-2028**, articulé autour de 45 mesures pour anticiper les vagues de chaleur et le manque d'eau, déclinées selon les champs de compétence régionaux, via des dispositifs tels que l'aide à l'investissement, la labellisation ou la mobilisation multi-acteurs.

► Lancement en février 2022 du projet **LIFE Biodiv'Est**, (10 ans, 26 M€), financé par 7 partenaires, pour restaurer la biodiversité, sensibiliser, former et soutenir la recherche et l'innovation (Région Grand Est).



# Énergie

## Données clés et évolution

► **Production d'énergies renouvelables:** entre 2010 et 2022, la production d'énergies renouvelables dans le Grand Est est passée de 32 TWh à près de 43 TWh, couvrant 29 % de la consommation régionale et représentant 13 % de la production nationale.<sup>2</sup>

► **Mix énergétique:** en 2022, le bois-énergie constitue la première source renouvelable régionale (32 %), suivi de l'éolien (19 %), dont la puissance a été multipliée par 4,5 depuis 2010. Le Grand Est est ainsi la 2<sup>e</sup> région française pour l'éolien, avec 21 % de la puissance installée en métropole.<sup>1</sup>

► **Biogaz:** avec 302 installations et 3 076 GWh produits en 2022, la région est leader national en production et en puissance installée, représentant près de 20 % du parc français.<sup>1</sup>

► **Consommation:** entre 2010 et 2022, la consommation finale d'énergie a diminué de 18 %. Sur la même période, la part des énergies renouvelables est passée de 14 % à 26 %, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (21 %).<sup>1</sup>

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2010 ET 2022 (GWH)

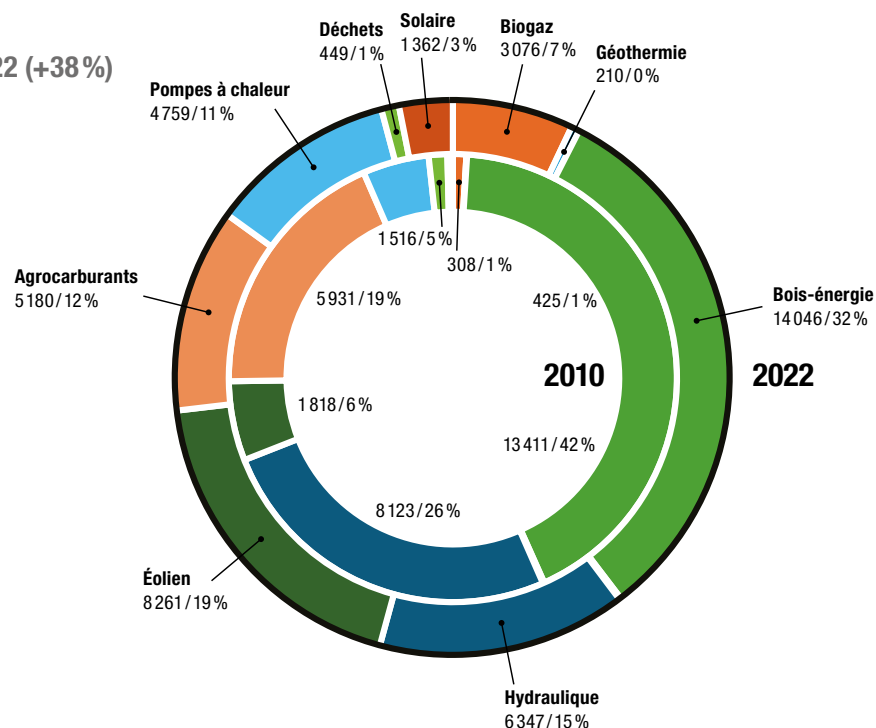
➤ 43,7 TWh produits en 2022 (+38 %)

#### Sources

<sup>1</sup> ATMO Grand Est - Invent'Air V2024

<sup>2</sup> Panorama des énergies renouvelables et de récupération en région Grand Est (DREAL Grand Est, 2024)

Dernière année consolidée disponible : 2022



### Exemples de leviers mobilisés

► Prolongation du partenariat entre l'ADEME et la Région Grand Est avec la signature d'une « **convention de transition écologique** » permettant la délégation partielle du fonds chaleur, et le renouvellement du programme **Climaxion** pour accélérer la production de chaleur renouvelable et la décarbonation de l'industrie.

► Soutien de 3 M€ à l'**implantation du site industriel INNOPLATE** à Haguenau, dédié à la production de plaques bipolaires métalliques, composants essentiels des batteries pour véhicules à motorisation hydrogène (4 M de plaques/an, soit 10 000 véhicules)



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolution

► **Émissions régionales**: en 2022, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 30 % par rapport à 2010, soit une baisse moyenne de 2,9 % par an. Les réductions les plus marquées concernent le secteur de l'énergie (-12,5 %/an), le résidentiel (-5,3 %) et l'industrie manufacturière (-4,4 %).

► **Industrie manufacturière**: responsable de 29 % des émissions régionales, elle a réduit ses émissions de 42 % depuis 2010, notamment

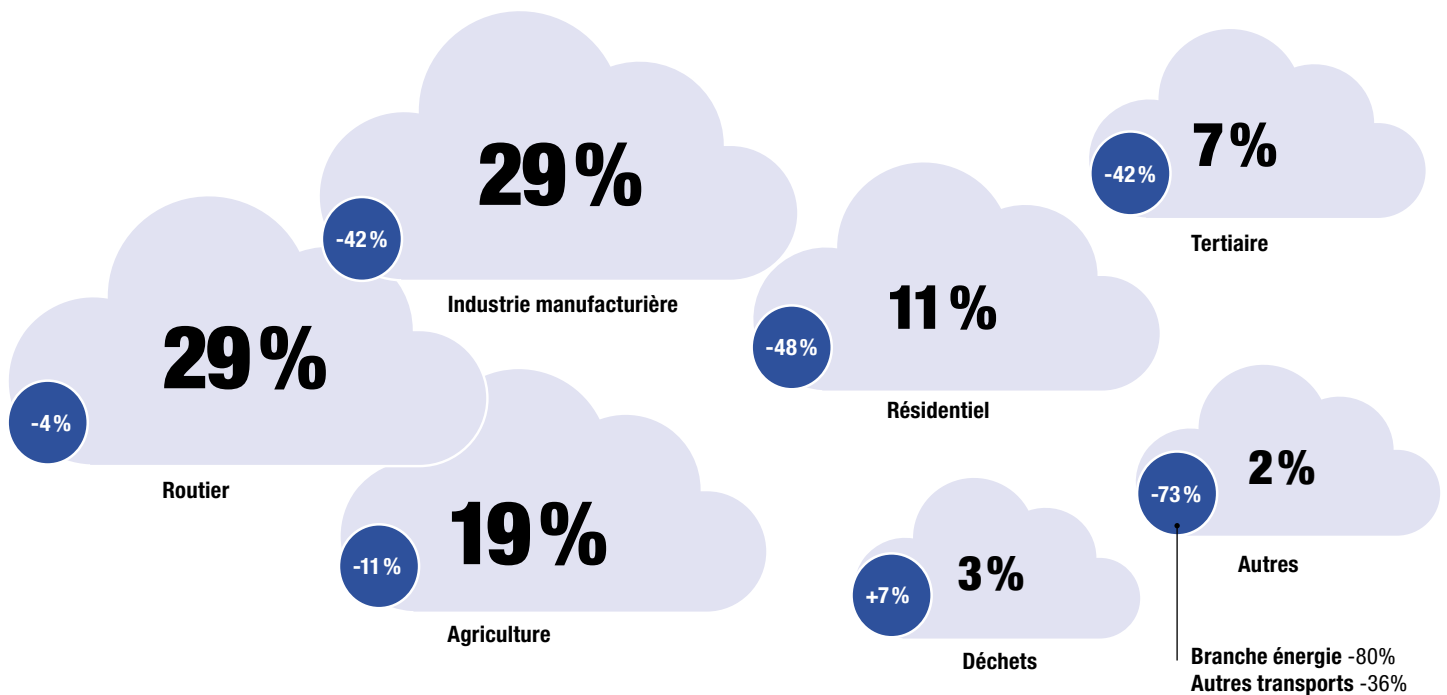
grâce à la fermeture de sites fortement émetteurs et à des efforts en matière d'efficacité énergétique. Malgré cette baisse, l'industrie reste un important émetteur, avec 14 sites parmi les 50 plus polluants au niveau national.

► **Énergie fossile**: malgré la baisse globale des émissions, la consommation de produits pétroliers reste la principale source, représentant 38 % des émissions régionales en 2022, soit une hausse de 4 points par rapport à 2010.

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2022

Année de référence : 2010

↳ 40 Mt CO<sub>2</sub> éq (-30 %)



## Exemple de leviers mobilisés

► Renouvellement du programme « **Territoires d'industrie** » pour 2023-2027, avec 9 projets soutenus en Grand Est, dont le projet « SauSOP » de Soprema ou celui de Haffner Energy dans le gaz renouvelable, pour un financement total de 5,1 M€.

Source

Émissions de gaz à effet de serre (ATMO Grand Est - PCAET - PRG total 2021)

Dernière année consolidée disponible : 2022



# Aménagement et mobilité

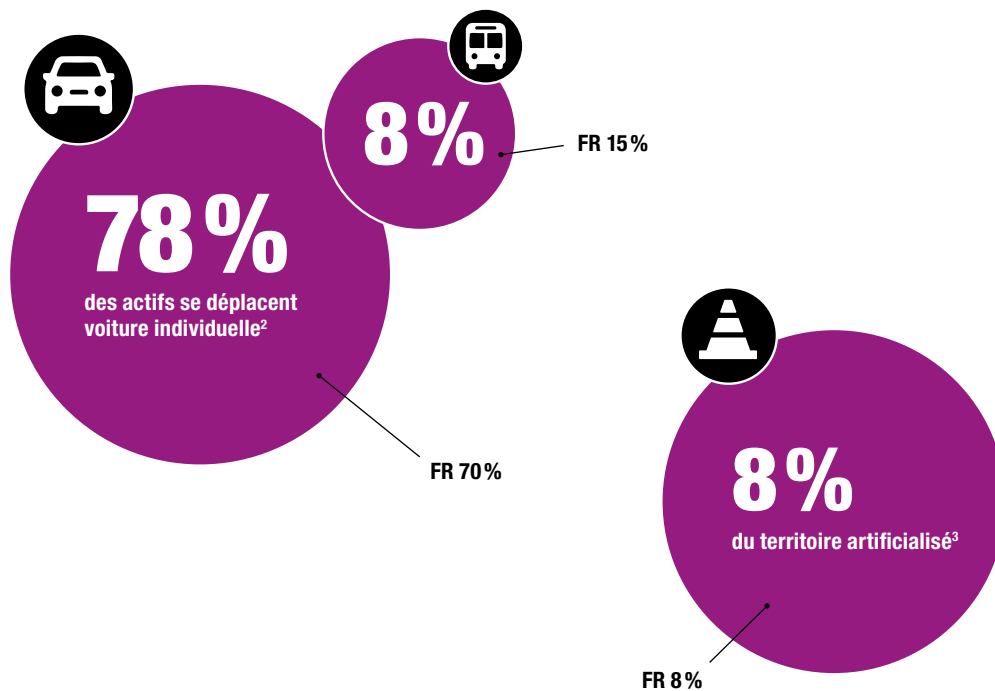
## Données clés et évolutions

► **Espace consommé** : entre 2011 et 2020, 15 632 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers ont été artificialisés, dont plus de 63 % à des fins d'habitat.<sup>1</sup>

► **Déplacements transfrontaliers** : le Grand Est se distingue par l'importance des flux transfrontaliers, avec près de 203 000 travailleurs franchissant chaque jour une frontière depuis leur domicile (+27 % depuis 2010). Ils parcourent en moyenne 38 km par jour, contre 15 km pour les non-frontaliers.<sup>2</sup>

► **Mobilités** : les trajets domicile-travail, bien qu'ils ne représentent que 19 % des déplacements, couvrent 29 % des distances totales parcourues et organisent les flux aux heures de pointe.<sup>2</sup>

► **Infrastructures cyclables** : le Grand Est dispose de 2 542 km de voies vertes et véloroutes, dont plus de 600 km dans l'agglomération de Strasbourg, qui possède le premier réseau cyclable de France en densité et en usage, avec une part modale du vélo atteignant 14,3 % (3 % de moyenne nationale).



### Source

<sup>1</sup> Suivi de la consommation d'espaces NAF (ministère du Développement Durable, 2022)

<sup>2</sup> Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

<sup>3</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Ageste, 2025)

## Exemples de leviers mobilisés

► Mise en service depuis 2022 du **Réseau Express Métropolitain Européen (REME)** avec 800 trains supplémentaires par semaine dans l'agglomération strasbourgeoise (Région Grand Est et Eurométropole de Strasbourg).

► Soutien à l'aménagement de points d'arrêt ferroviaires ou routiers via le **Dispositif d'Intervention Régional Intermodalité Grand Est**

(financement jusqu'à 50% du montant HT) pour encourager la création de pôles d'échanges multimodaux (Région Grand Est).

► Lancement par la Région du **Plan Vélo 2022-2028** en 31 actions pour encourager massivement la mobilité cyclable, avec un budget de 125 M€, dont 58 M€ pour la réalisation des infrastructures cyclables.



# Dynamiques de coopération

► **Excellence collaborative:** avec 94 % des associations et 76 % des entreprises engagées dans des partenariats (contre 57 % d'entreprises au niveau national), le Grand Est figure parmi les régions les plus dynamiques. Les partenaires privilégiés sont les acteurs publics locaux pour les associations (94 %) et, côté entreprises, les acteurs nationaux tels que l'ANCT ou la Banque des Territoires (50 %, taux le plus élevé en France).<sup>1,2</sup>

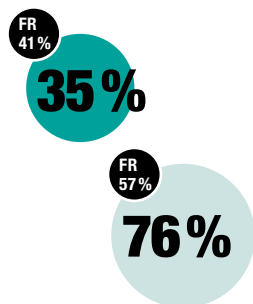
► **Ancrage territorial:** l'écosystème du Grand Est affiche un ancrage équilibré entre le local

(66% des associations, 58 % des entreprises) et les niveaux régional et national. Les associations se distinguent par un ancrage national plus marqué (36 %, contre 26% national), soutenu par la dynamique transfrontalière de la région.<sup>1,2</sup>

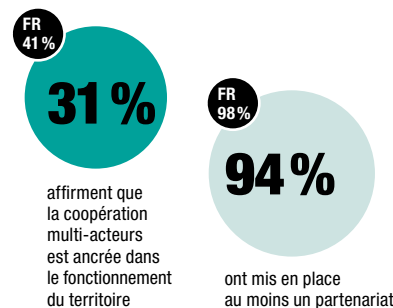
► **Pratiques partenariales:** l'innovation sociale et les pratiques responsables sont les formes de collaboration les plus pratiquées par l'écosystème régional. Les entreprises se mobilisent fortement sur les enjeux d'emploi et d'insertion (82 %, contre 42 % au niveau national).<sup>1,2</sup>

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

Entreprises<sup>1</sup>

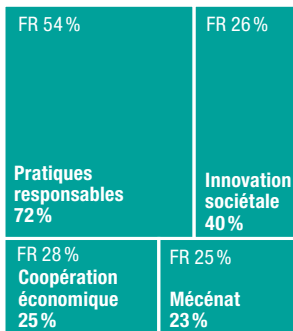


Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

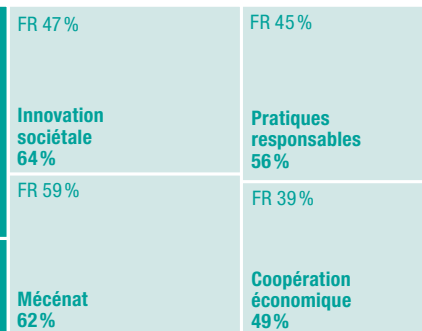


## PRATIQUES PARTENARIALES

Entreprises<sup>1</sup>

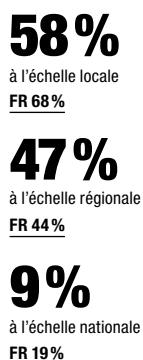


Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

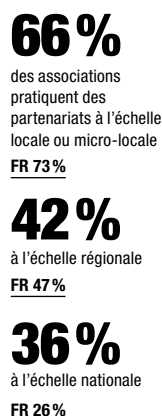


## ANCRAGE TERRITORIAL

Entreprises<sup>1</sup>



Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



Sources

<sup>1</sup> Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021

**Le Grand Est développe un écosystème partenarial mature**, où pratiques responsables et innovation sociétale constituent des axes structurants partagés entre entreprises et associations. **Cet engagement reflète une réelle capacité à fédérer les acteurs autour des enjeux du développement durable.**

Des initiatives telles que le projet GREATER GREEN+, consortium transfrontalier visant à faire émerger de nouveaux projets collaboratifs pour la transition écologique, ou le COLLECTif Grand Est, centré sur l'économie circulaire, illustrent concrètement la dynamique engagée.

## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Grand Est

**Club EFC Grand Est**  
Régional



Créé en 2018 par l'association Initiatives Durables, le Club EFC Grand Est rassemble des entreprises, des collectivités et des acteurs locaux pour promouvoir l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC), un modèle économique axé sur la performance d'usage et la coopération plutôt que sur la vente de biens. Le club organise des rencontres, des formations, des ateliers et des projets collaboratifs pour accompagner la transition vers des modèles économiques plus durables.

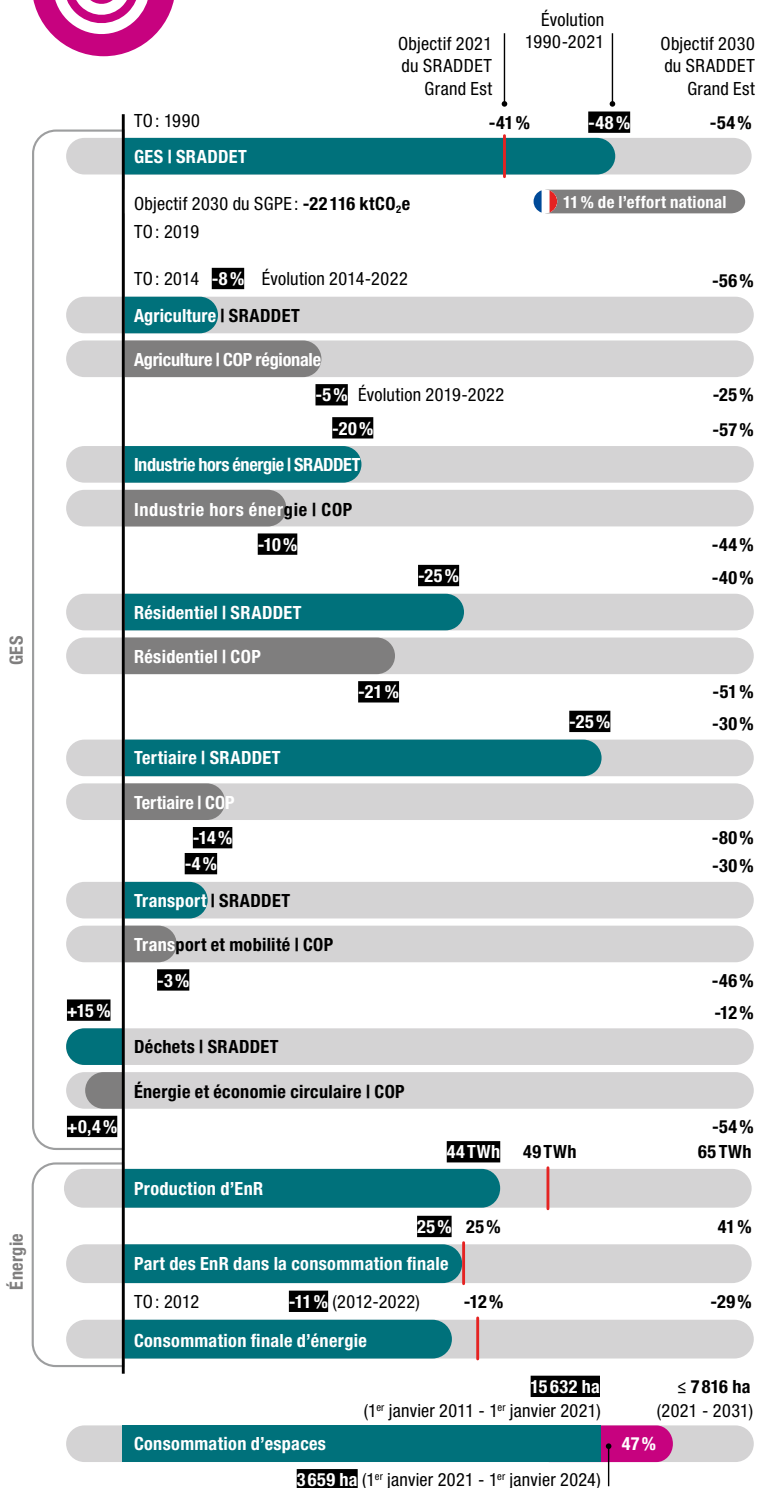
**Réseau PARTAAGE**  
Régional



Le réseau PARTAAGE, animé par l'association Citoyens et Territoires, fédère depuis 2020 les acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs, entreprises, collectivités, associations) afin de promouvoir une alimentation durable et responsable. Par des groupes de travail et des événements, il facilite l'échange de bonnes pratiques et le co-développement de projets communs, comme le dispositif « À TABLE! », qui allie distribution de paniers bio et ateliers de sensibilisation auprès de publics précaires.



## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



## Défis régionaux majeurs

► **Adaptation au changement climatique et gestion de l'eau**: renforcer la résilience face aux épisodes de sécheresse et d'inondation par la désimperméabilisation et la végétalisation des espaces urbains, tout en sécurisant durablement la ressource en eau, notamment dans les zones rurales du Plateau lorrain et les bassins versants du Rhin et de la Meuse.

► **Protection et restauration des milieux naturels**: restaurer les tourbières, prairies humides et corridors écologiques, en priorité sur le massif des Vosges et dans les vallées ardennaises, pour préserver la faune et la flore spécifiques.

► **Soutien à la transition agricole**: promouvoir les pratiques agroécologiques dans les grandes zones agricoles de la plaine d'Alsace et de la Champagne humide pour lutter contre l'érosion et améliorer la séquestration du carbone.

► **Massification des énergies renouvelables**: accélérer la production d'énergies renouvelables dans les zones à fort potentiel régional — bois-énergie dans les Vosges, solaire dans la Marne et l'Aube, méthanisation dans les territoires agricoles de la Meuse — en priorisant les zones d'accélération identifiées.

► **Accompagnement à la décarbonation du transport routier**: renforcer la conversion des flottes publiques et privées aux énergies alternatives (électrique, GNV, hydrogène), en ciblant particulièrement les poids lourds et véhicules utilitaires, notamment sur les grands axes transfrontaliers.

► **Transition et décarbonation de sites industriels**: réduire les émissions des pôles industriels sidérurgiques, chimiques et pétrochimiques grâce au déploiement de projets structurants d'hydrogène vert, à l'optimisation énergétique des procédés et au développement du captage-stockage de carbone.

### i

Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution. Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes. Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

# Hauts-de-France

## Une région industrielle en mouvement

Région frontalière marquée par son héritage industriel, les Hauts-de-France constituent un carrefour européen stratégique. Si la région connaît une démographie quasi stable depuis 2015 (-0,04 %/an), cette stagnation reflète à la fois une **faible attractivité migratoire et un enjeu de renouvellement des dynamiques économiques**, dans un territoire qui présente l'une des plus fortes densités de population après l'Île-de-France.

L'économie régionale repose sur trois piliers, chacun confronté à des défis majeurs de durabilité :

► **Agriculture et agroalimentaire** : 1<sup>re</sup> région française en valeur ajoutée par exploitation, les Hauts-de-France comptent plus de 23 000 exploitations, représentant 6 % de la richesse régionale. Blé, pommes de terre, betteraves et légumes d'industrie soutiennent un tissu agroalimentaire dense et structurant, porté par des groupes comme Bonduelle, Roquette ou McCain.

Confronté à la volatilité des marchés, aux aléas climatiques et à la pression sur les intrants, le secteur cherche un modèle plus résilient, alliant performance économique, environnementale et sociale.

► **Industrie** : héritière d'une tradition industrielle dans l'automobile, la chimie et la sidérurgie, la région emploie plus de 255 000 salariés dans ce secteur. Elle s'engage dans une réindustrialisation durable portée par la stratégie Rev3, avec des pôles d'innovation comme EuraTechnologies à Lille ou le Hub de l'énergie à Amiens.

► **Logistique et mobilité** : située au carrefour des grands flux européens, la région est la 1<sup>re</sup> de France en emploi logistique (près de 9 % des effectifs nationaux). Elle bénéficie d'infrastructures multimodales performantes, avec des hubs majeurs comme le complexe industrialo-portuaire de Dunkerque, engagé dans un ambitieux projet de décarbonation (ZIBaC).



**27 208 m<sup>2</sup>**

**5** départements

**5,9 M d'habitants**

(+0,7 % depuis 2010)

**189 hab / km<sup>2</sup>** (5<sup>e</sup> rang)

**2,7 M d'actifs** (pour -1,7 % d'emplois depuis 2010)

**14,8 % de chômage** (12,1 % FR)

**17,2 % sous le seuil de pauvreté** (14,6 % FR)

**363 596 entreprises**

(6,1 % du total FR)

**7,2 % du PIB national**

(6<sup>e</sup> rang)

**3 763 hectares consommés entre 2021 et 2023** (-32,7 % par rapport à la période 2011-2013)

Sources :  
• Insee, RP 1968-2021  
• Insee, SIDE, 2020-2022  
• Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020  
• Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024



# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques naturels**: l'intensification des précipitations hivernales renforce l'exposition aux inondations et mouvements de terrain, premier aléa naturel régional. En 2022, 63 % des communes sont concernées, dont 13 % à un niveau moyen ou fort.<sup>1</sup>

► **Qualité et ressource en eau**: en 2019, seuls 15 % des cours d'eau sont en bon état chimique, et moins d'un tiers en bon état écologique.<sup>2</sup> Biodiversité: 19 % des 491 espèces évaluées sont menacées de disparition à court terme. La progression des espèces exotiques envahissantes accentue l'érosion de la biodiversité locale.<sup>3</sup>

► **Espaces naturels**: le territoire des Hauts-de-France est couvert par 18 % d'aires protégées (0,2 % en zone de protection forte). Avec un taux de boisement de 15 %, la région est nettement en dessous de la moyenne nationale (27 %).<sup>4</sup>

► **Qualité de l'air**: 9 journées d'épisodes de pollution ont été enregistrées en 2023, contre 23 en 2022. Les concentrations de particules PM10 ont baissé de 24 % en dix ans.<sup>5</sup>

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100: QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005

### Sources

<sup>1</sup> Exposition aux risques météo-sensibles (CERDD, 2023)

<sup>2</sup> Chiffres clés de l'eau (ARB Hauts-de-France, 2022)

<sup>3</sup> Listes rouges régionales (Picardie Nature / GON, 2024)

<sup>4</sup> Espaces naturels (COP Hauts-de-France, 2025)

<sup>5</sup> Rapport annuel (Atmo Hauts-de-France, 2024)

<sup>6</sup> Projections climatiques (DRIAS Météo-France, 2025)

<sup>7</sup> Élévation du niveau de la mer (BRGM, 2022)



**+3,1 °C**  
En moyenne<sup>6</sup>



**+15 jours**  
de plus de 30°C par an<sup>6</sup>



**+43%**  
de précipitations extrêmes<sup>6</sup>



**-8%**  
de précipitations en été<sup>6</sup>



**+80 cm**  
d'élévation du niveau de la mer par rapport à 2020, avec un risque de submersion de 98 % de la superficie de Calais<sup>7</sup>

## Exemples de leviers mobilisés

► Mise en œuvre du **plan d'actions Trame verte et bleue**, avec l'intégration d'un volet Trame noire pour limiter la pollution lumineuse et protéger la faune nocturne (depuis 2021, Région Hauts-de-France).

► Prolongation du **Plan Arbres**, avec subventions à la plantation et valorisation des haies, mares et corridors écologiques via le dispositif « Nature en chemins » (2022-2027, Région Hauts-de-France).



# Énergie

## Données clés et évolutions

► **Production d'énergies renouvelables**: entre 2010 et 2021, la production régionale d'énergies renouvelables (hors valorisation des déchets) est passée de 14 TWh à 29 TWh, soit une progression de plus de 100 %. Cette production couvre 16 % de la consommation régionale d'énergie.

► **Mix énergétique**: en 2021, l'éolien est la première source d'énergie renouvelable en Hauts-de-France (production multipliée par 5,5 depuis 2010), suivi du bois-énergie. Les plus fortes croissances concernent le solaire photovoltaïque, le biogaz et les pompes à chaleur hors géothermie.

► **Éolien**: l'éolien représente 93 % de la production électrique renouvelable régionale. En 2023, les Hauts-de-France concentrent 30 % de la production nationale d'éolien terrestre, en faisant la première région française pour cette filière.

► **Consommation**: en 2021, la consommation finale est en baisse de 4 % par rapport à 2010. Les énergies fossiles restent dominantes (70 %), mais la part du renouvelable progresse: +39 % pour le bois-énergie, +4 % pour les autres sources thermiques.

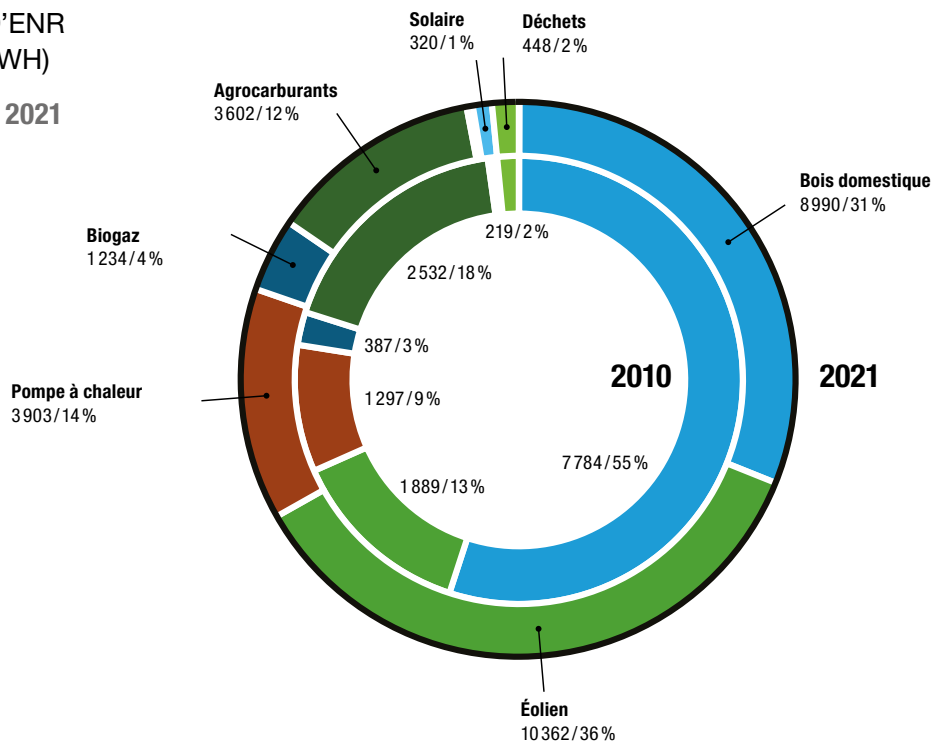
### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2010 ET 2021 (GWH)

➤ 29 TWh produits en 2021

Source

Énergie (Atmo Hauts-de-France / Inventaire - Méthode 2023 - Version 2, 2025)

Dernière année consolidée disponible: 2021



### Exemples de leviers mobilisés

► Mise en œuvre de la **feuille de route Rev3**, portée depuis 2013 par la Région et la CCI Hauts-de-France, pour développer la production d'énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque à travers le **fonds FRATRI**, visant une production de 1 778 GWh en 2031 (2022-2027).

► Lancement des «**Itinéraires gaz verts 2025**» dans le cadre de la **stratégie régionale Métha'Morphose**, visant à accélérer le développement du biométhane et à atteindre 100 unités injectant du gaz renouvelable d'ici fin 2025 (2024, Région Hauts-de-France).



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

► **Émissions régionales:** en 2021, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 18 % par rapport à 2012, année de référence des objectifs du SRADET Hauts-de-France, fixés à -20 % pour la période.

► **Industrie manufacturière:** elle est le premier secteur émetteur de la région, en raison notamment des procédés liés à la sidérurgie. Les émissions ont baissé de 30 % depuis 2012, dans un

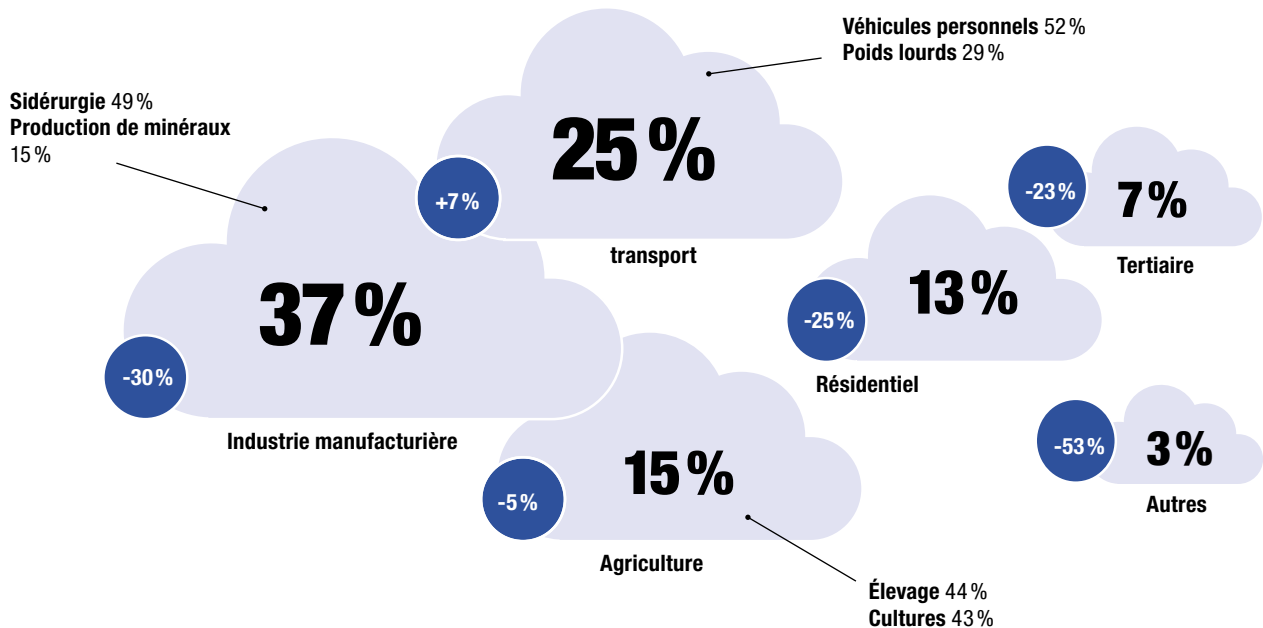
contexte de forte intensité industrielle avec sept sites qui comptent parmi les 50 plus gros émetteurs français.

► **Transport:** second secteur émetteur, responsable d'un quart des émissions régionales. Entre 2012 et 2021, les émissions ont progressé de 7 %, portées par l'augmentation du transport de marchandises et un trafic routier en hausse de 2 % par an dans la métropole lilloise.

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2021

Année de référence: 2012 (objectifs du SRADET Hauts-de-France)

↳ 48 Mt CO<sub>2</sub> éq (-18%)



## Exemple de leviers mobilisés

► Accompagnement par les services économiques de l'État en région (SEER) des **40 sites industriels les plus émetteurs** (représentant 80 % des émissions industrielles régionales), avec plus de 230 projets de décarbonation recensés pour 33 industriels des Hauts-de-France (depuis 2023).

### Source

Émissions de gaz à effet de serre (Atmo Hauts-de-France / Inventaire - Méthode 2023 - Version 2, 2025)

Dernière année consolidée disponible: 2021



# Aménagement et mobilité

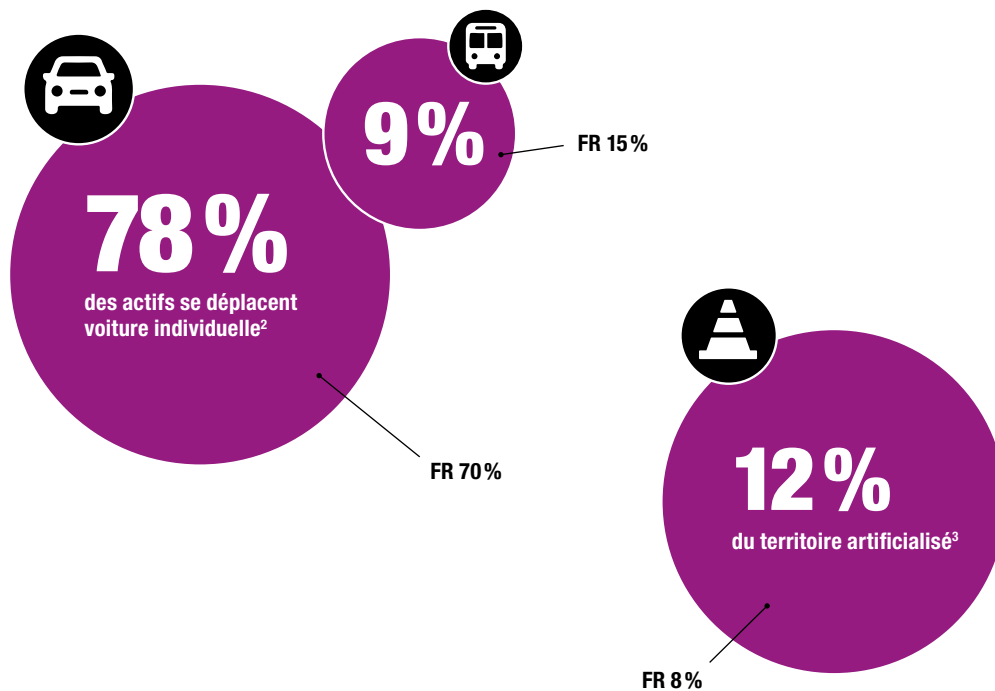
## Données clés et évolutions

► **Espaces consommés :** de 2011 à 2020, 15 734 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers ont été consommés, dont plus de 50 % par l'habitat et 37 % par les activités économiques.<sup>1</sup>

► **Mobilités :** 35 % des habitants des Hauts-de-France sont des grands mobiles (trajets domicile-travail de plus de 10 km), soit la proportion la plus élevée de France, avec une moyenne de 83 km/jour. Les émissions liées aux trajets domicile-travail sont en moyenne 7 % plus élevées que dans les autres régions hors Île-de-France.<sup>2</sup>

► **Transport ferroviaire :** seconde région ferroviaire de France avec 340 km de lignes à grande vitesse, soit 15 % du réseau national. Le train est largement utilisé vers les grandes agglomérations, notamment l'Île-de-France, destination vers laquelle sa part modale atteint 85 %.<sup>2</sup>

► **Infrastructures cyclables :** avec 1,5 km pour 1 000 habitants, la région reste en dessous de la moyenne nationale (1,7 km) et des régions les plus avancées, malgré un effort notable de développement (+380 km de pistes en 2022).<sup>2</sup>



### Source

<sup>1</sup> Suivi de la consommation d'espaces NAF (ministère du Développement Durable, 2022)

<sup>2</sup> Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

<sup>3</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Ageste, 2025)

## Exemples de leviers mobilisés

► Réalisation du **Canal Seine-Nord-Europe**, maillon clé pour assurer la liaison fluviale à grand gabarit entre la Seine et l'Europe du Nord, favorisant le report modal vers le fluvial (livraison prévue 2028, SCSNE).

► Déploiement des **contrats opérationnels de mobilité (COM) et des plans d'actions mobi-**

**lité solidaire (PAMS)** en Hauts-de-France afin de renforcer et valoriser l'offre de services multimodaux (2024-2029, Région Hauts-de-France).

► Lancement du **Plan Vélo régional** visant à augmenter la part modale du vélo de 3 % à 12 % d'ici 2030 (2024-2028, Région Hauts-de-France).



# Dynamiques de coopération

► **Excellence collaborative :** Forte densité partenariale ancrée localement : la région se distingue par un haut niveau de maturité en matière de coopération, tant du côté des associations (98 %) que des entreprises (76 %), affichant un dynamisme nettement supérieur à la moyenne nationale (57 %). Ces partenariats sont majoritairement développés à l'échelle locale, reflet d'une approche fondée sur la proximité, l'ancrage territorial et l'engagement collectif.<sup>1,2</sup>

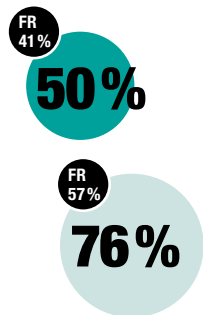
► **Partenariats à visée éducative :** les entreprises régionales orientent prioritairement leurs partenariats auprès des établissements scolaires et des acteurs académiques (45 %, contre 22 % au niveau national). En revanche, les coopérations à vocation économique restent marginales (5 % contre 28 % en moyenne nationale), tout comme le mécénat d'entreprise (7 % contre 25 %).<sup>1</sup>

Les Hauts-de-France se distinguent par un positionnement singulier dans le paysage national des coopérations territoriales : d'un côté, un **tissu associatif particulièrement mobilisé et bien ancré localement**; de l'autre, des **entreprises fortement engagées dans les coopérations multi-acteurs, avec une orientation marquée vers les pratiques responsables et l'innovation sociétale.**

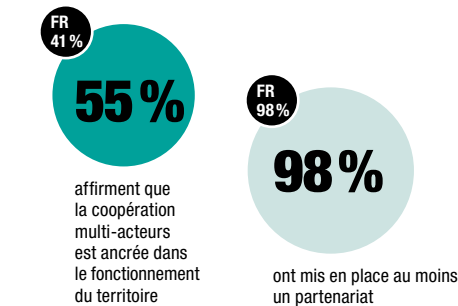
Cet engagement, adossé à un ancrage territorial fort à l'échelle locale et micro-locale, façonne un écosystème propice à l'émergence de nouveaux partenariats structurants. **Il constitue un terreau favorable pour amplifier les dynamiques en faveur de la transition écologique, déjà perceptibles dans plusieurs initiatives territoriales (voir ci-dessous).**

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

Entreprises<sup>1</sup>

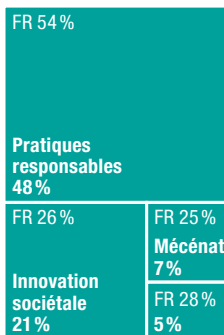


Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

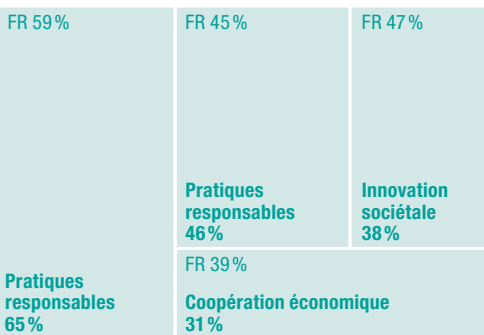


## PRATIQUES PARTENARIALES

Entreprises<sup>1</sup>



Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



## ANCRAGE TERRITORIAL

Entreprises<sup>1</sup>



Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



Source

<sup>1</sup> Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021

## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Hauts-de-France

**Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)** Régional

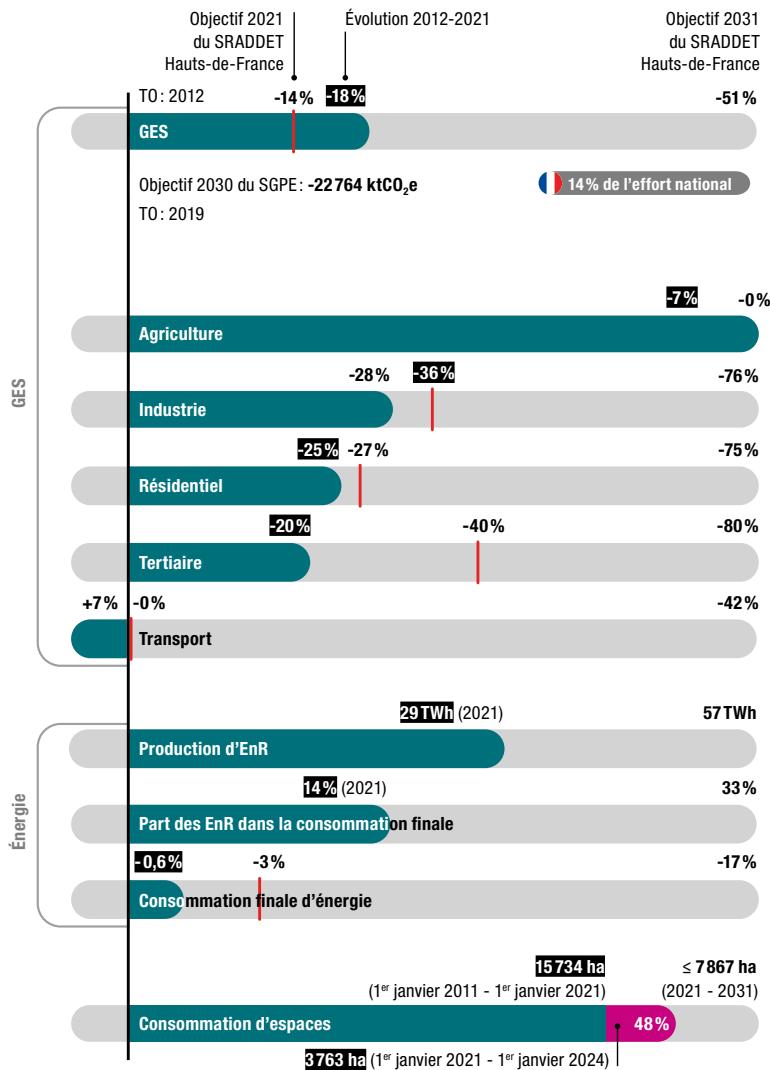
GIP créé en 2001, le Cerdd accompagne les acteurs publics et privés vers de nouveaux modèles de société, en les incitant à contribuer aux transitions économique, sociale et écologique en Hauts-de-France. Il mobilise les acteurs publics et privés à travers plusieurs missions : veille, analyse et valorisation des projets et initiatives régionales, animation de réseaux, production et diffusion de ressources et accompagnement collectif des porteurs de projet.

**Réseau Transition Hauts-de-France** Régional

Le Réseau Transition Hauts-de-France a pour mission de fédérer, former et accompagner les initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique dans la région. Entre 2025 et 2027, l'association met en œuvre le projet COOPÉRATION, destiné à expérimenter et renforcer les partenariats entre collectivités, associations, collectifs citoyens et entreprises sur une dizaine de territoires des Hauts-de-France.



## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

## Défis régionaux majeurs

- ▶ **Décarbonation industrielle massive:** réussir la transformation du bassin industriel historique vers une industrie bas-carbone compétitive, avec le Dunkerquois comme territoire pilote.
- ▶ **Sécurisation du littoral:** renforcer la résilience des zones côtières, notamment au nord-est et le long de la côte d'Opale, fortement exposées à l'élévation du niveau de la mer et à l'érosion côtière.
- ▶ **Développement du biogaz et de la méthanisation:** étendre la production de biogaz territorial en valorisant les ressources agricoles et les déchets organiques.
- ▶ **Accélération de la transition énergétique:** augmenter massivement les énergies renouvelables dans le mix énergétique régional, en s'appuyant sur les atouts éoliens et le potentiel photovoltaïque.
- ▶ **Renforcement du report modal vers le fluvial:** développer le transport de marchandises par voies navigables, notamment via le futur Canal Seine-Nord Europe.

# Île-de-France

## L'Île-de-France, une région à l'économie tertiairisée marquée par des inégalités majeures

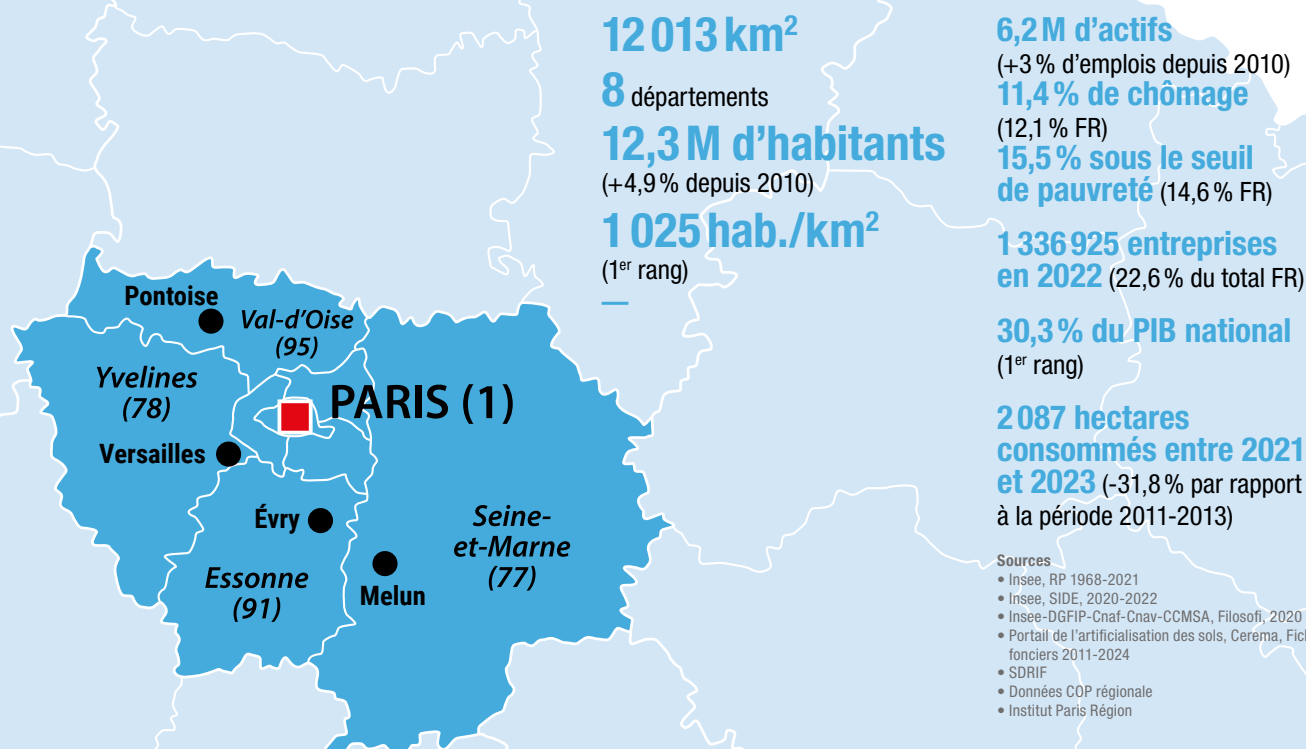
Regroupant 18,6 % de la population nationale sur seulement 2,2 % du territoire, les pressions liées à l'urbanisation et l'artificialisation des sols sont majeures pour l'Île-de-France. La région présente un fort dynamisme économique (6,4 millions d'emplois en 2022, équivalant à 23 % des emplois français), marqué néanmoins par le déclin de son industrie et la tertiarisation de son économie :

► **L'activité financière** est une des « spécificités » de l'économie régionale : elle comptabilisait en 2015 330 000 emplois (41 % des emplois financiers en France). Son dynamisme économique est aussi marqué par le niveau de dépenses de R&D (38 % des dépenses nationales).

► **Le tourisme** est un secteur phare de l'économie régionale, avec 48,7 millions de touristes accueillis en 2024 : un record de fréquentation est observé pour la clientèle internationale, –notamment américaine–, pour un total de 22,6 millions de touristes, qui se rendent en Île-de-France par transport aérien.

► En revanche, **le secteur industriel** montre un déclin important : la moitié des emplois industriels a été perdue entre 1990 et 2015 (400 000). La région concentre également une grande diversité **d'établissements universitaires et de recherche** : 26,5 % des effectifs universitaires et 25 % des écoles d'ingénieurs sont regroupés sur le territoire régional.

Son économie est largement ouverte au-delà de ses frontières et est particulièrement bien intégrée aux échanges mondiaux, notamment grâce à la densité de son réseau de transport. En 2019, l'Île-de-France représentait à elle seule 20,4 % des exportations et 26,4 % des importations françaises. Néanmoins, de fortes inégalités régionales sont observées : par exemple, environ 1,8 million de Franciliens vivent sous le seuil de pauvreté (15 % de la population régionale).





# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques naturels**: du fait de l'urbanisation massive du territoire, il est soumis au phénomène d'îlot de chaleur urbain (31 % de la population régionale vit dans des zones vulnérables à la chaleur). Par ailleurs, l'intensité des précipitations extrêmes pourrait augmenter de 20 % en 2100: le risque inondation est majeur sur le territoire: 12 % des sols franciliens sont a priori imperméabilisés (75 % à Paris et 55 % en petite couronne). L'imperméabilisation accroît le risque inondation et la vulnérabilité aux pollutions diffuses des sols et de l'eau (souterraine ou de surface)<sup>1</sup>. 1 250 000 logements sont exposés à l'aléa moyen ou fort de retrait-gonflement des argiles<sup>2</sup>.

► **Ressource en eau**: le débit de l'eau disponible dans le bassin Seine-Normandie pourrait diminuer de 10 % à 30 % d'ici à 2100, alors que les niveaux de consommation d'eau restent élevés à l'échelle régionale<sup>1</sup>. On estime aussi que 25 % des cours d'eau sont dans un état écologique médiocre à mauvais, 64 % dans un état chimique mauvais, et 85 % des nappes souterraines sont contaminées par des substances chimiques<sup>3</sup>.

► **Biodiversité**: la biodiversité régionale subit de nombreuses pressions, quels que soient les milieux: 45 % des populations d'oiseaux spécialistes ont disparu des milieux agricoles entre 2004 et 2017, plus de la moitié des espèces d'oiseaux nicheurs dans les zones humides sont menacés, 1/3 des populations de chauve-souris des forêts régionales a disparu. On constate également une baisse de 73 % de la population de moineaux en moins de 15 ans<sup>1</sup>.

► **Espaces naturels**: les milieux forestiers recouvrent 24 % de la superficie régionale. Très fréquentés, ces espaces sont fragilisés: 49 % des typologies de végétation francilienne sont dans un état vulnérable ou en danger<sup>4</sup>.

► **Qualité de l'air**: la qualité de l'air s'améliore en Ile-de-France. Les niveaux d'expositions des Parisiens à certaines substances nocives sont en baisse entre 2012 et 2022: -40 % pour le NO<sub>2</sub> et -28 % pour les particules fines (PM<sub>2,5</sub>). L'Observatoire Régional de la Santé identifie une baisse de 42,9 % des décès annuels attribuables à l'exposition prolongée à la pollution de l'air (sur la décennie 2010-2019)<sup>5</sup>.

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100: QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?<sup>6</sup>

Période de référence: 1976-2005



**+3,2 °C**  
en moyenne



**x7,5 nombre**  
annuel moyen de jours en vague de chaleur



**-12%**  
de précipitations



**-30%**  
du débit des cours d'eau

### Sources

<sup>1</sup> SDRIF

<sup>2</sup> DRIEAT

<sup>3</sup> GREC IDF

<sup>4</sup> COP Régionale

<sup>5</sup> AIR PARIS

<sup>6</sup> SDRIF, Institut Paris Région

## Exemple de leviers mobilisés

► En 2022, la Région Île-de-France se dote d'un **Plan de protection, de résistance et d'adaptation face au changement climatique**. Structuré autour de 5 axes (protéger les franciliens, protéger les écosystèmes, protéger le tissu économique, faire du conseil régional une organisation exem-

plaire en matière d'adaptation et adopter une approche transversale et systémique), l'élaboration du plan a mobilisé plus de 70 organisations, publiques, privées et institutionnelles, dans le cadre d'une vaste consultation.



# Énergie

## Données clés et évolutions

► **Production renouvelable:** Les énergies renouvelables ont produit 19 TWh en 2022. La région dispose d'un potentiel important pour les projets de géothermie ou la filière bois-énergie<sup>1</sup>.

► **Consommations:** La consommation d'énergie finale s'élève en 2021 à 196 TWh. C'est équivalent à 11 % du bilan national. La consommation totale est en baisse de -17 % par rapport à 2005. 67 % des consommations sont issues du secteur du bâtiment (résidentiel 38 % et tertiaire 29 %),

puis du transport (21 %) et de l'industrie (12 %)<sup>2</sup>. Les demandes pourraient toutefois évoluer à la hausse en raison des besoins en rafraîchissement lors des épisodes de canicule qui seront plus intenses et plus fréquents, et renforcés par l'effet d'îlot de chaleur urbain<sup>1</sup>.

► **Dépendance énergétique:** 28 TWh sont produits localement et 14 % des consommations sont couvertes par la production locale (dont 10 % d'ENR)<sup>2</sup>.

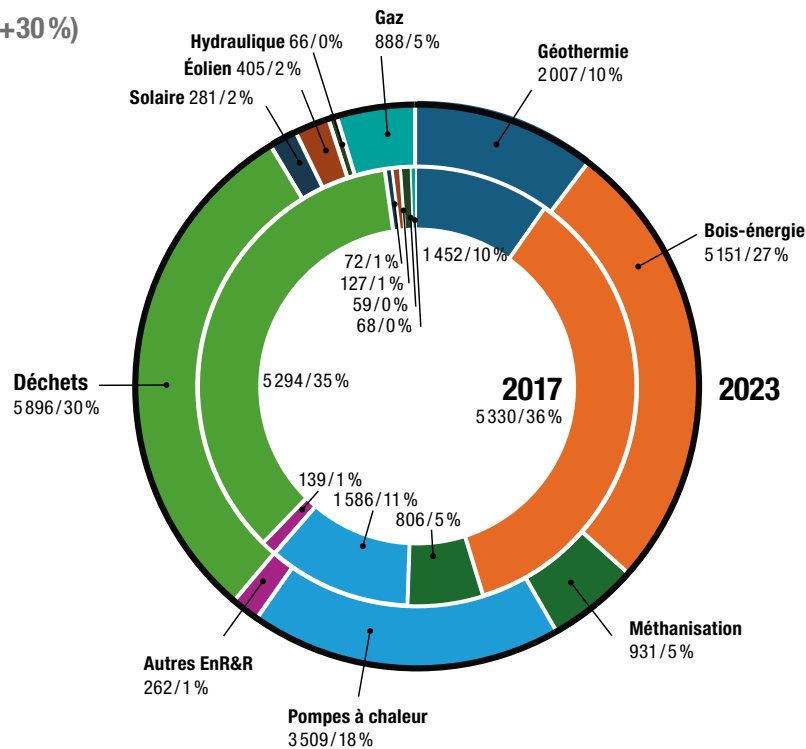
Sources

<sup>1</sup> GREC IDF

<sup>2</sup> ROSE IDF

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2017 ET 2023 (GWH)

➤ 19,4 TWh produits en 2023 (+30%)



Source

ROSE 2025  
(Inventaire 2023 - source AREC)

### Exemple de leviers mobilisés

► Dans le cadre du **PRACC (Plan Régional d'Adaptation au Changement Climatique)**, des actions visent à encourager la décarbonation de multiples usages: installations de rames neuves et développement des transports en commun

électriques, installation de centrales solaires et unités de méthanisation, octroi d'aides financières pour le remplacement des chaudières au fioul, lancement d'une stratégie régionale pour l'économie circulaire, etc.



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

► **Émissions régionales :** Les émissions de GES s'élèvent à 38 MteqCO<sub>2</sub> en 2019. C'est équivalent à 9 % du bilan national, et ce total est en baisse de -24 % par rapport à 2005<sup>2</sup>. Les secteurs de la production d'énergie et de l'industrie enregistrent les plus fortes baisses suivis des secteurs du bâtiment (résidentiel et tertiaire) et du transport routier.<sup>1</sup>

► **Transports :** L'empreinte carbone des transports par habitant est de 1,1 teqCO<sub>2</sub> (contre 2,1 en moyenne en France). L'offre conséquente de transports en commun contribue à atteindre cette moyenne, néanmoins, certaines conditions

de déplacement demeurent compliquées : on constate jusqu'à 390 km de bouchons à l'heure de pointe sur le réseau routier les mardis et jeudis, et 29 % des émissions régionales de GES sont liées au transport routier.

► **Disparités territoriales :** Près de la moitié des intercommunalités (29 sur 63) émettent entre 100 et 500 kteqCO<sub>2</sub>/an<sup>4</sup>.

► **Empreinte carbone :** L'empreinte carbone moyenne par habitant est de 9,44 teqCO<sub>2</sub>e/habitant en 2021<sup>5</sup>.

### Sources

<sup>1</sup> ROSE IDF

<sup>2</sup> COP Régionale

<sup>3</sup> Chambre d'Agriculture

<sup>4</sup> Institut Paris Région

<sup>5</sup> Carbo

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2021

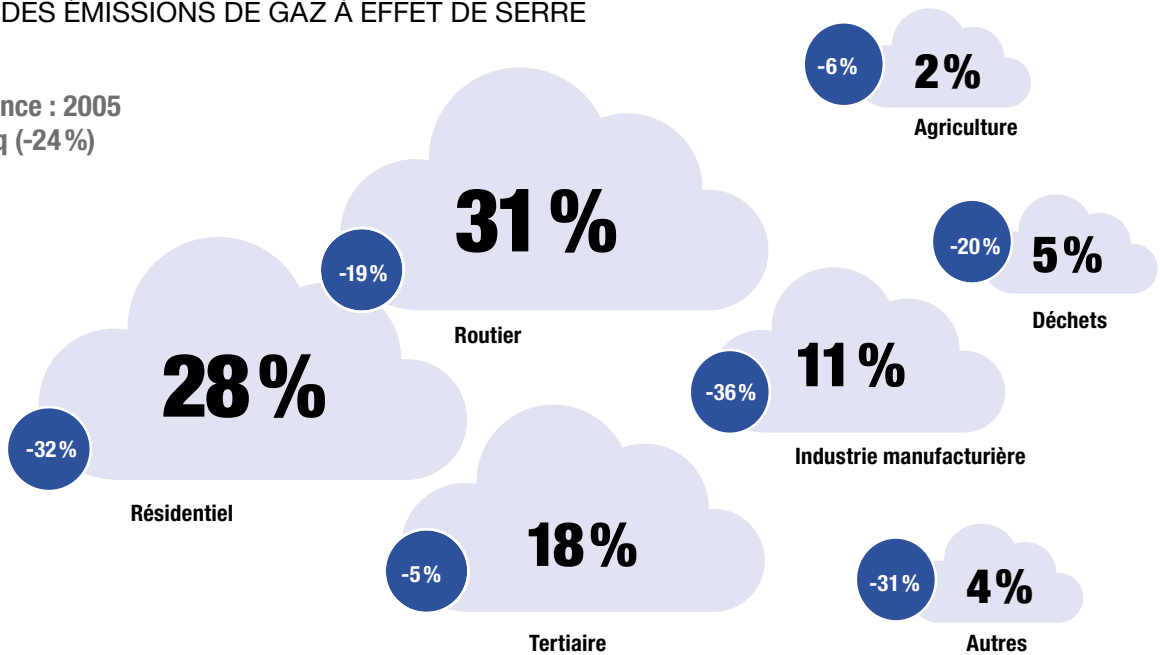
Année de référence : 2005

↳ 37,4 Mt CO<sub>2</sub> éq (-24 %)

### Sources

Émissions de gaz à effet de serre scope 1+2 en kteqCO<sub>2</sub> – ROSE 2024 (Inventaire 2021 – source Airparif)

Dernière année consolidée disponible : 2021



## Exemple de leviers mobilisés

► À travers le **Fonds Île-de-France Décarbonation**, la Région soutient les entreprises qui interviennent dans les domaines de l'électricité décarbonée, les énergies renouvelables, les réseaux intelligents, bâtiments durables, l'indus-

trie durable, l'écomobilité, l'économie circulaire, etc. Les entreprises bénéficient également d'accompagnement sur des sujets stratégiques, tels que l'organisation RH, la gouvernance et l'impact.



# Aménagement et mobilité

## Données clés et évolutions

► **Espaces consommés :** La région Île-de-France compte 77 % d'espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF), réduits de 46 600 hectares entre 1982 et 2021. La consommation d'espaces amorce une baisse depuis les décennies 2000 et 2010. On estime qu'entre 2011 et 2024, 11 659 ha ont été consommés, à 43 % pour des activités économiques et 37 % pour de l'habitat<sup>1</sup>.

► **Mobilités :** 42 millions de déplacements sont recensés au quotidien en Île-de-France, avec un temps de déplacement moyen d'1h30 (contre 1h02 en moyenne au niveau national). Les emplois se concentrent dans l'agglomération parisienne, alors que les lieux d'habitation s'en éloignent<sup>2</sup>.

► **Transport collectif :** En 2018, 22 % des déplacements de la région étaient effectués en transports en commun (contre 9 % au niveau national), et seulement 34 % des déplacements sont réalisés en voiture (contre 63 % au niveau national). Le nombre de kilomètres parcourus par les voyageurs sur l'ensemble du réseau de transports en commun a augmenté de 11 % entre 2010 et 2019<sup>2</sup>.

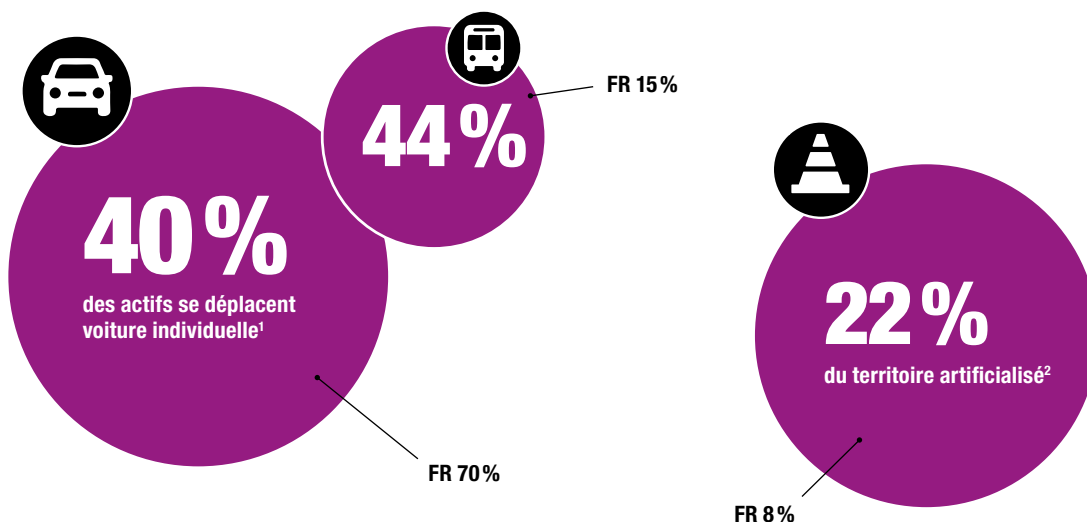
► **Mobilités douces :** Le transport à vélo est fortement utilisé dans l'agglomération parisienne, mais des disparités régionales montrent des chiffres bien inférieurs au-delà du périphérique parisien. La marche est également largement plébiscitée (38 %, contre 26 % en moyenne en agglomération au niveau national)<sup>3</sup>.

Source

<sup>1</sup> CEREMA

<sup>2</sup> SDRIF

<sup>3</sup> COP Régionale



Sources

<sup>1</sup> Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

<sup>2</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Agreste, 2025)

## Exemples de leviers mobilisés

► En plus des 4 **Parcs Naturels Régionaux** existants en Île-de-France, un 5<sup>e</sup> est en cours de création : le Parc naturel régional Brie et deux Morin en Seine-et-Marne, pour contribuer à préserver les espaces naturels et agricoles face à l'urbanisation massive du territoire. Après la réalisation des diagnostics territoriaux et d'une concertation de territoire entre 2022 et 2024, l'année 2025 est dédiée à la définition des enjeux et du plan d'action, pour aboutir en fin d'année 2025 ou début d'année 2026 à une « pré-charte ».

► Pour renforcer l'usage quotidien du vélo, Île-de-France Mobilités propose un **service de location longue durée de vélos à assistance électrique** (VAE) appelée « Véligo Location ». 300 points de retrait sont disponibles en Île-de-France et permettent l'accès à 20 000 VAE et 1 000 vélos cargos (ces derniers pouvant transporter jusqu'à une centaine de kg).



# Dynamiques de coopération

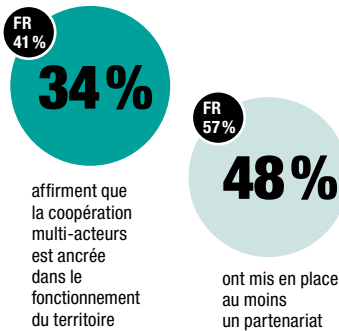
► **Pratiques de coopération:** Les partenariats «entre pairs» sont privilégiés par les acteurs de la région. En effet, seules 10 % des entreprises (de plus de 10 salariés) interrogées en Île-de-France ont contracté au moins un partenariat avec des acteurs publics locaux (contre 32 % au niveau national) et nationaux (contre 26 % au niveau national). Seulement 7 % d'entre elles ont contracté au moins un partenariat avec une structure d'intérêt général (contre 22 % au niveau

national). Les associations quant à elles tissent davantage de liens avec les acteurs publics ou académiques qu'avec les entreprises.

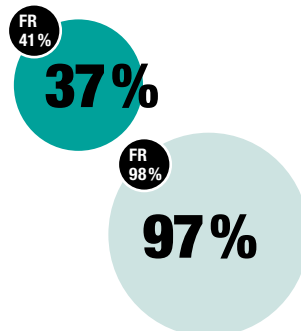
► **Ancrage territorial:** Les entreprises interrogées identifient davantage le territoire comme un espace «administratif» (50 %), et assez peu comme un «lieu d'incarnation de projets» (28 % contre 46 % au niveau national). À l'inverse, 80 % des associations identifient le territoire comme un lieu d'incarnation de projets (contre 61 % au niveau national). Bien que la plupart des partenariats soient noués au niveau micro local ou local, 14 % des entreprises travaillent avec leurs partenaires au niveau international (contre seulement 7 % au niveau national).

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

Entreprises<sup>1</sup>



Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



La Région Île-de-France est caractérisée par un **tissu économique et associatif extrêmement dense**. Les **partenariats sont davantage noués entre pairs** et plus largement **tournés vers l'extérieur du territoire** (voire du pays) par rapport aux autres régions françaises. En effet, les dirigeants associatifs d'Île-de-France évoquent l'impact «positif du jouer collectif davantage sur l'innovation à grande échelle nationale voire internationale».

## PRATIQUES PARTENARIALES

Entreprises<sup>1</sup>

FR 54 %	
Pratiques responsables 41 %	
FR 28 %	FR 26 %
Coopération économique 14 %	Innovation sociétale 13 %
FR 25 %	FR 12 %
Mécénat 12 %	

Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

FR 47 %	FR 59 %	FR 45 %
	Mécénat 56 %	Prati-ques respon-sables 33 %
Innovation sociétale 60 %	FR 39 %	Coopération économique 32 %

## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Île-de-France

**Ekopolis**  
Régional



L'ADEME Île-de-France, l'Union régionale des CAUE, l'Ordre régional des Architectes, la DRIEAT, la DRIHL, la Région et la Métropole du Grand Paris ont créé en 2009 l'association Ekopolis. Regroupant plus de 200 adhérents (collectivités, bureaux d'étude, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, associations...), elle a pour «but d'accélérer la mise en œuvre de pratiques durables dans les champs du bâtiment et de l'aménagement».

**Réseau TEDDIF**  
Régional



Le réseau TEDDIF – Territoires environnement et développement durable en Île-de-France – avec ses partenaires, l'Ademe IdF, la DRIEAT, la Région IdF, l'AREC et le Cerema IdF, accompagne les collectivités franciliennes dans leurs démarches de transition énergétique et écologique. Il propose des lieux d'échanges et de sensibilisation, favorise le partage de connaissances et d'expériences et fait découvrir outils et démarches, en mettant en réseau et mobilisant l'expertise d'associations et d'acteurs franciliens de la transition.

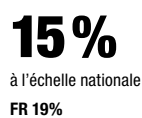
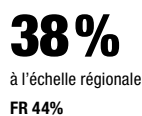
## ANCRAGE TERRITORIAL

Sources

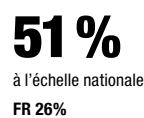
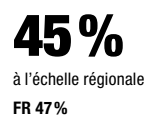
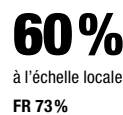
<sup>1</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

Entreprises<sup>1</sup>

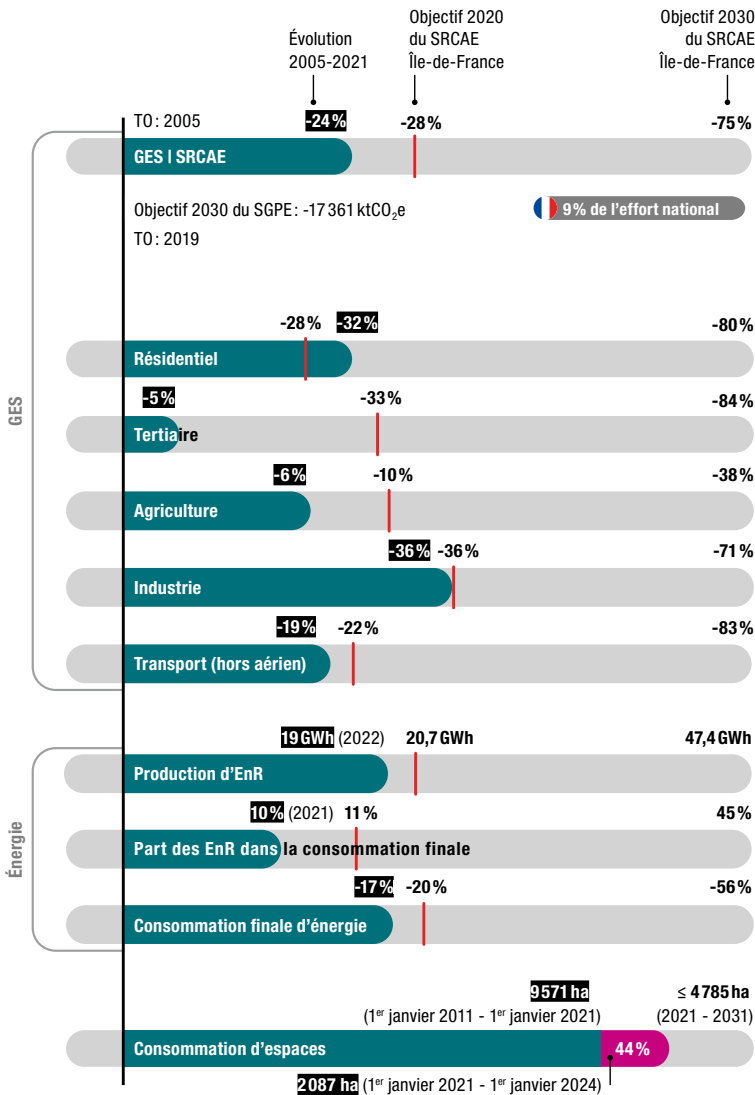


Structures d'intérêt général<sup>2</sup>





## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



### i

Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRCAE. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

## Défis régionaux majeurs

### ► Maîtriser le développement urbain tout en rénovant le bâti existant:

la région concentre 18 % de la population nationale sur seulement 2 % du territoire hexagonal. Fortement artificialisé (91 % pour Paris et la petite couronne<sup>1</sup>), la qualité du bâti mérite aussi une attention particulière: 45 % des résidences franciliennes ont une étiquette E, F ou G<sup>2</sup>. Le nombre de passoires thermiques est élevé, la rénovation du bâti est une priorité régionale<sup>3</sup>.

### ► Renforcer l'offre de transports en commun:

reconnu comme l'un des réseaux les plus denses du monde, le réseau de transports en commun francilien est pourtant fréquemment confronté à un phénomène de saturation. Aussi, 43 % des habitants de grande couronne n'ont d'autre alternative que l'automobile pour se déplacer<sup>4</sup>.

### ► Placer la nature au cœur du développement régional:

fortement urbanisée (les milieux urbains représentent 23 % de la surface régionale<sup>5</sup>), la Région fait face à des enjeux de maîtrise de l'artificialisation des sols et des risques associés (îlots de chaleur urbain, inondations par ruissellement). Les solutions fondées sur la nature permettent de faire face à ces défis tout en contribuant aux enjeux de santé des populations.

### ► Réduire les inégalités territoriales:

à l'échelle régionale, des inégalités sont constatées dans plusieurs secteurs (mobilité, santé, emploi, qualité de vie, etc.). 28,4 % des habitants de Seine-Saint-Denis vivaient sous le seuil de pauvreté en 2018 (contre moins de 18 % dans tous les autres départements<sup>1</sup>). Le polycentrisme doit permettre de rééquilibrer les dynamiques territoriales en créant des bassins de vie cohérents.

# Normandie

## La Normandie, une région ouverte sur l'Europe

La Normandie, bordée par la Manche, occupe une position stratégique en tant que première façade maritime de France. **Elle constitue un carrefour naturel pour les échanges commerciaux, facilitant l'accès au bassin parisien et à l'Europe continentale.** Malgré une légère stagnation démographique ces dernières années (-0,06 % /an), **la région reste un pilier économique national, notamment grâce à son activité industrialo-portuaire en Seine-Maritime.** Son économie repose sur trois secteurs majeurs :

► **Énergie:** troisième région productrice d'énergie en France, la Normandie concentre 35 % des capacités françaises de raffinage et près de 10 % de la production d'électricité. Ce secteur emploie 36 000 personnes (18 % des emplois industriels régionaux). Engagée dans la transition énergétique, la région mène des projets ambitieux, notamment dans l'éolien offshore et l'hydrogène industriel, avec Air Liquide Normand'Hy, première usine mondiale de production massive d'hydrogène vert.

► **Logistique:** avec 90 000 emplois et 4 000 établissements, la Normandie est la deuxième région française pour l'emploi logistique. Sa géographie, centrée sur la vallée de la Seine et les ports de Rouen et du Havre, en fait un leader du secteur, avec 50 % des transports internationaux maritimes et 60 % du trafic national de conteneurs. La décarbonation du secteur est une priorité, notamment par le report modal vers le ferroviaire et le fluvial.

► **Agriculture et agroalimentaire:** avec près de 70 % du territoire consacré à l'agriculture, la Normandie est une région agricole majeure, leader national dans plusieurs productions, notamment fromages au lait de vache, beurre, crème et pommes à cidre.

La région se distingue aussi par ses filières industrielles d'excellence : l'automobile, qui constitue le premier employeur régional, l'aéronautique, et la chimie.

29 907 m<sup>2</sup>

5 départements

3,3 M d'habitants

(+1 % depuis 2010)

111 hab./km<sup>2</sup>

(10<sup>e</sup> rang)

1,5 M d'actifs

(-2,9 % d'emplois depuis 2010)

11,8 % de chômage

(12,1 % FR)

13,2 % sous le seuil de pauvreté (14,6 % FR)

223 586 entreprises

(3,8 % du total FR)

4 % du PIB national

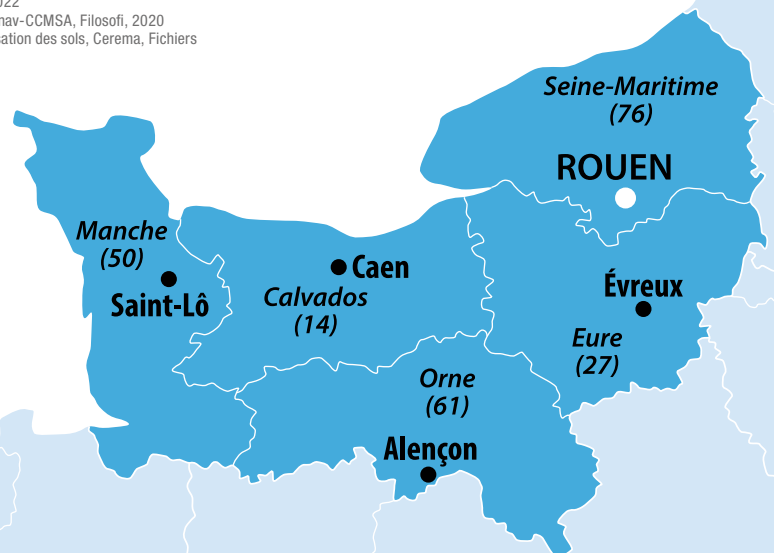
(10<sup>e</sup> rang)

4 812 hectares consommés entre 2021 et 2023

(-28,2 % par rapport à la période 2011-2013)

Sources :

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024





# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques naturels**: l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation des inondations liées aux pluies intenses, touchant surtout les vallées et vallons secs, constituent les principaux risques régionaux.<sup>1</sup>

► **Qualité et ressource en eau**: en 2019, 42 % des masses d'eau de surface et 52 % des eaux côtières et de transition étaient en bon ou très bon état écologique. En 2027, seulement 30 % des masses d'eau normandes sont projetées en bon état.<sup>2</sup>

► **Biodiversité**: en 2022, 35 % des espèces évaluées étaient menacées ou quasi menacées, dont

un amphibien sur deux. Environ 5 % des espèces sont déjà éteintes en Normandie.<sup>3</sup>

► **Habitats naturels**: entre 2012 et 2023, la taille effective de maille a diminué de 5,3 %, traduisant une fragmentation accrue du territoire. 21 % du territoire normand est protégé, plaçant la région au 10<sup>e</sup> rang national.<sup>4</sup>

► **Qualité de l'air**: l'ozone reste l'un des polluants les plus préoccupants dans la région (notamment sur le littoral normand), avec une hausse de 8 à 26 % sur dix ans, bien que les épisodes de pollution soient devenus plus rares.<sup>1,5</sup>

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005

### Sources

<sup>1</sup> GIEC normand, 2023

<sup>2</sup> État écologique des masses d'eau (ANBB, 2025)

<sup>3</sup> Listes d'espèces et listes rouges régionales (ANBB, 2025)

<sup>4</sup> Fragmentation des espaces naturels et semi-naturels en Normandie (ANBB, 2025)

<sup>5</sup> Rapport annuel (Atmo Normandie, 2023)

<sup>6</sup> Projections climatiques (DRIAS Météo-France, 2025)



**+2,9°C**  
En moyenne<sup>6</sup>



**+0,4 à 1,1 m**  
d'élévation du niveau de la mer<sup>1</sup>



**+10%**  
de risques d'inondation<sup>1</sup>



**-20%**  
de précipitations en été<sup>6</sup>



**-10 à -30%**  
du débit moyen des cours d'eau  
du bassin de la Seine<sup>1</sup>

## Exemples de leviers mobilisés

► Mise en œuvre du **Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du bassin Seine-Normandie 2022-2027**, avec 80 mesures pour réduire la vulnérabilité et renforcer la culture du risque.

► Lancement du **dispositif #NormandieEnTransition**, cofinçant des projets locaux de transition et de sensibilisation à l'environnement et à la sobriété via des appels à projets (depuis 2022, Région Normandie, Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD), et Ulule - plateforme de financement participatif).



# Énergie

## Données clés et évolutions

► **Production énergétique:** entre 2010 et 2023, la production régionale d'énergies renouvelables et de récupération est passée de 7,3 TWh à 14 TWh, soit une hausse de 93 %.<sup>1</sup>

► **Mix énergétique:** en 2023, le bois-énergie domine le mix renouvelable avec plus de 50 % de la production, devant l'éolien (17 %), principale source d'électricité renouvelable. La croissance annuelle de l'éolien (+23 %) est principalement portée par les parcs offshore.<sup>1</sup>

► **Consommation:** la consommation énergétique régionale a baissé de 13 % entre 2010 et 2021, tendance renforcée depuis 2018. Toutefois, les énergies renouvelables ne couvrent que 6 % du mix énergétique, un taux inchangé depuis 2010.<sup>2</sup>

► **Contribution nationale:** en 2023, la Normandie produit trois fois plus d'énergie qu'elle n'en consomme, notamment grâce à ses centrales nucléaires (12 % de l'électricité nationale).<sup>3</sup>

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2010 ET 2023 (GWh)

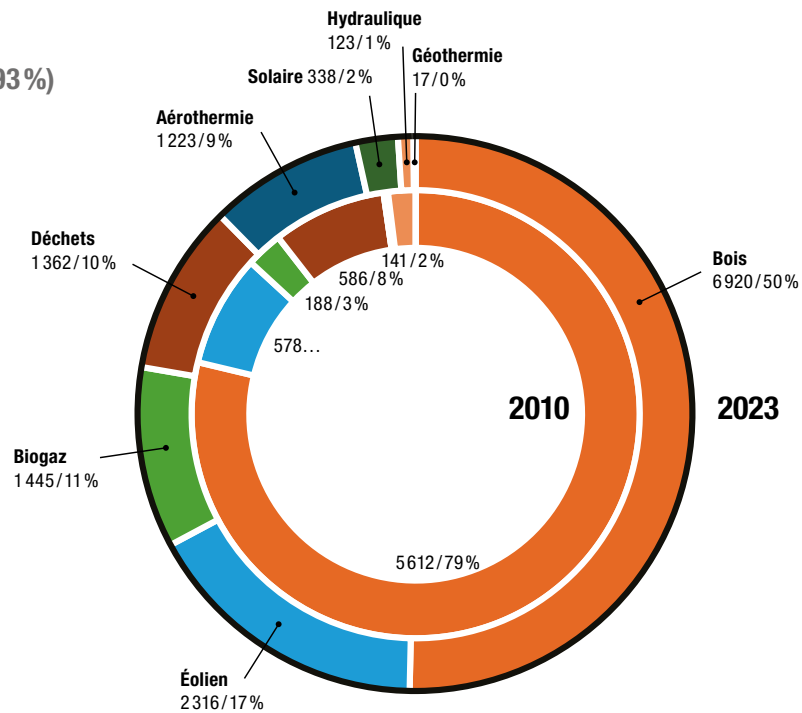
➤ 14 TWh produits en 2023 (+93 %)

#### Sources

<sup>1</sup> ORECAN – Biomasse Normandie – 2023\_v1.2

<sup>2</sup> ORECAN – Atmo Normandie – Inventaire version 4.1.0 et ORECAN – Biomasse Normandie – version 12\_23 – Biomasse Normandie – version v1.0 (Transport non routier) – Format de rapportage PCAET\_ORECAN

<sup>3</sup> Bilan électrique normand (RTE, 2023) Dernière année consolidée disponible: 2023



### Exemples de leviers mobilisés

► Mise en service des projets éoliens du **Calvados** (450 MWh, 2025), suivis de **Dieppe - Le Tréport** (500 MWh, 2026), puis des projets **Centre Manche 1** (1 GWh, 2031).

► Mise en œuvre du **plan Normandie Solaire** pour soutenir l'autoconsommation photovoltaïque via des aides pour l'accompagnement et l'investissement (depuis 2021, Région Normandie).



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

► **Émissions régionales**: en 2021, la Normandie a émis 28 Mt éq.CO<sub>2</sub>, soit 13 % des émissions nationales. Elle reste l'une des trois régions les plus émettrices, malgré une baisse de 15 % par rapport à 2010.

► **Transport et logistique**: les émissions du transport routier ont reculé de 13 % depuis 2010, en lien avec la baisse de consommation de car-

burants fossiles. Les transports non routiers ont progressé de 13 %, portés principalement par le fret maritime (85 % des émissions du secteur), notamment autour des grands ports de Rouen et du Havre.

► **Empreinte carbone**: en 2021, l'empreinte carbone par habitant atteignait 8,6t éq.CO<sub>2</sub>, contre 6,2t au niveau national.

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2021

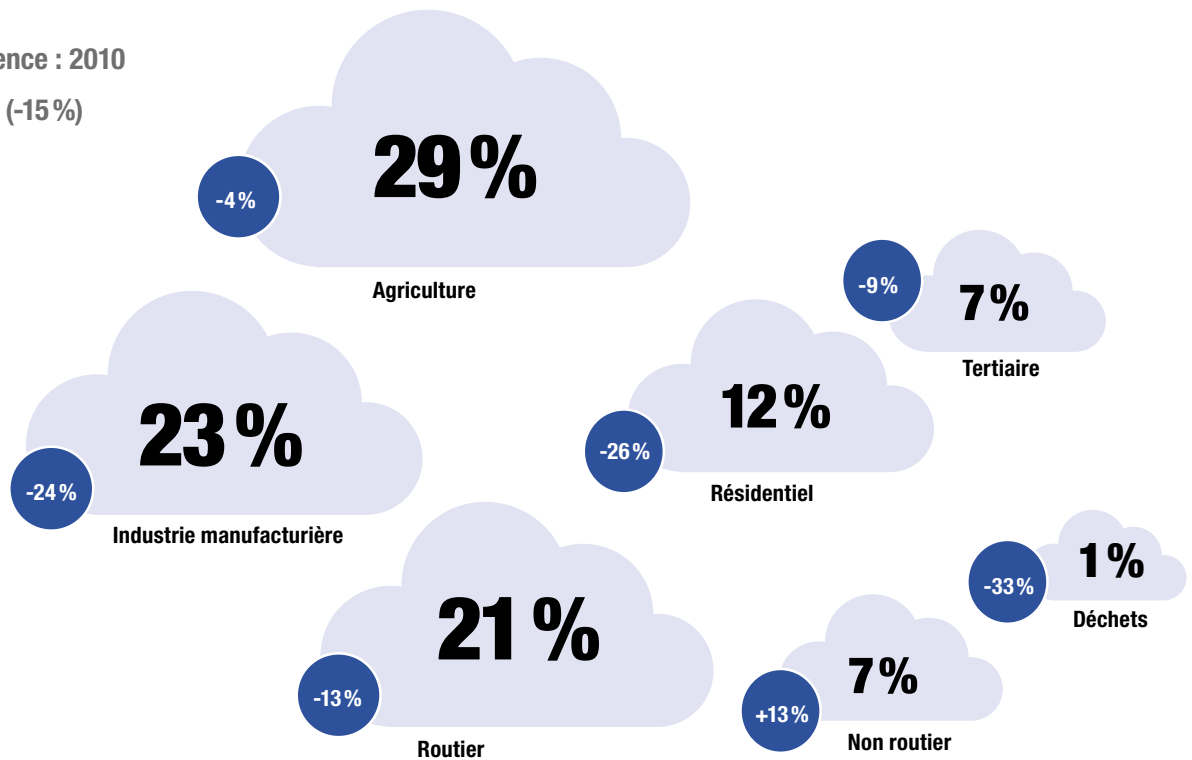
Année de référence : 2010

↳ 28 Mt CO<sub>2</sub> éq (-15%)

Source

ORECAN – Atmo Normandie – Inventaire version 4.1.0 et ORECAN – Biomasse Normandie – version 12\_21 (Transport routier) – Biomasse Normandie – version v1.0 (Transport non routier) – Biomasse Normandie – version 09.19 (Séquestration Carbone) – Format de rapportage PCAET\_ ORECAN

Dernière année consolidée disponible : 2021



## Exemples de leviers mobilisés

► Actualisation du **schéma stratégique 2040 « Pour une Vallée de la Seine décarbonée » dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPIER) 2023-2027**, visant à coordonner les actions de décarbonation sur l'ensemble du territoire de la vallée.

► Mise en place d'une **ligne de ferroutage Cherbourg-Bayonne portée par Brittany Ferries et Ports de Normandie**, avec la construction d'un terminal multimodal à Cherbourg (2024).



# Aménagement et mobilité

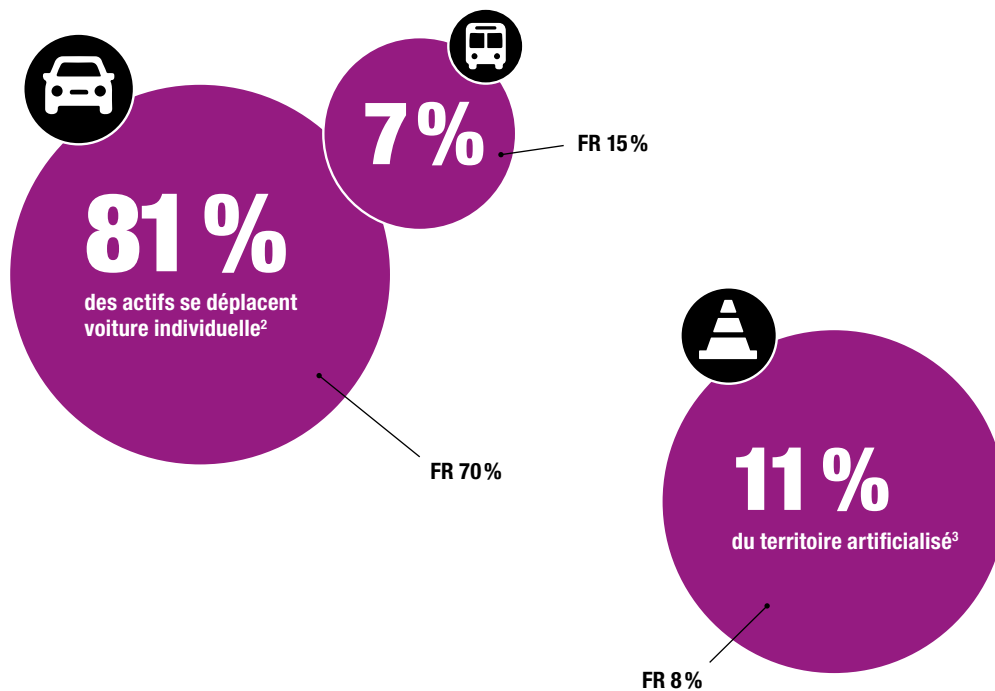
## Données clés et évolutions

► **Espace consommé** : entre 2011 et 2020, 17 647 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers ont été artificialisés (0,5 % du territoire, soit environ 2 100 ha/an), dont plus de 70 % pour l'habitat. La Normandie est la 4<sup>e</sup> région française en rythme d'artificialisation.<sup>1</sup>

► **Mobilités** : en 2020, 81 % des actifs utilisent la voiture ou un deux-roues motorisé pour aller travailler, plaçant la région au 4<sup>e</sup> rang national. L'usage des transports en commun reste faible (7 %) et stable depuis 2010.<sup>2</sup>

► **Transport ferroviaire** : la fréquentation des trains normands a augmenté de 6 % en 2023, puis de nouveau de 6 % sur les quatre premiers mois de 2024.<sup>2</sup>

► **Infrastructures cyclables** : en 2023, la Normandie comptait 3 507 km de pistes cyclables, soit une hausse de 8 % par rapport à 2022, la plus forte progression parmi les régions françaises.<sup>2</sup>



### Sources

<sup>1</sup> Suivi de la consommation d'espaces NAF (ministère du Développement Durable, 2022)

<sup>2</sup> Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

<sup>3</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Agrete, 2025)

## Exemples de leviers mobilisés

► Lancement du **Schéma Régional des Mobilités Bas-Carbone (SRMBC)** visant à décarboner les transports régionaux, avec des projets tels que le Nomad Car Hydrogène : premier autocar diesel rétrofité à l'hydrogène, mis en service en avril 2024 sur la ligne Évreux-Rouen, alimenté par une station dédiée (Région Normandie).

► Développement des **services express régionaux métropolitains (SERM)** dans le cadre du **Protocole d'accord État-Région pour le volet mobilités 2023-2027**, afin de renforcer l'offre de transports en commun, notamment autour de la métropole de Rouen et de l'agglomération de Caen.



# Dynamiques de coopération

► **Dynamisme régional affirmé:** en Normandie, 100 % des associations et 68 % des entreprises sont engagées dans des partenariats, plaçant la région au 4<sup>e</sup> rang national pour les entreprises. Ces partenariats se développent principalement à l'échelle locale, bien que les niveaux régional et national soient également bien représentés (26 %, contre 19 % en moyenne nationale). La coopération inter-associative concerne 34 % des structures.<sup>1,2</sup>

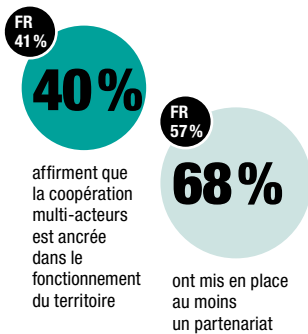
► **Entreprises motrices:** les entreprises normandes sont fortement engagées dans des partenariats avec les fédérations professionnelles (40 %), soit un taux deux fois supérieur à la moyenne nationale.<sup>2</sup>

► **Engagement associatif:** les associations normandes nouent majoritairement des partenariats de mécénat (58 %) et sur les pratiques responsables (40 %), mais restent peu présentes dans la coopération économique (15 %) et l'innovation sociétale (7 %), avec des niveaux inférieurs à la moyenne nationale.<sup>1</sup>

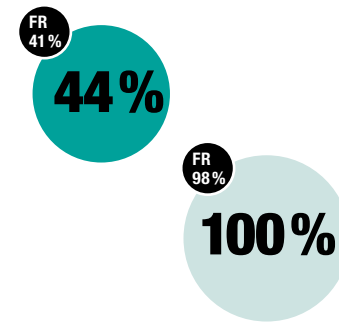
► **Émergence des coopérations en matière d'environnement:** les coopérations dans les domaines de la transition énergétique et de l'environnement restent en cours de structuration en Normandie, portées notamment par l'ANBDD qui accompagne les acteurs régionaux. La région se positionne aux 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> rangs parmi les 13 régions métropolitaines sur ces thématiques.<sup>2</sup>

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

### Entreprises<sup>1</sup>



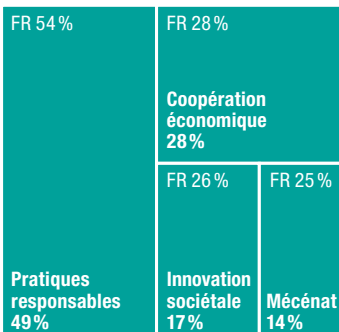
### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



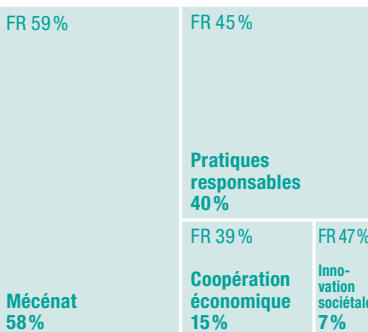
La Normandie présente un modèle partenarial structurant et en évolution : **les associations, engagées et actives dans des coopérations variées**, renforcent progressivement leur ancrage local et leur contribution à l'innovation sociétale ; **les entreprises, plus mobilisées que la moyenne nationale, développent des partenariats à l'échelle régionale** autour de l'emploi, de l'éducation et de l'innovation.

## PRATIQUES PARTENARIALES

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



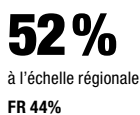
## ANCRAGE TERRITORIAL

### Sources

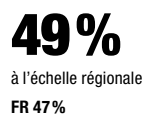
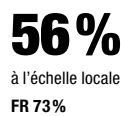
<sup>1</sup> Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Normandie

### Réseau des Énergies Citoyennes, Locales et Renouvelables en Normandie



Régional

Porté par la SCIC Les 7 Vents et soutenu par la Région Normandie et l'Union européenne, ECLORE est le réseau normand des énergies citoyennes, locales et renouvelables, créé en 2021. Il accompagne les collectivités et collectifs citoyens dans le montage de projets d'énergies renouvelables, en valorisant les initiatives locales et en mutualisant les ressources.

### Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable

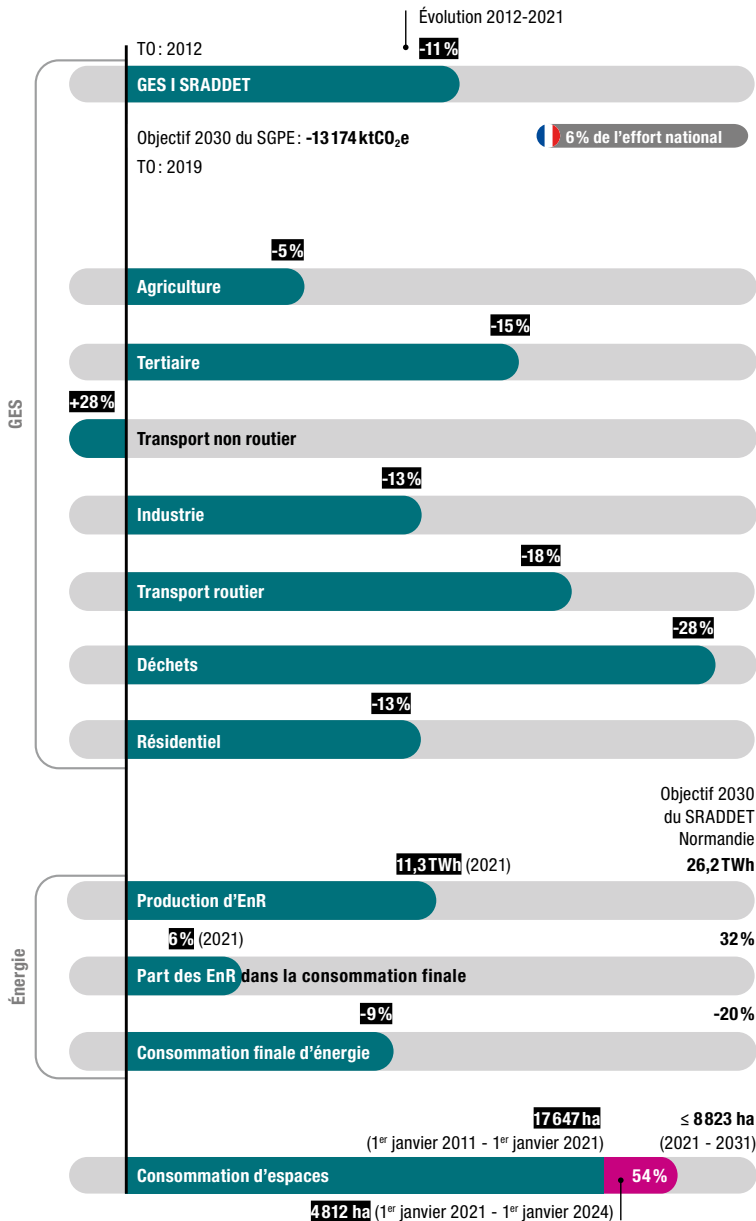


Régional

Regroupant collectivités, entreprises et services de l'État, l'ANBDD accompagne les acteurs normands souhaitant s'engager dans la préservation et la reconquête de la biodiversité, la transition économique, écologique, sociale et climatique. Elle anime l'observatoire régional de la biodiversité et favorise la coordination des acteurs régionaux sur des sujets tels que l'économie circulaire ou la gestion économe et durable des sols.



## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

## Défis régionaux majeurs

► **Protection du littoral, des zones humides et estuariennes:** renforcer la résilience des zones côtières face à l'érosion et à la montée des eaux, notamment dans les estuaires de la Seine, la Baie des Veys, les havres du Cotentin et la Baie du Mont-Saint-Michel, tout en préservant les zones humides essentielles à la biodiversité et à la régulation hydrologique.

► **Adaptation du secteur agricole:** accompagner les exploitations agricoles face aux impacts du changement climatique, tels que la variabilité des précipitations et les stress hydriques, en promouvant des pratiques agroécologiques.

► **Décarbonation du tissu industriel:** accompagner la transformation des secteurs industriels normands, particulièrement les industries chimique, pétrochimique et automobile concentrées dans la vallée de Seine, vers des procédés bas-carbone.

► **Déploiement des énergies renouvelables marines:** accélérer le déploiement de l'éolien offshore au large des côtes normandes, avec des projets majeurs tels que les parcs du Calvados, de Dieppe-Le Tréport et du Centre Manche 1 et 2.

► **Développement de la filière hydrogène:** structurer une filière hydrogène normande pour décarboner les secteurs industriels et de transport, avec comme projet fédérateur l'électrolyseur Air Liquide Normand'Hy à Port-Jérôme, destiné à alimenter des sites industriels et à soutenir la mobilité lourde sur l'axe Seine.

► **Décarbonation du transport de marchandises maritime et fluvial:** promouvoir la transition énergétique du transport maritime et fluvial, en soutenant des initiatives telles que le renouvellement de la flotte de Brittany Ferries et le développement de l'hydrogène pour les infrastructures portuaires.

# Nouvelle-Aquitaine

## Une région rurale en mutation industrielle

**Trait d'union entre l'océan Atlantique et le Massif central, la Nouvelle-Aquitaine est la plus vaste région française.** Sa richesse tient à sa diversité géographique — littoral, campagnes, reliefs — ainsi qu'à son héritage culturel. Sa population, en croissance modérée (+0,4 %/an), est majoritairement concentrée autour de Bordeaux, principal pôle urbain et économique. Si la région séduit par sa qualité de vie, elle reste marquée par d'importantes disparités territoriales. Son économie repose sur plusieurs secteurs majeurs :

► **Agriculture et agroalimentaire :** première région agricole française avec 11 Mds€ de production, la Nouvelle-Aquitaine mobilise 120 000 emplois dans des filières variées : viticulture (Bordeaux, Cognac), élevage, grandes cultures. L'agroalimentaire (77 900 emplois) valorise cette diversité à travers des produits sous labels (AOP, IGP) exportés massivement. La transition agroécologique s'accélère, avec des projets régionaux innovants comme VitiREV ou Beef Carbon.

► **Aéronautique, spatial et matériaux :** la filière aéronautique, spatiale et défense représente plus de 40 000 emplois industriels directs dans

550 établissements. Autour de Bordeaux, Pau ou Niort, de grands groupes (Dassault, Safran, Thales) s'appuient sur des pôles de compétitivité (Aerospace Valley) pour développer des technologies de pointe dans les composites, la chimie verte ou l'énergie bas carbone.

► **Tourisme et économie littorale :** forte de 104 000 emplois dans le secteur, la région accueille plus de 29 millions de touristes par an, séduits par son littoral, son patrimoine, ses stations thermales et son œnotourisme. Elle pèse 9 % de l'économie touristique nationale et se classe au troisième rang pour l'économie maritime, portée notamment par la conchyliculture et la pêche côtière.

**84 100 km<sup>2</sup>**

**12** départements

**6 M d'habitants**

(+5,6 % depuis 2010)

**72 hab./km<sup>2</sup>** (13<sup>e</sup> rang)

**2,7 M d'actifs**

(+3,4 % d'emplois depuis 2010)

**11,2 % de chômage**

(12,1 % FR)

**13,3 % sous le seuil de pauvreté** (14,6 % FR)

**557 057 entreprises**

(9,4% du total FR)

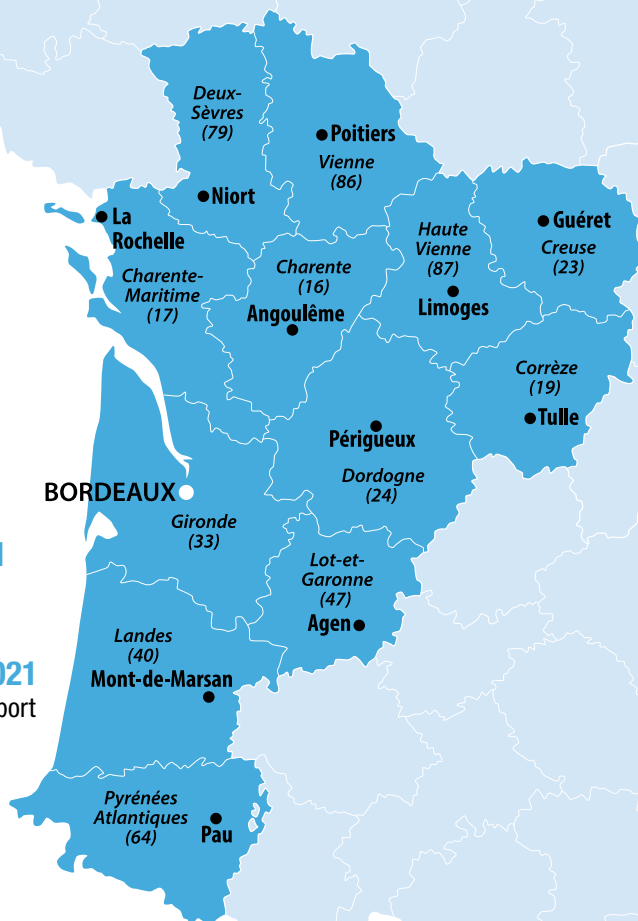
**7,6 % du PIB national**

(4<sup>e</sup> rang)

**8 940 hectares consommés entre 2021 et 2023** (-35,2 % par rapport à la période 2011-2013)

Sources :

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024





# Environnement

## Données clés et évolutions

- **Risques naturels**: la région est exposée à une grande diversité d'aléas climatiques, avec une intensification des épisodes de sécheresse, principal risque identifié. Près de 69 % de la population est déjà confrontée à au moins un aléa climatique.<sup>1</sup>
- **Ressource en eau**: en 2019, 43 % des masses d'eau de surface de Nouvelle-Aquitaine sont en bon ou très bon état écologique, 42 % sont en état moyen et 15 % en état médiocre ou mauvais.<sup>2</sup>
- **Biodiversité**: 1 063 espèces de faune et de flore sont menacées d'extinction en Nouvelle-Aquitaine, avec des taux préoccupants chez les oiseaux nicheurs (52 %), libellules et demoiselles (38 %) et reptiles (37 %).<sup>3</sup>
- **Espaces naturels**: Près de 20 000 km<sup>2</sup> sont couverts par au moins une aire protégée en 2024, soit 23,5 % de la surface continentale régionale, et 0,5 % du territoire en protection forte.<sup>2</sup>
- **Qualité de l'air**: les émissions de polluants atmosphériques ont diminué de 16 % sur dix ans en moyenne, avec une baisse notable du dioxyde d'azote de 36 %.<sup>4</sup>

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005



**+3,4 °C**  
en moyenne en été<sup>5</sup>



**+31 nuits**  
de plus de 20°C par an<sup>5</sup>



**+12 %**  
de précipitation en hiver<sup>5</sup>



**-29 %**  
de précipitations en été<sup>5</sup>

## Exemple de leviers mobilisés

- Renouveau du **partenariat Région Nouvelle-Aquitaine-ONF** pour 2022-2027 en faveur d'une gestion durable des forêts publiques, articulé autour de six axes : adaptation au changement climatique (forêts pilotes, îlots d'avenir), préservation de la biodiversité, soutien à la filière forêt-bois (dont tonnellerie), gestion des dunes littorales, médiation en forêts périurbaines et développement de la formation forestière.

### Sources

- <sup>1</sup> Nouvelle-Aquitaine : Des territoires variés, tous impactés (Réseau Action Climat, 2024)
- <sup>2</sup> Indicateurs de la biodiversité et de l'eau en Nouvelle-Aquitaine (ARB, 2025)
- <sup>3</sup> Feuille de route régionale 2025-2030, La planification écologique en Nouvelle-Aquitaine (2025)
- <sup>4</sup> Bilan annuel 2023, Qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine (Atmo Nouvelle-Aquitaine, 2023)
- <sup>5</sup> Climatdiag (Météo-France, 2024)



# Énergie

## Données clés et évolutions

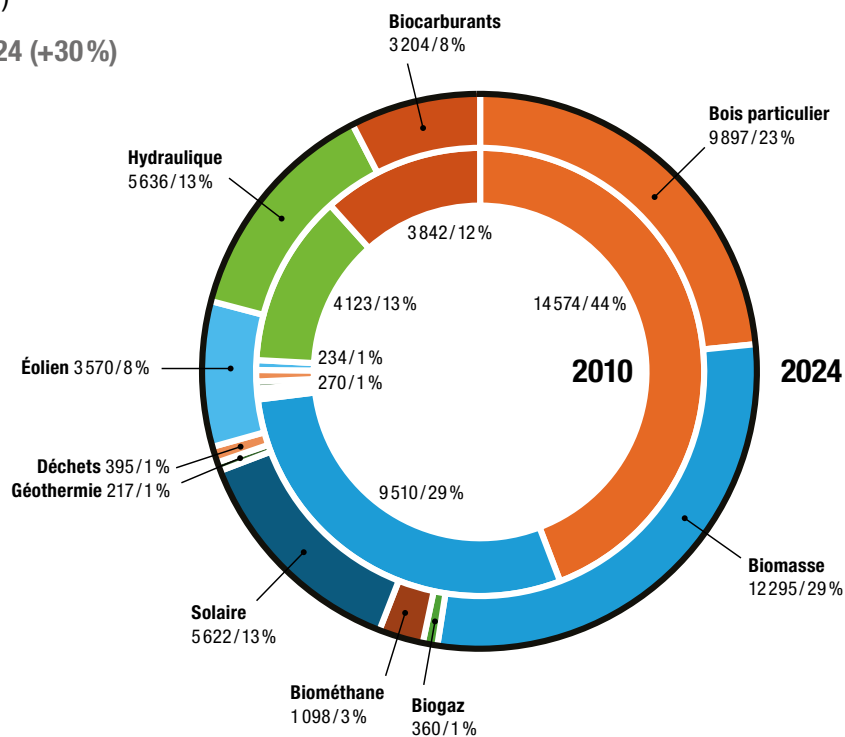
► **Production renouvelable**: en 2024, la production régionale d'énergies renouvelables dépasse 47 TWh, en hausse de près de 30 % par rapport à 2010.

► **Sources énergétiques**: hors bois domestique, la biomasse reste la première source renouvelable avec 29 % de la production, confirmant un atout régional fort. Elle est suivie par l'hydroélectricité, puis le solaire, en forte croissance (+25 % en un an), faisant de la région la première productrice photovoltaïque de France.

► **Usages**: la production renouvelable régionale reste orientée majoritairement vers les usages thermiques, bien qu'en recul (57 % en 2024 contre 74 % en 2010). La production d'électricité d'origine renouvelable continue de croître, atteignant 16 TWh en 2024, soit 34 % du mix énergétique renouvelable régional, contre 15 % en 2010.

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2010 ET 2024 (GWh)

↗ 47 TWh produits en 2024 (+30 %)



### Exemples de leviers mobilisés

► Mise en œuvre de la **convention pluriannuelle Région Nouvelle-Aquitaine-ADEME 2023-2027**, mobilisant plus de 270 M€ pour accélérer la transition énergétique via le développement des énergies renouvelables, la rénovation énergétique, la géothermie, la sobriété et les projets citoyens.

Source

AREC Nouvelle-Aquitaine / OREGES Nouvelle-Aquitaine (2025)

Dernière année consolidée disponible : 2024



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

► **Émissions régionales** : entre 2010 et 2023, les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 19 %, soit -1,6 % par an en moyenne. Le transport routier reste la première source (45 % des émissions), avec une baisse limitée à 2 %, freinée par l'augmentation du trafic poids lourds.

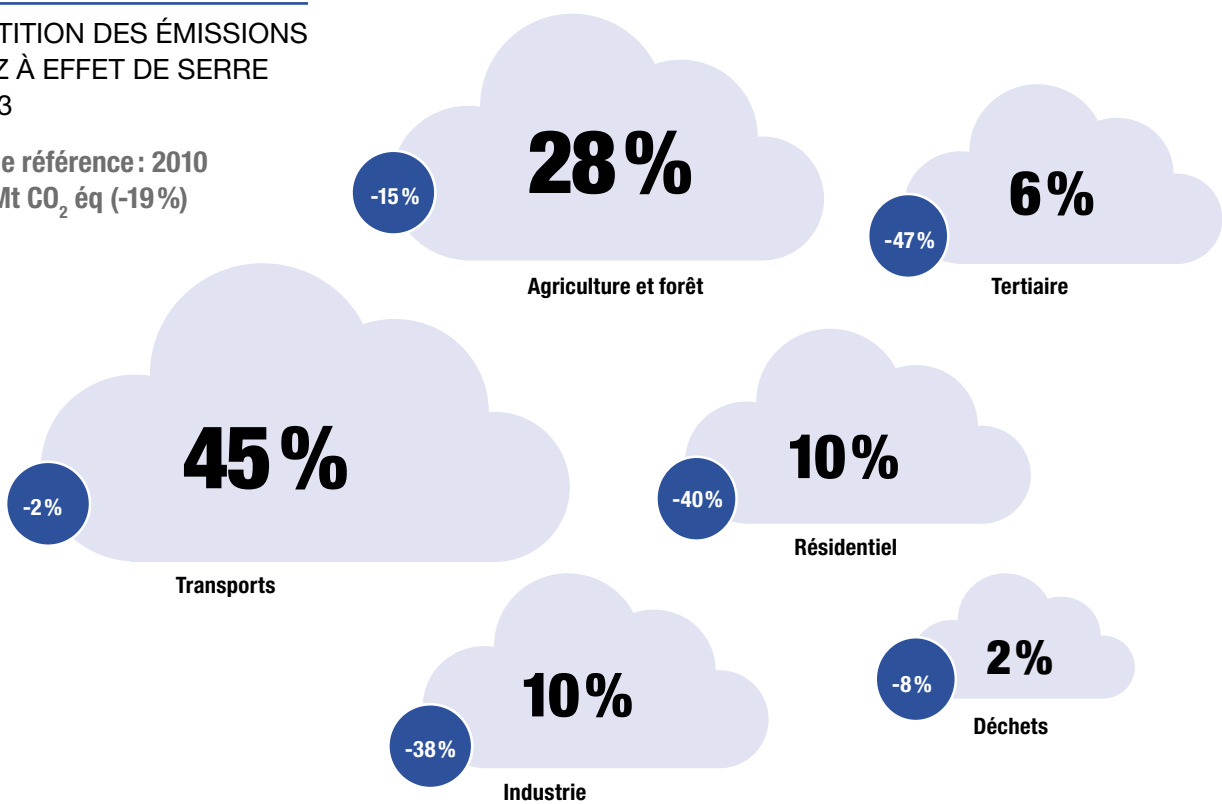
► **Agriculture** : deuxième secteur émetteur (28 %), l'agriculture affiche une baisse de 15 % sur la période, principalement liée à la réduction

des cheptels bovins et à une moindre utilisation d'engrais azotés, entraînant un recul des émissions liées aux sols.

► **Industrie** : les émissions du secteur industriel ont fortement reculé (-38 %), en raison de la désindustrialisation locale et des efforts menés par certaines filières, notamment les industries minérales, comme l'arrêt du four de la cimenterie de La Couronne (Charente).

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2023

Année de référence : 2010  
↳ 41,8 Mt CO<sub>2</sub> éq (-19 %)



## Exemple de leviers mobilisés

► Déploiement du **fonds de garantie régional Alter'NA**, cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union européenne (FEADER), visant à faciliter l'accès au crédit pour les exploitations agricoles, entreprises bio et acteurs forestiers engagés dans la transition agroécologique, avec un effet levier de 230 M€ de prêts mobilisables sur 3 ans (depuis 2022).

### Source

AREC Nouvelle-Aquitaine / OREGES Nouvelle-Aquitaine / Atmo Nouvelle-Aquitaine (2024)

Dernière année consolidée disponible : 2023



# Aménagement et mobilité

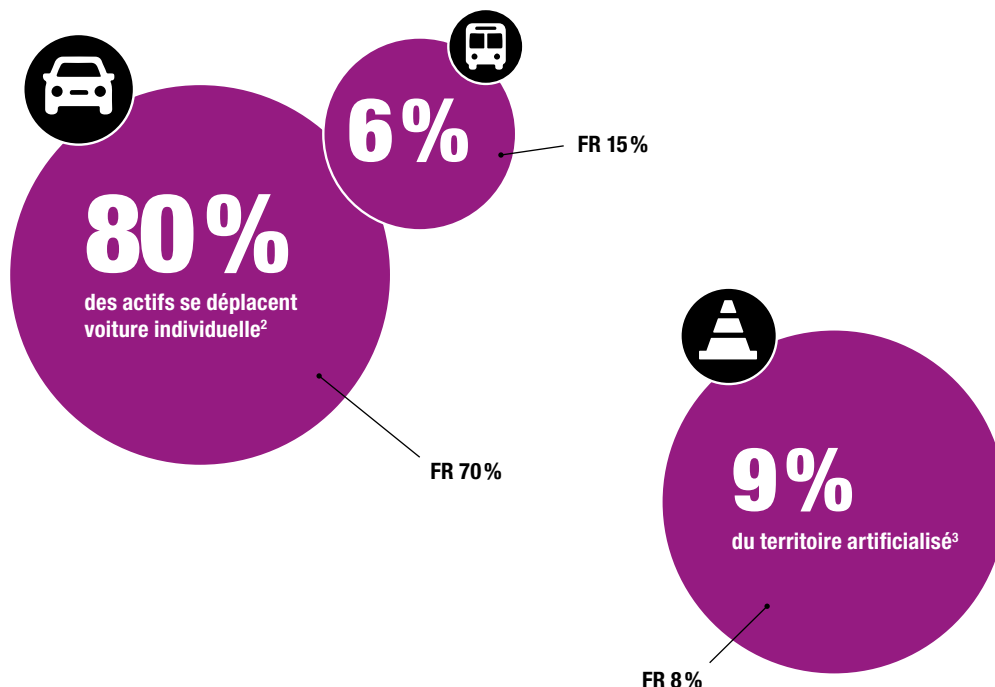
## Données clés et évolutions

► **Espaces consommés** : entre 2011 et 2020, 37 454 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers ont été artificialisés. Ce volume, le plus élevé de France, reste proportionnel à l'étendue du territoire régional. La consommation d'espace a reculé de 35 % en 10 ans, plaçant la Nouvelle-Aquitaine parmi les régions les plus vertueuses.<sup>1,4</sup>

► **Mobilités** : en 2020, 80 % des actifs utilisent la voiture pour leurs trajets domicile-travail (contre 63 % au niveau national), parcourant en moyenne 100 km par semaine.<sup>2</sup>

► **Transport collectif** : 6 % des trajets domicile-travail s'effectuent en transports en commun. L'offre TER a progressé de 12 % en cinq ans, avec une hausse de fréquentation de 33 %.<sup>2,4</sup>

► **Mobilités douces** : le réseau cyclable atteignait 11 920 km en février 2025, soit +9,2 % depuis décembre 2023. Avec 2,32 m de voies par habitant, la région se classe 4<sup>e</sup> en France, au-dessus de la moyenne métropolitaine (1,91 m/hab).<sup>2,4</sup>



### Sources

<sup>1</sup> Suivi de la consommation d'espaces NAF (ministère du Développement Durable, 2022)

<sup>2</sup> Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

<sup>3</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Agreste, 2025)

<sup>4</sup> Feuille de route régionale 2025-2030, La planification écologique en Nouvelle-Aquitaine (2025)

## Exemples de leviers mobilisés

► Déploiement du **schéma régional BioGNV**, structuré autour du soutien à la création de stations (41 prévues d'ici 2028), de l'**appel à projets Mobilité BioGNV** pour accompagner les transporteurs routiers, du développement du **réseau Témob** (stations de distribution) et de la valorisation du biogaz issu de la méthanisation (69 unités en service début 2024).

► Lancement de **deux projets de Service Express Régional Métropolitain (SERM)** à Bordeaux et dans l'aire basco-landaise, visant à renforcer l'offre TER du quotidien (trains toutes les 30 min), améliorer l'intermodalité et désaturer les nœuds ferroviaires, en articulation avec le **Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO)** et ses aménagements prévus d'ici 2032.



# Dynamiques de coopération

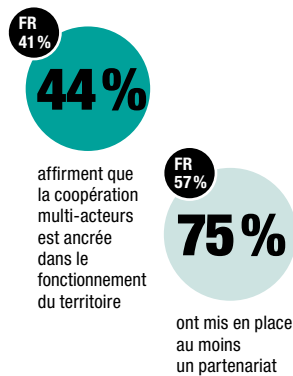
► **Pratiques de coopération :** la Nouvelle-Aquitaine se distingue par une forte culture partenariale, avec 75 % des entreprises engagées dans au moins un partenariat — le taux le plus élevé de France. Les acteurs publics locaux sont les partenaires privilégiés des associations (100 %) et des entreprises (57 %), suivis par les établissements scolaires et structures d'intérêt général. Les entreprises se montrent particulièrement ouvertes à la diversité des partenaires.<sup>1,2</sup>

► **Ancrage territorial :** les collaborations s'ancrent majoritairement dans des échelles de proximité, notamment pour les associations (86 % à l'échelle locale ou micro-locale). Les coopérations nationales ou internationales sont peu développées, traduisant un fort enracinement territorial.<sup>1,2</sup>

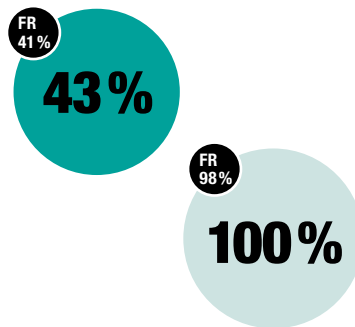
► **Modalités de partenariat :** la coopération économique est particulièrement développée, avec des taux supérieurs à la moyenne nationale (+17 points pour les entreprises, +10 pour les associations). Les entreprises coopèrent principalement autour de pratiques responsables (56 %), en particulier sur les questions de diversité et de handicap (65 %), suivies par les enjeux environnementaux (57 %, contre 47 % au niveau national).<sup>1,2</sup>

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



La Nouvelle-Aquitaine se distingue par un écosystème collaboratif solide, marqué par une forte densité partenariale et l'engagement massif des entreprises dans le financement d'initiatives locales (91 %).

**Le défi est désormais de faire rayonner cette dynamique au niveau national et international, afin d'amplifier l'impact des coopérations engagées localement en faveur de la transition.**

## PRATIQUES PARTENARIALES

### Entreprises<sup>1</sup>

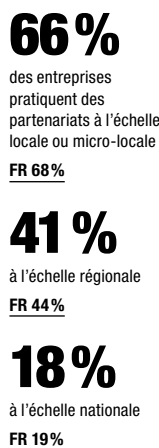
FR 54 %	FR 28 %
<b>Pratiques responsables</b> 56 %	<b>Coopération économique</b> 45 %
FR 25 %	FR 26 %
<b>Mécénat</b> 36 %	<b>Innovation sociétale</b> 19 %

### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

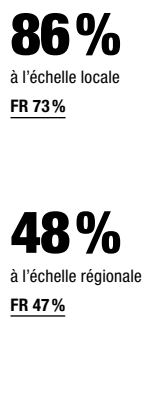
FR 59 %	FR 47 %
<b>Mécénat</b> 55 %	<b>Innovation sociétale</b> 48 %
FR 39 %	FR 45 %
<b>Coopération économique</b> 49 %	<b>Pratiques responsables</b> 47 %

## ANCRAGE TERRITORIAL

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



#### Sources

<sup>1</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Nouvelle-Aquitaine

### AcclimaTerra

Régional



Membre du RCE Bordeaux Aquitaine, AcclimaTerra est un réseau scientifique régional qui rassemble plus de 240 experts de la recherche publique, mobilisés autour des enjeux climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Il produit des études et des outils adaptés aux spécificités locales, et organise des moments d'échange, tels que les Journées d'été et la Semaine du climat, pour sensibiliser aux défis du changement climatique et accompagner les territoires dans leurs stratégies d'adaptation.

### Soltena

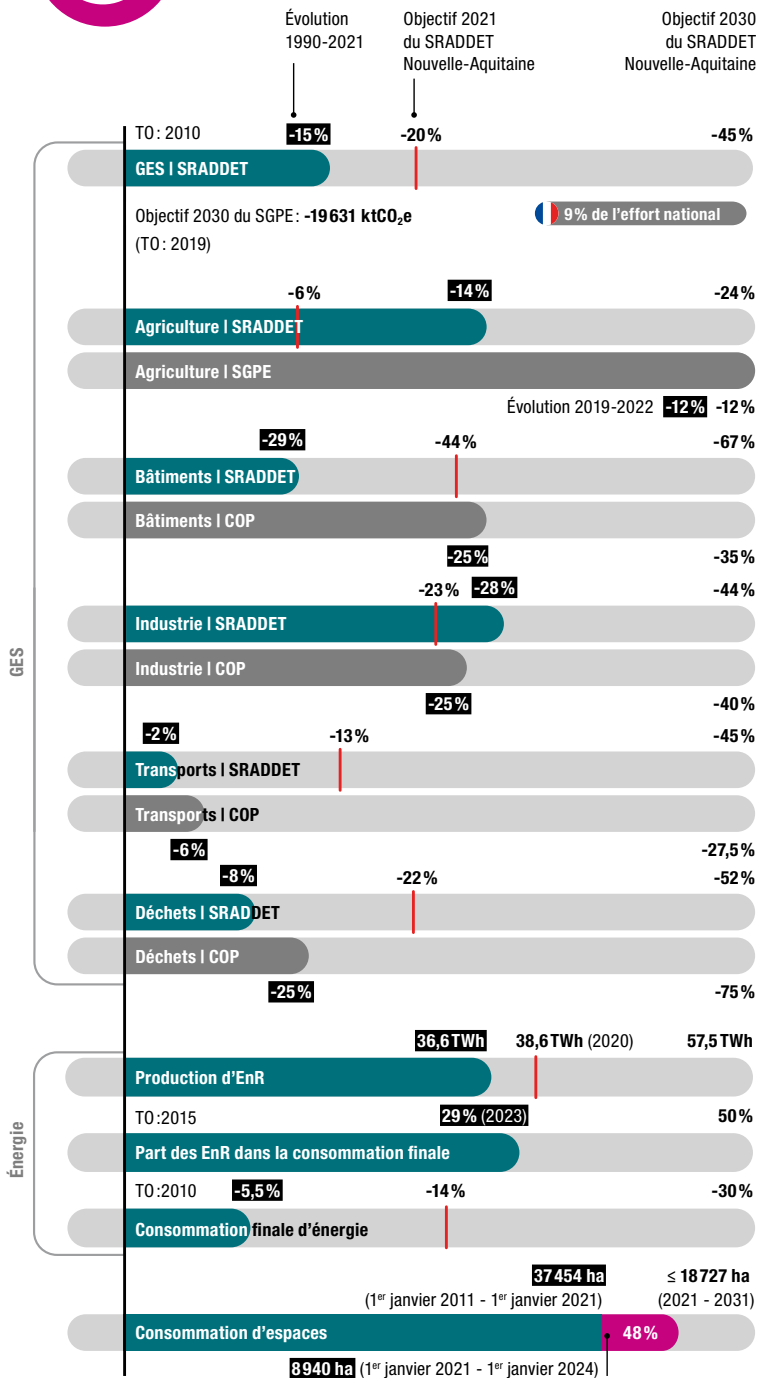
Régional



Cluster d'acteurs économiques engagés soutenu par la Région et l'ADEME, Soltena Nouvelle-Aquitaine accompagne les actions, les projets et les innovations en faveur de l'économie circulaire, de la transition énergétique et de l'environnement. Il mène des actions de sensibilisation et participe à la dynamisation des filières vertes par la promotion des solutions des entreprises régionales, la création de synergies et l'émergence de projets collaboratifs.



## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



## Défis régionaux majeurs

► **Transition agroécologique et adaptation de l'agriculture** : Accompagner les exploitations agricoles face au changement climatique (stress hydrique, sols dégradés), notamment dans les zones vulnérables comme le Lot-et-Garonne, la Vienne et la Charente, en soutenant les systèmes agroécologiques, la diversification des cultures et la gestion collective de l'eau.

► **Développement des énergies renouvelables** : Accélérer l'implantation d'énergies renouvelables (éolien, solaire) sur les zones à fort potentiel (Landes, Haute-Vienne, Deux-Sèvres), tout en conciliant implantation énergétique et préservation des terres agricoles et naturelles.

► **Prévention des risques climatiques** : Adapter les territoires au changement climatique en anticipant les risques d'incendies (Landes, Périgord), de sécheresses (Haute-Vienne, Charente), et de crues dans les bassins de la Dordogne et de l'Adour.

► **Développement des mobilités durables** : Renforcer l'offre ferroviaire régionale (TER Nouvelle-Aquitaine), développer les mobilités actives et favoriser la conversion des flottes de transport public (bus BioGNV, électrique), en priorité dans l'agglomération de Bordeaux.

► **Protection et restauration de la biodiversité** : Renforcer les continuités écologiques (vallées de la Dordogne, Charente, Vienne), lutter contre l'érosion de la biodiversité en forêt (Landes de Gascogne, Monts du Limousin), et restaurer les habitats dégradés.



Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

# Focus

## Les membres du Pacte mondial de l'ONU - Réseau France en Nouvelle Aquitaine s'engagent pour répondre aux enjeux du territoire.

### Des acteurs s'allient pour le développement de la filière viticole

**viti REV** Le projet VitiREV – « Innovons pour des territoires viticoles respectueux de l'environnement », initié par la Région Nouvelle-Aquitaine, réunit des acteurs multiples (institutions académiques, pouvoirs publics, viticulteurs, entreprises privées) autour d'une vision commune : construire ensemble la viticulture de demain.

Les équipes de Kedge Business School mettent notamment en place, dans le cadre de ce projet, un programme de recherche de terrain autour de deux grands axes : le Digital et la Durabilité.

*Équipe de recherche : Tatiana Bouzdine-Chameeva (cheffe de projet), Medi Amir-Aref, François Durrieu, Marc Faget, Anicia Jaegler, Claire Lamoureux (Doctorante), Thierry Lorey, Renaud Lunardo et Frédéric Ponsignon.*

### Easy Cash développe l'économie circulaire en Nouvelle-Aquitaine

**EASYCASH**  Easycash est spécialisé dans la vente de produits reconditionnés (électronique, bijouterie et maroquinerie de luxe) afin de renforcer l'économie circulaire dans la région. Les produits reconditionnés et revendus proviennent notamment d'un périmètre de 40 km autour de la région.

#### ► Objectifs

Easycash souhaite renforcer les coopérations autour de l'économie circulaire au sein de la région et ainsi :

- Créer des filières aujourd'hui inexistantes (exemple : filière de réparation de manettes de jeux vidéo) ;
- Accroître la sobriété du territoire ;
- Diminuer les modes de consommation linéaires.

#### ► Objectifs

Les acteurs de la filière sont appelés à se mobiliser pour co-construire un programme d'actions. Le projet prévoit de faire évoluer la filière face aux défis qu'implique le changement climatique ou la préservation de la biodiversité et ainsi :

- Améliorer la compétitivité des entreprises ;
- Renforcer l'attractivité des territoires ;
- Améliorer la vie des citoyens et des agriculteurs.

#### ► Acteurs impliqués

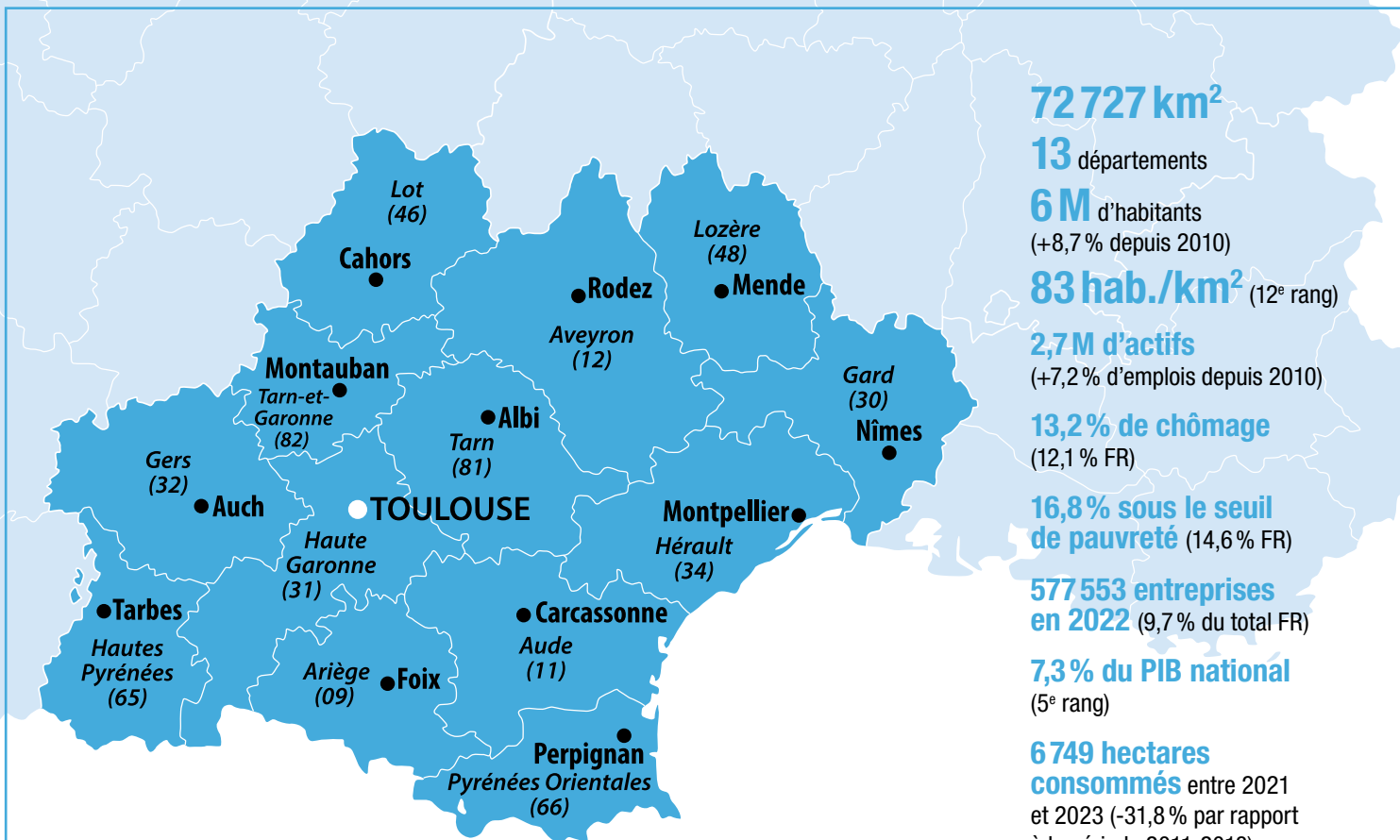
- Partenaires académiques : Kedge Business School
- Partenaire public : Région Nouvelle Aquitaine
- Partenaire privé : Wine services, Les entreprises vitivinicoles de la région Nouvelle Aquitaine (e.g. Domaines Fabre, Les Vignobles Bardet, Les Vignerons de Tutiac, Cave de Gan (Jurançon), La Cité du Vin, BNIC et autres).

Easy Cash collabore notamment avec des acteurs tels que le ministère de la Transition écologique et les enseignes de vente de produits neufs afin de mettre en place des plans d'action favorisant l'économie circulaire.

En parallèle, le dispositif « Easy Cash x NOSCHOOL » en partenariat avec l'école de commerce bordelaise NOSCHOOL vise à former aux métiers de la seconde main. Le partenariat permet aux étudiants d'effectuer leur alternance dans les points de vente Easy Cash.

#### ► Acteurs impliqués

- Easy Cash
- Carrefour Cash
- Ministère de la Transition écologique
- NOSCHOOL



**72 727 km<sup>2</sup>**

**13** départements

**6 M** d'habitants  
(+8,7 % depuis 2010)

**83 hab./km<sup>2</sup>** (12<sup>e</sup> rang)

**2,7 M d'actifs**  
(+7,2 % d'emplois depuis 2010)

**13,2 % de chômage**  
(12,1 % FR)

**16,8 % sous le seuil de pauvreté** (14,6 % FR)

**577 553 entreprises en 2022** (9,7 % du total FR)

**7,3 % du PIB national** (5<sup>e</sup> rang)

**6 749 hectares consommés** entre 2021 et 2023 (-31,8 % par rapport à la période 2011-2013)

Sources

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024

# Occitanie

## Un territoire attractif mais hautement affecté par les changements climatiques

La Région Occitanie présente la plus forte croissance démographique de France hexagonale avec 41 700 nouveaux habitants par an. La population se concentre majoritairement dans les zones urbaines et littorales, qui sont aussi les plus vulnérables aux risques climatiques.

Première région **agricole** de France en effectifs d'exploitations, plusieurs productions phares et de qualité sont réalisées sur le territoire : la **viticulture** (250 000 ha de vigne, 2 milliards de chiffre d'affaires et 20 000 producteurs), mais aussi les **grandes cultures** (cultures fourragères et céréales, oléagineux, protéagineux et légumes secs) et l'élevage (bovins viande, ovins, caprins).

► **Le tourisme** est également un secteur clé pour l'économie régionale, avec 15,9 milliards d'euros de retombées économiques en 2018 (7 % de l'emploi marchand régional<sup>1</sup>). La région accueille éga-

lement près de 144 000 curistes assurés sociaux, ce qui fait de l'Occitanie la première destination thermale de France.

► **Autre filière historique régionale : l'aéronautique.** Implantée depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, la filière régionale représente 30 % de l'emploi national dans l'aérospatial.

► **La région possède une biodiversité** riche et variée avec un **fort taux d'endémisme**, notamment grâce à son positionnement géographique au **carrefour de quatre domaines bioclimatiques** (alpin, atlantique, continental et méditerranéen). Cette biodiversité est largement menacée par les effets des changements climatiques, tout comme certains écosystèmes typiques de la région (glaciers, tourbières, côtes sableuses, etc.).

Source  
<sup>1</sup> CRTLO



# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques naturels:** Le territoire est confronté aux risques d'inondation (8 % du territoire en zone inondable), de submersion marine (47 communes soumises au risque), d'incendie (498 communes touchées par un incendie en 2019), de retrait-gonflement des argiles (50 % du territoire concerné). L'indice d'exposition des populations aux risques climatiques montre une vulnérabilité accrue pour les habitants des zones urbaines et du littoral<sup>2</sup>.

► **Ressource en eau:** Sur le bassin Adour-Garonne, le déficit hydrique pourrait atteindre 1,2 milliard de m<sup>3</sup> en 2050, (contre 200-250 millions de m<sup>3</sup> (Mm<sup>3</sup>) aujourd'hui). Sur le bassin Rhône-Méditerranée, le déficit hydrique pourrait atteindre 160 Mm<sup>3</sup> (contre 80 Mm<sup>3</sup> aujourd'hui). Les départements les plus vulnérables face au manque d'eau sont les Pyrénées-Orientales, l'Aude et l'Hérault. Concernant la qualité de l'eau, près de la moitié des cours d'eau sont en « bon état écologique » en 2019<sup>3</sup>.

► **Biodiversité:** 36 % du territoire régional est couvert par une aire protégée<sup>4</sup>. Pourtant, l'état de conservation (sur la période 2013-2018), se dégrade pour 1 habitat sur 4 (surtout les pour les habitats marins, côtiers et les dunes, en raison notamment de la forte urbanisation des côtes et la surfréquentation touristique).

► **Espaces naturels:** Au-delà des espaces agricoles qui occupent 51,2% du territoire régional, les milieux forestiers représentent 29,3 % du territoire et les autres milieux naturels représentent 13,9 %. Ces derniers ont diminué de 8 % entre 1990 et 2018. Entre 1983 et 2019, la surface forestière a augmenté de 34 %, mais le constat est à nuancer car la mortalité des arbres a augmenté de 18 % (notamment due aux conditions climatiques)<sup>5</sup>.

► **Qualité de l'air:** 23 journées ont connu au moins un département en épisode pollution à l'ozone et/ou aux particules PM10<sup>6</sup>.

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?<sup>7</sup>

Période de référence : 1976-2005

### Sources

<sup>1</sup> SRADDET

<sup>2</sup> ORCEO

<sup>3</sup> RECO/CROCC

<sup>4</sup> Région Occitanie

<sup>5</sup> ARB Occitanie

<sup>6</sup> ATMO Occitanie

<sup>7</sup> RECO/CROCC



**+3,6 °C**  
En moyenne



**+37 nuits**  
tropicales par an



**+54 jours**  
de sécheresse



**-24 %**  
de précipitations en été

## Exemple de leviers mobilisés

► Co-pilotée par la Région Occitanie, la DREAL et l'Office Français de la Biodiversité, et avec l'appui de l'ARB Occitanie, la « **Communauté Régionale Eviter Réduire Compenser Occitanie** » (CRERCO) fédère près de 400 adhérents engagés dans une démarche collaborative pour

la préservation de la biodiversité en Occitanie. Elle vise à accorder les impératifs de développement du territoire avec ceux de la protection de l'environnement via notamment la création d'une culture commune, une montée en compétences des acteurs, et le partage d'informations.



# Énergie

## Données clés et évolutions

► **Dépendance énergétique:** Production renouvelable : La production d'énergie renouvelable, largement poussée par la filière bois-énergie (34,7 % des ENR) et l'hydroélectricité (25 % des ENR), contribue à hauteur de 30 416,26 GWh. C'est 25 % (en 2022) de la consommation d'énergie finale (120 201 GWh)<sup>1</sup>.

► **Hydroélectricité:** La filière hydroélectrique connaît des difficultés à cause des conditions cli-

matiques exceptionnellement chaudes et sèches et avec un faible enneigement, contribuant en partie à la baisse de productivité globale des ENR en 2022 par rapport à 2021 (-4,7%)<sup>2</sup>.

► **Consommations:** Les consommations d'énergie régionales poursuivent leur tendance à la baisse et ont diminué de -2,63 % en 2022 par rapport à 2021. La part d'énergie renouvelable dans la consommation totale en 2022 est de 24 %<sup>3</sup>.

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2013 ET 2022 (GWH)<sup>4</sup>

➤ 30,4 TWh produits en 2022 (+6,5%)

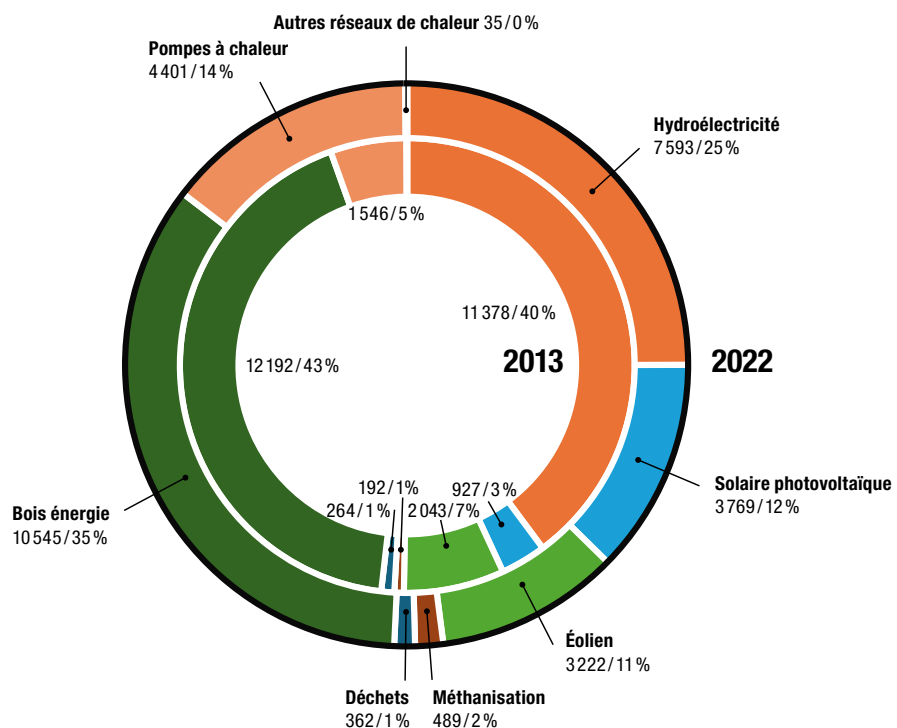
#### Sources

<sup>1</sup> TerriStory

<sup>2</sup> AREC Occitanie

<sup>3</sup> ORCEO

<sup>4</sup> Production d'énergies renouvelables en Occitanie (ORCEO, 2023). Dernière année consolidée disponible: 2022



### Exemples de leviers mobilisés

► L'installation de **2 fermes pilotes d'éoliennes offshore** a démarré pendant l'été 2025 au large de Port-la Nouvelle. L'installation produira dans un premier temps 60 mégawatts (équivalent de la consommation de la ville de Perpignan). Il est prévu que le parc commercial produise 5,8 gigawatts en 2050.

► Les «**énergies citoyennes**» se développent en Occitanie et permettent à des citoyens d'investir une partie de leur épargne dans des projets bénéfiques pour le territoire et de contribuer au verdissement du mix énergétique local. **70 collectifs citoyens sont actifs, mobilisant 160 collectivités, et générant 49 GWh/an.**



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

► **Émissions régionales :** Les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la région ont diminué lentement depuis 2006 : -9 % de réduction des GES entre 2008 et 2019<sup>1</sup>, pour une quantité totale de 27 578,133 kt équivalent CO<sub>2</sub> et 4,54 t équivalent CO<sub>2</sub>/hab en 2022<sup>2</sup>. L'objectif fixé dans le cadre de la stratégie « Région à Energie Positive » est une baisse de -8,6 MtCO<sub>2</sub>eq entre 2019 et 2030, soit -29 %.

► **Transport :** Premier secteur émetteur en région, les transports sont responsables de 11,8 MtCO<sub>2</sub>eq en 2021 (40 % des émissions de

GES en Occitanie, contre 32 % au niveau national), en particulier dans le Gard, l'Hérault, les Pyrénées Orientales et la Haute-Garonne.

► **Agriculture :** Second secteur émetteur après les transports, l'agriculture a émis 8,3 MtCO<sub>2</sub>eq en 2021, en particulier dans l'Aveyron, la Lozère et le Gers<sup>1</sup>. L'Occitanie est la première région viticole de France. Or la viticulture est fortement impactée par les changements climatiques.

► **Empreinte carbone :** L'empreinte carbone par habitant est de 9,25tCO<sub>2</sub>e<sup>3</sup>.

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2022<sup>4</sup>

Année de référence : 2010

↳ 28 Mt CO<sub>2</sub> eq (-18 %)

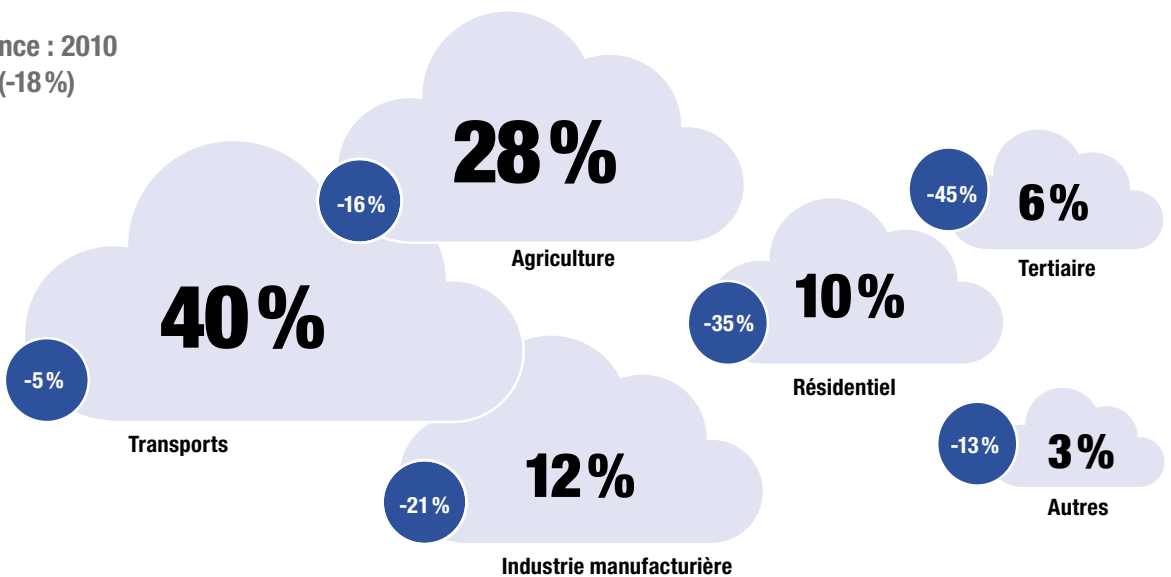
Source

<sup>1</sup> Région Occitanie

<sup>2</sup> TerriStory

<sup>3</sup> Carbo

<sup>4</sup> Émissions de gaz à effet de serre en Occitanie (ORCEO, 2023). Dernière année consolidée disponible : 2022



## Exemples de leviers mobilisés

► Pour accompagner la filière **viti-vinicole** face aux changements climatiques, la Région s'engage à travers un **nouveau « contrat de filière » signé en 2024**. Il s'inscrit dans la lignée de plusieurs contrats de filières élaborés précédemment, et vise 4 défis : augmenter la résilience face au changement climatique, créer plus de valeur ajoutée pour les acteurs, soutenir l'adaptation de l'offre à la demande et contribuer à atténuer le changement climatique et ses conséquences.

► La Région s'engage pour la transition de la filière aéronautique à travers le **Plan Avion Vert (150 M€) et la création du Technocampus Hydrogène Occitanie** qui réunira des chercheurs et des industriels pour développer les technologies de l'hydrogène.



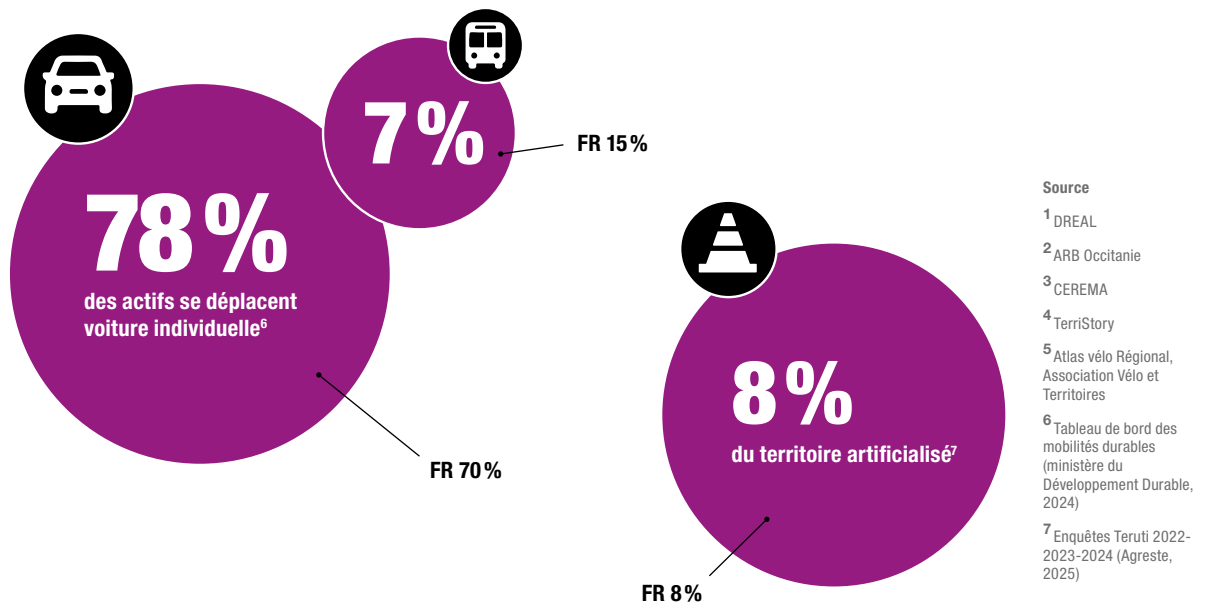
# Aménagement et mobilité

## Données clés et évolutions

► **Espace consommé:** L'Occitanie est une des régions métropolitaines les plus consommatrices de surfaces naturelles, agricoles et forestières (NAF), avec 33 000 000 m<sup>2</sup> artificialisés par an en moyenne<sup>1</sup>. On estime que 5 570 ha de prairies, pelouses et pâturages naturels ont été perdus entre 1990 et 2018 au profit de l'artificialisation (équivalent de la superficie de la ville de Montpellier)<sup>2</sup>. La tendance à l'artificialisation montre toutefois une légère baisse: 2 290 ha artificialisés en 2023 contre 3 632 en 2011. L'artificialisation des surfaces NAF est en grande majorité due à l'habitat (à hauteur de 66,6 %, suivi par les activités économiques)<sup>3</sup>.

► **Mobilités:** La part des transports publics dans les déplacements des habitants reste limitée et montre de fortes disparités régionales. Les taux d'utilisation les plus élevés sont constatés dans les aires urbaines (19,1 % pour Toulouse Métropole et 15,2 % pour Montpellier Méditerranée Métropole)<sup>4</sup>. Ces pourcentages sont presque nuls pour les communes rurales du nord et de l'ouest de la région.

► **Mobilités douces:** En moyenne à l'échelle de la région le vélo est le mode de transport principal pour 3,7 % des déplacements domicile-travail<sup>5</sup>. La Région dispose d'un réseau de 7 481 km d'aménagements cyclables (tous types confondus).



## Exemple de leviers mobilisés

► À travers le Plan Vélo II (2024-2028), la Région se dote d'un **budget de 100M€ pour développer les mobilités cyclables** et ainsi développer la pratique quotidienne du vélo (déplacements

domicile-travail mais aussi pour les lycéens, faciliter l'intermodalité, développer les filières économiques du cycle et de la mobilité, etc.).



# Dynamiques de coopération

► **Pratiques de coopération :** l'organisation territoriale est différente des territoires voisins : la Région Occitanie est structurée en 4 grands ensembles, bien reliés les uns aux autres (et disposant également d'une bonne connexion interne) : l'espace métropolitain du ruban méditerranéen, l'espace polycentrique du Massif Central, l'espace métropolitain en étoiles à l'Ouest et l'espace du massif pyrénéen organisé en vallée.

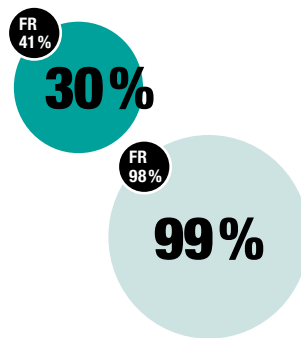
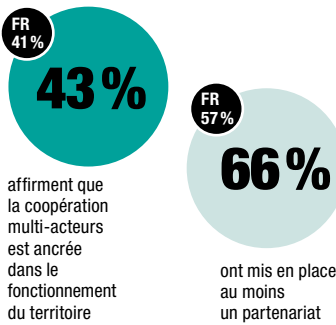
► **Ancrage territorial :** l'analyse des échelles de partenariats des acteurs associatifs et des entreprises montre une ouverture géographique large, dépassant l'échelle locale.

► **Modalités de partenariat :** La Région Occitanie se démarque par le nombre de partenariats contractés par les associations. 44 % des associations interrogées ont mis en place « 11 partenariats et plus »<sup>2</sup>. Du côté des entreprises, les partenariats sont majoritairement actés dans un objectif d'innovation sociétale, notamment dans le domaine de la santé, l'éducation, l'emploi et le handicap.

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

Entreprises<sup>1</sup>

Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



La Région Occitanie montre une dynamique partenariale plutôt bien établie, le taux de partenariat contractés par des entreprises est plus élevé que la moyenne nationale. Le positionnement géographique de la région, carrefour entre plusieurs milieux et zones d'influence, place la région au cœur d'échanges approfondis avec les régions voisines (françaises mais aussi espagnoles). Les coopérations intrarégionales sont toutefois encouragées (via le SRADDET) afin de renforcer les solidarités territoriales et rééquilibrer le développement régional parfois inégalitaire entre les territoires.

## PRATIQUES PARTENARIALES

Entreprises<sup>1</sup>

Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

FR 26%	FR 54%	FR 59%	FR 47%
Innovation sociétale 52%	Pratiques responsables 45%	Mécénat 64%	Innovation sociétale 56%
FR 28%	FR 25%	FR 39%	FR 45%
Coopération économique 35%	Mécénat 30%	Coopération économique 60%	Pratiques responsables 53%

## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Occitanie

**GREC-0**  
Régional



Prenant la suite des actions menées par le Réseau d'expertise sur les changements climatiques en Occitanie (RECO) entre 2018 et 2024, le Groupe Régional d'Experts sur le Climat – Occitanie (GREC-0) est créé en 2025, issu d'un partenariat entre la Région, l'ADEME et la communauté d'universités de Toulouse. L'objectif est de continuer à fédérer et animer la communauté scientifique autour des enjeux climatiques via le développement des connaissances, des interventions auprès d'acteurs publics et privés ou le partage d'avis sur certains dossiers.

**CoRAE**  
Régional



L'initiative CoRAE – Consultation Recherche Agriculture Alimentation Environnement (portée par l'INRAE et la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie) a été lancée le 28 octobre 2025. Grâce à une démarche participative qui mobilise agriculteurs, acteurs économiques, élus, autorités publiques, associations, chercheurs et enseignants, la consultation vise notamment à « identifier collectivement les besoins et priorités en innovation et R&D, et hiérarchiser et construire des stratégies alignées avec les enjeux territoriaux », afin d'« apporter des réponses concrètes aux besoins des agriculteurs ».

## ANCRAGE TERRITORIAL

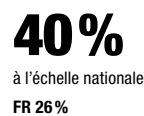
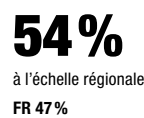
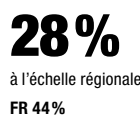
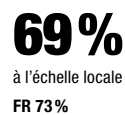
Sources

<sup>1</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

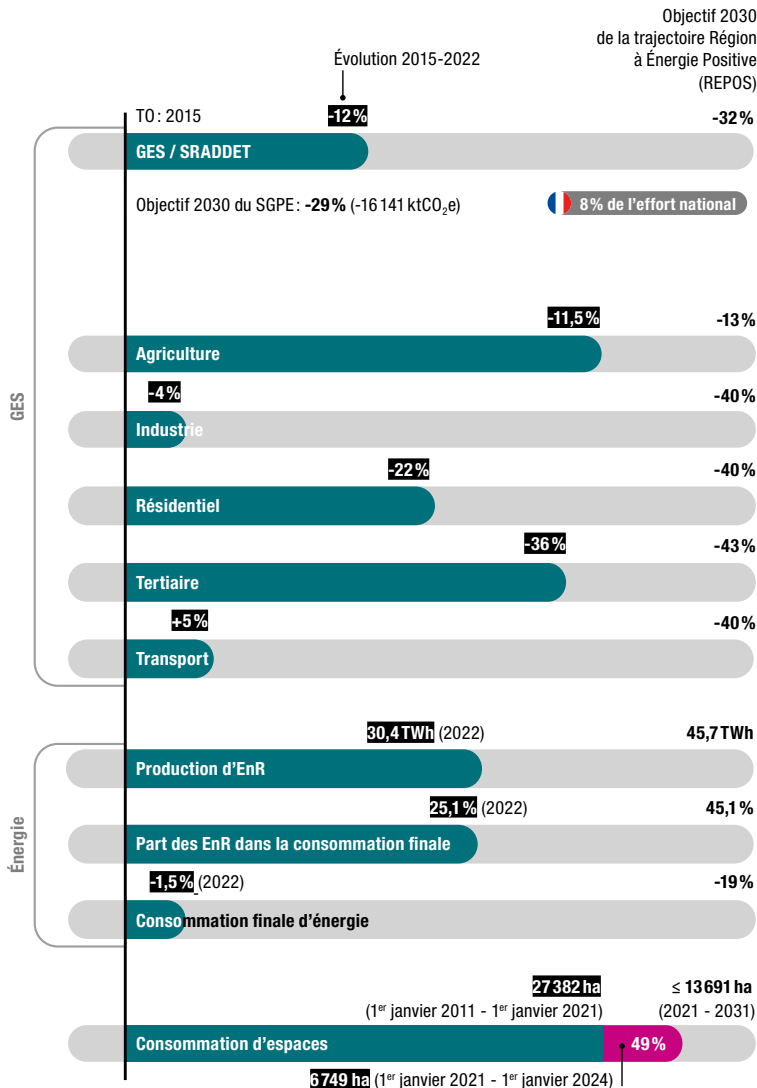
Entreprises<sup>1</sup>

Structures d'intérêt général<sup>2</sup>





## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



i

Les données présentées ci-dessus sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADEET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

## Défis régionaux majeurs

► **Enrayer le déclin de la biodiversité** : véritable hotspot de biodiversité, les écosystèmes régionaux subissent de nombreuses pressions : artificialisation des sols, urbanisation, intensification des pratiques agricoles, surfréquentation, aménagements hydroélectriques, surexploitation des espèces, etc.

► **Sécuriser et protéger le littoral** : le milieu littoral en Occitanie est central pour sa richesse écosystémique et les activités socio-économiques qu'il accueille. Très vulnérable aux effets des changements climatiques, on estime que 48 % du littoral sableux est en recul.

► **Concilier attractivité territoriale et limitation de l'artificialisation** : l'attractivité territoriale génère des enjeux de durabilité des pratiques quotidiennes sur le territoire : déplacements, logements, alimentation, qu'il faut faire coïncider avec l'objectif de zéro artificialisation nette à l'échelle nationale en 2050.

► **Poursuivre le développement des énergies renouvelables** : les ENR s'inscrivent dans une dynamique positive en Région Occitanie, leur développement doit être maintenu afin d'atteindre l'objectif de neutralité carbone et de devenir une Région à Energie Positive.

► **Optimiser la gestion de la ressource en eau** : la ressource en eau est fragilisée sur le territoire (disponibilité réduite, pollutions, pics de demande en fonction de la saisonnalité, des flux touristiques, etc.). En parallèle, le risque inondation est majeur sur ce territoire confronté à des épisodes méditerranéens fréquents, notamment à l'automne. La gestion intégrée de la ressource en eau doit permettre d'anticiper les évolutions à venir sur la ressource et les conflits d'usage qui pourraient survenir.

# Pays de la Loire

## Les Pays de la Loire, un territoire attractif et un savoir-faire industriel reconnu qui doivent faire face à des enjeux croissants de durabilité

Région en **forte croissance démographique** (+0,5 %/an depuis 2010), les Pays de la Loire présentent un taux de chômage parmi les plus bas de France et une économie diversifiée.

En effet, l'agriculture et l'agroalimentaire y occupent une place centrale (20 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 4<sup>e</sup> région agricole française), aux côtés de secteurs industriels majeurs tels que la construction navale (Saint-Nazaire), l'aéronautique, les machines agricoles, l'automobile et le numérique. Le tourisme, littoral comme fluvial, constitue également un levier économique significatif.

Dans un contexte de changements climatiques, le territoire fait face à des défis multiples :

► **L'attractivité résidentielle croissante accentue la pression sur le foncier**, les infrastructures et les ressources naturelles.

► **La gestion durable des ressources naturelles** (et notamment de l'eau) est alors un enjeu stratégique pour le territoire.

La région présente toutefois de nombreux atouts :

► Une grande diversité écologique : littoral atlantique, estuaire de la Loire, zones humides (marais de Brière, Marais poitevin), bocage et forêts. Les Pays de la Loire comptent trois Parcs naturels régionaux et un réseau important de sites Natura 2000.

► Son littoral et sa façade maritime qui offrent un fort potentiel pour les énergies marines.

**32 081 km<sup>2</sup>**

**5** départements

**3,8 M** d'habitants  
(+7,8 % depuis 2010)

**120 hab./km<sup>2</sup>**  
(8<sup>e</sup> rang)

**1,8 M d'actifs**  
(+5,3 % d'emplois depuis 2010)

**9,8 % de chômage**  
(12,1 % FR)

**10,5 % sous le seuil de pauvreté** (14,6 % FR)

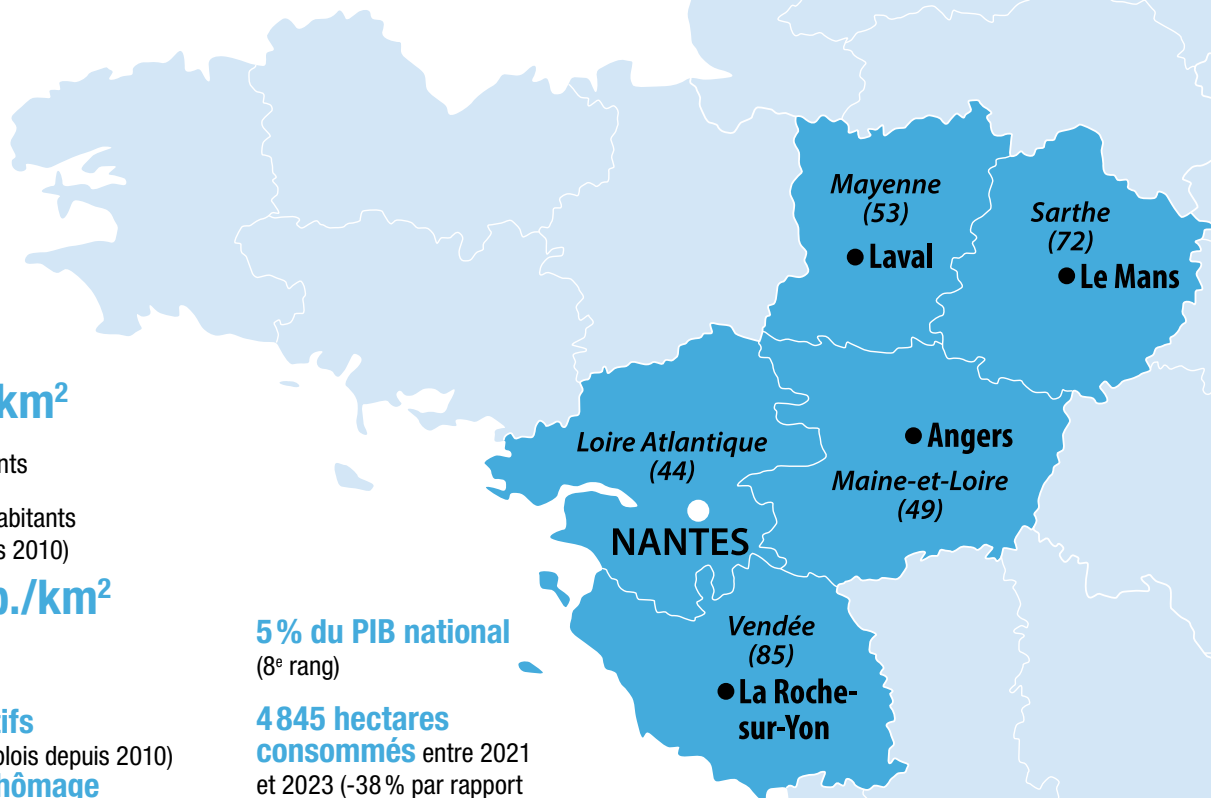
**293 721 entreprises en 2022** (4,9 % du total FR)

**5 % du PIB national**  
(8<sup>e</sup> rang)

**4 845 hectares consommés** entre 2021 et 2023 (-38 % par rapport à la période 2011-2013)

#### Sources

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024





# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques naturels**: les vagues de chaleur estivales deviennent plus fréquentes et plus longues, les sécheresses plus marquées et les hivers plus doux. La région est exposée à une diversité d'aléas: submersions marines et érosion côtière sur plus de 450 km de façade maritime (Vendée, Loire-Atlantique), inondations fluviales dans la vallée de la Loire et ses affluents.

► **Ressource en eau**: des tensions sont observées sur la ressource en eau, notamment via une baisse des débits estivaux des cours d'eau et une recharge plus faible des nappes. L'état écologique des cours d'eau reste préoccupant, avec une majorité de masses d'eau de surface n'atteignant pas le bon état écologique: sur 18000 km de cours d'eau, seuls 11 % sont en bon état écologique (source SDAGE) et 86 % des eaux superficielles risquent de ne pas atteindre le bon état en 2027<sup>1</sup>.

► **Biodiversité**: la région abrite une biodiversité riche et variée (espèces animales et végétales ter-

restres, aquatiques et marines), fragilisée par les activités humaines, les changements climatiques et les espèces exotiques envahissantes (OFB): 40 % des poissons, 30 % des oiseaux et amphibiens et 24 % de la flore se trouvent menacés d'extinction<sup>1</sup>.

► **Espaces naturels**: 21 % du territoire régional est constitué de sols naturels (forêts, zones humides...), or, 70 % du linéaire de haie ont été perdus depuis 1950<sup>2</sup>.

► **Qualité de l'air**: en Pays de la Loire, la qualité de l'air est moins mauvaise que dans d'autres régions métropolitaines, notamment en raison de la topographie, des vents dominants d'ouest et de la proximité de l'océan. La qualité de l'air s'est sensiblement améliorée depuis 2008 avec une baisse de 25 % du monoxyde de carbone, de 17 % des particules fines (PM10)<sup>3</sup>. Globalement, les émissions de polluants à l'atmosphère sont toutes en nette diminution entre 2008 et 2023<sup>4</sup>.

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100<sup>5</sup>: QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005

### Sources

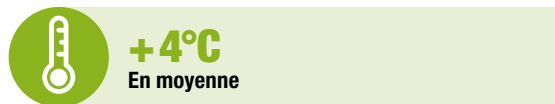
<sup>1</sup> GIEC Pays de la Loire

<sup>2</sup> CGAAER

<sup>3</sup> SDRADDET Pays de la Loire

<sup>4</sup> Air Pays de la Loire

<sup>5</sup> GIEC PDL



## Exemple de leviers mobilisés

► À travers le premier **plan régional en faveur de la haie** (2024-2030) et le **plan régional en faveur de la forêt et du bois** (2024-2030), la Région s'engage notamment à planter 500 km

de haies supplémentaires par an, renouveler 1000 ha de forêt par an et végétaliser 100 % des lycées publics d'ici à 2030.



# Énergie

## Données clés et évolutions

► **Consommations :** Les consommations d'énergie régionales représentent 87 287 GWh en 2024 (secteur du transport routier en tête). Entre 2008 et 2024, ces consommations d'énergie ont légèrement diminué (-4 %). La consommation énergétique finale est estimée à environ 118 TWh/an, majoritairement issue d'énergies fossiles (plus de 60 %)<sup>1</sup>.

► **Production renouvelable :** Le potentiel en énergies renouvelables est important : éolien (production multipliée par 11 entre 2008 et 2022) terrestre et en mer (parcs de Saint-Nazaire et

Yeu-Noirmoutier), solaire photovoltaïque (production multipliée par 250 entre 2008 et 2022), biomasse et énergies marines<sup>2</sup>.

► **Dépendance énergétique :** La production régionale d'énergie renouvelable progresse mais demeure inférieure à la consommation, entraînant une forte dépendance aux importations. La production d'électricité renouvelable couvre 18,2 % de la consommation finale d'électricité en 2022, et jusqu'à 25 % de la consommation finale en 2023 avec le nouveau parc éolien en mer<sup>3</sup>.

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2010 ET 2022 (GWh)<sup>3</sup>

➤ 11,4 TWh produits en 2022 (+44 %)

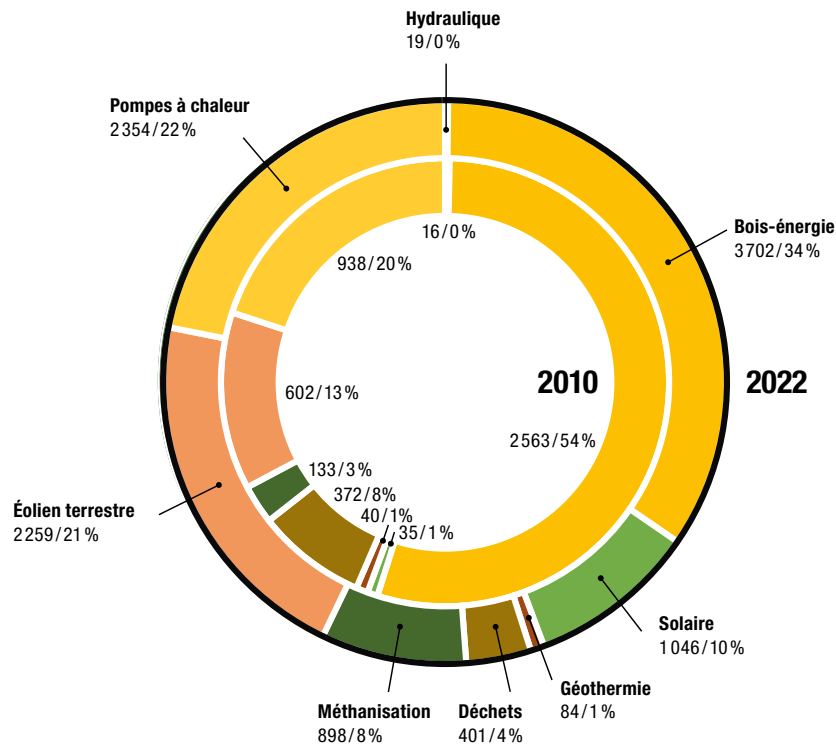
#### Sources

<sup>1</sup> Observatoire TEO

<sup>2</sup> Air Pays de la Loire

<sup>3</sup> Production d'énergies renouvelables, Inventaire BASEMIS® - Air Pays de la Loire

Dernière année consolidée disponible : 2022



### Exemples de leviers mobilisés

► Pour atteindre leur objectif d'être une région à énergie positive en 2050, **les Pays de la Loire ont structuré le «réseau des énergies renouvelables des Pays de la Loire»** afin d'accompagner et informer les collectivités, les entreprises et les associations et faire émerger des projets.

► En 2024, la Région (avec le Rectorat) soutient la création d'un **campus régional dédié aux énergies durables** pour renforcer l'offre de formation autour de ces enjeux.



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

► **Émissions:** En 2019, les émissions régionales atteignent environ 24 MtCO<sub>2</sub>e (soit une baisse de 20 % par rapport à 2008), soit 5,6 tCO<sub>2</sub>e/habitant, auxquelles s'ajoutent les émissions importées, liées à la consommation<sup>1</sup>.

► **Empreinte carbone:** L'empreinte carbone régionale est de 9,5 teq CO<sub>2</sub>/hab (2018)<sup>1</sup>.

► **Agriculture:** L'agriculture représente 31 % des émissions de GES régionales<sup>2</sup> (soit 7,4 MtCO<sub>2</sub>eq en 2023). 12,3 % de la surface agricole régionale est labellisée en agriculture biologique en 2024<sup>3</sup>.

► **Transport:** Le secteur des transports représente lui aussi 7,4 MtCO<sub>2</sub>eq émis en 2023<sup>1</sup>. En 2017, 80 % des ligériens allaient travailler en voiture<sup>4</sup>. En parallèle, l'évolution du parc de véhicules électrique reste timide malgré des leviers d'expansion (augmentation de 27 % du nombre de points de charge entre 2023 et 2024).

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2022<sup>5</sup>

Année de référence : 2010

↳ 24,5 Mt CO<sub>2</sub> éq (-18 %)

### Sources

<sup>1</sup> Observatoire TEO

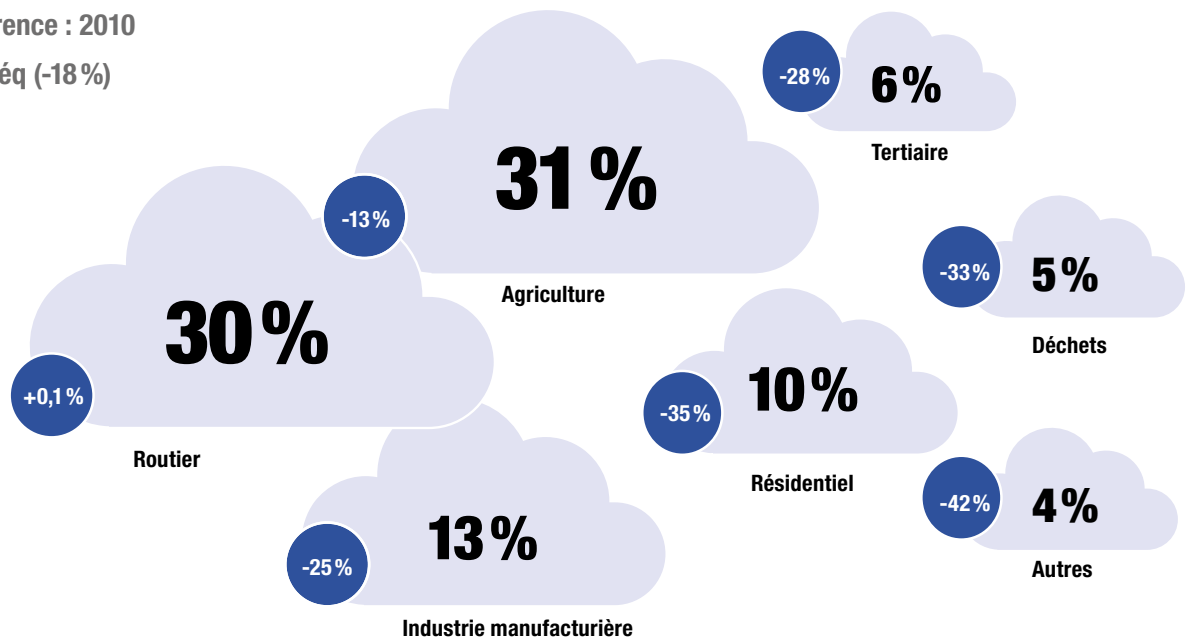
<sup>2</sup> ATMO France

<sup>3</sup> Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique

<sup>4</sup> INSEE

<sup>5</sup> Émissions de gaz à effet de serre, Inventaire BASEMIS® - Air Pays de la Loire

Dernière année consolidée disponible : 2022



## Exemples de leviers mobilisés

► Pour faire évoluer les pratiques agricoles, la Région s'est dotée de **14 Plans Alimentaires Territoriaux entre 2021 et 2023**, portant le total de PAT à 34 en 2023, couvrant ainsi 79 % de la population. La Région est la 6<sup>e</sup> région française la mieux dotée en PAT par habitant.

► Le collectif « Unis pour une industrie décarbonée en Pays de la Loire » réunit des acteurs experts de l'accompagnement des PME industrielles (ADEME, Bpifrance, CCI des Pays de la Loire...) pour proposer aux entreprises régionales des **solutions et des programmes sur mesure** pour accompagner la décarbonation de leur activité: diagnostics, formations, aide à l'éco-conception, création et évaluation de plans de transition...



# Aménagement et mobilité

## Données clés et évolutions

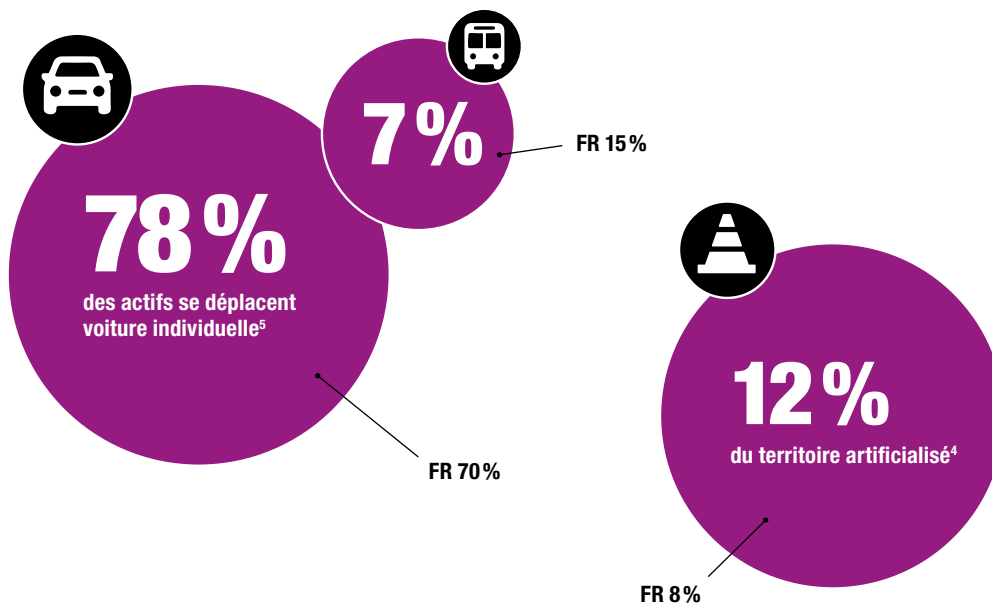
► **Espace consommé** : L'artificialisation des sols progresse plus vite que la population et l'activité économique. 21 232 hectares ont été consommés entre 2009 et 2018 à l'échelle régionale, surtout autour des métropoles et sur le littoral<sup>1</sup>.

► **Mobilités** : La dépendance à la voiture individuelle reste élevée, en particulier dans les zones rurales et périurbaines (78 % en Pays de la Loire contre 70 % en moyenne en France hexagonale).

► **Transport collectif** : Les réseaux ferroviaires et de transports collectifs se développent autour des principaux pôles urbains, avec notamment les projets de RER métropolitains autour

de Nantes et d'Angers. L'offre kilométrique des transports régionaux se renforce chaque année (+2,3 millions de kms parcourus entre 2009 et 2019), avec une fréquentation en hausse (+53 %)<sup>2</sup>.

► **Mobilités douces** : Le maillage cyclable régional se renforce progressivement, avec des objectifs d'interconnexion des itinéraires. En région Pays de la Loire, 43 gares sont soumises à l'obligation de se doter d'un nombre minimum de stationnements sécurisés pour les vélos (loi d'orientation des mobilités, 2019). Les objectifs sont dépassés dans 42 gares (soit 98 % de l'objectif), avec un total de 2 843 places de stationnement réalisées<sup>3</sup>.



### Source

- <sup>1</sup> GIEC Pays de la Loire
- <sup>2</sup> Observatoire TEO
- <sup>3</sup> Association Vélo et Territoires
- <sup>4</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Agreste, 2025)
- <sup>5</sup> Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

## Exemples de leviers mobilisés

► En 2022, le réseau consulaire des Pays de la Loire (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers et de l'Artisanat) propose un **cadre de référence commun visant à encourager la sobriété foncière** (recyclage des friches, développement de la mixité d'usage au sein des villes, optimisation des zones d'activités, développement de formes immobilières collectives, etc.).

► Pour **développer l'usage du vélo**, la Région a voté en décembre 2023 de nouvelles mesures : location de courte durée de vélo à assistance électrique à proximité des gares pour les usagers du TER, des stationnements vélos sécurisés dans toutes les gares, pérennisation du « défi mobilité », création de formations spécifiques pour les besoins de la filière, etc.



# Dynamiques de coopération

► **Pratiques de coopération :** La Région dispose d'un réseau dense d'acteurs engagés dans la transition écologique, incluant les collectivités, les associations, les entreprises et les laboratoires de recherche. Ces acteurs présentent une forte capacité de coopération interterritoriale et sectorielle.

► **Dynamique territoriale :** Les dynamiques territoriales reposent sur un maillage équilibré entre métropoles régionales (Nantes, Angers, Le Mans), villes moyennes et territoires ruraux.

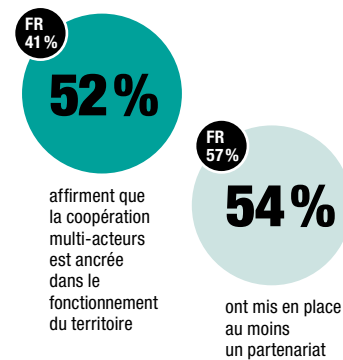
► **Ancrage territorial :** 95 % des associations estiment qu'elles contribuent à favoriser l'ancrage territorial des entreprises avec lesquelles elles actent un partenariat. 83 % des dirigeants interrogés estiment que le territoire est « dynamique ».

► **Modalités de partenariat :** La dynamique de co-construction est particulièrement bien enracinée dans les Pays de la Loire. 92 % des dirigeants régionaux affirment que les alliances entre associations, entreprises et collectivités territoriales sont source d'innovation pour répondre aux fragilités territoriales.

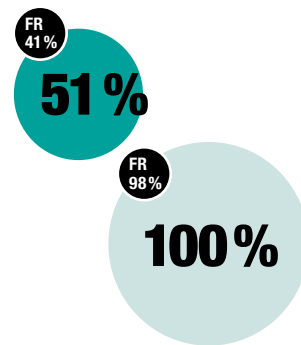
Le maillage territorial équilibré et une culture partenariale plutôt bien développée permettent aux acteurs régionaux de faire émerger encore davantage de dynamiques de co-construction multi-acteurs. 88 % des maires régionaux vont dans ce sens (contre seulement 71 % à l'échelle nationale). Les partenariats entre entreprises et associations sont très majoritairement guidés par un objectif de pratiques responsables.

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



## PRATIQUES PARTENARIALES

### Entreprises<sup>1</sup>

FR 54%	
Pratiques responsables 60%	
FR 28%	FR 26%
Coopération économique 29%	Innovation sociétale 23%
	FR 25% Mécénat 13%

### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

FR 45%	FR 47%
Pratiques responsables 61%	Innovation sociétale 50%
FR 39%	FR 59%
Coopération économique 56%	Mécénat 43%

## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Pays de la Loire

### Transition Ecologique Observatoire (TÉO)

Régional



L'Observatoire est une association d'intérêt général créée en 2018 pour « mettre à disposition une base solide d'indicateurs et de ressources sur la transition écologique afin d'aider les acteurs territoriaux dans leurs exercices de planification, ainsi qu'à la définition et au suivi de leurs actions ». Il fédère des acteurs institutionnels, des collectivités, des associations et des entreprises.

### GIEC Pays de la Loire

Régional



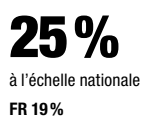
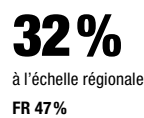
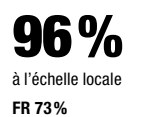
Coordonné par le Comité 21 Grand Ouest et comptant plus de 40 collectivités partenaires, le GIEC Pays de la Loire est composé de 26 experts du territoire aux profils variés, répartis en trois groupes de travail (2024-2026) : économie, vulnérabilités des populations et eau. Il a pour objectif de fournir et diffuser des connaissances scientifiques sur les changements climatiques et leurs répercussions pour le territoire afin d'informer les acteurs du territoire et guider l'action climatique. Depuis sa création en 2020, il a publié trois rapports, animé plus de 100 conférences et sensibilisé plus de 20 200 personnes.

## ANCRAGE TERRITORIAL

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



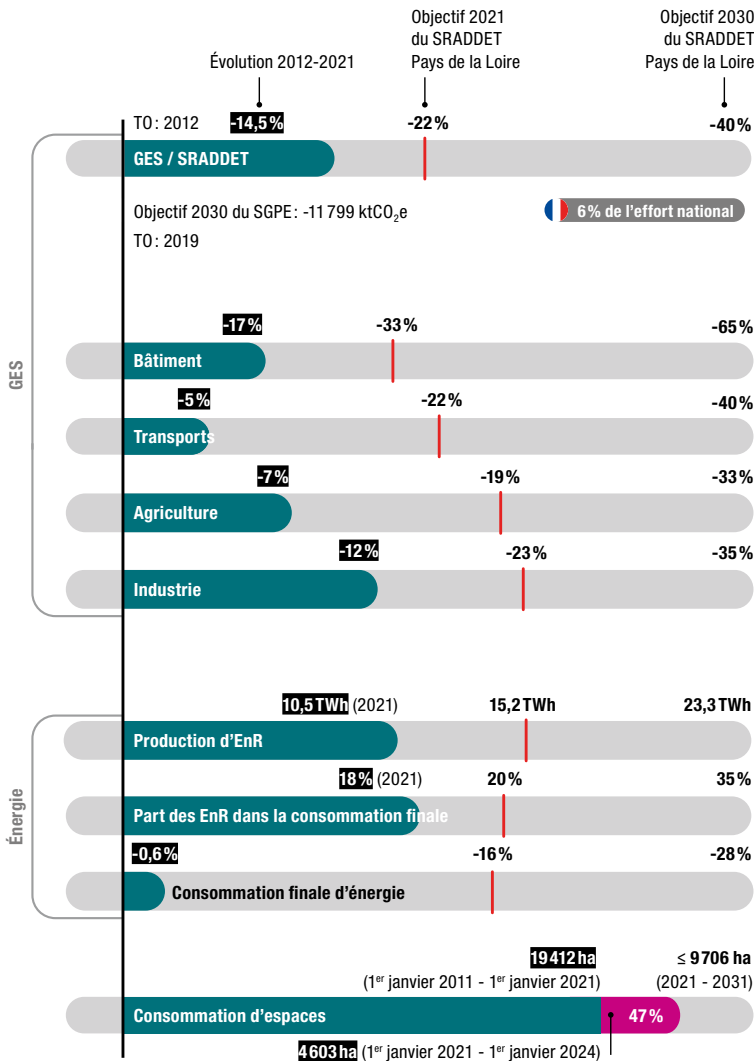
Source

<sup>1</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021



## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADDET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

## Défis régionaux majeurs

► **Préservation de la biodiversité:** préserver les zones humides et de bocage, essentiels à la biodiversité et à la régulation hydrologique. Les pressions anthropiques, en particulier l'urbanisation et l'agriculture intensive, fragilisent ces milieux.

► **Réduction de l'artificialisation:** concilier croissance démographique, préservation des espaces naturels et réduction de l'artificialisation (qui progresse encore d'environ 2 000 ha/an), dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

► **Préservation de la ressource en eau:** La gestion de l'eau est prioritaire: 25 SAGE (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) sont en place ou en élaboration. Les tensions estivales sur la ressource s'aggravent avec les changements climatiques et la concurrence entre usages agricoles, industriels, domestiques et écologiques.

► **Protéger le littoral:** 200 000 hectares de côtes ligériennes sont situées à moins de 5 m d'altitude. Ces zones sont particulièrement vulnérables aux submersions marines et peuvent subir des inondations temporaires lors de fortes tempêtes (OR2C).

► **Poursuivre le développement des mobilités alternatives:** La région présente des taux de motorisation et multimotorisation les plus élevés de France. La dynamique de développement de l'offre de transports en commun et d'infrastructures dédiées aux mobilités douces doit se poursuivre.

# Focus

## Les adhérents de Comité 21 Grand Ouest s'engagent pour répondre aux enjeux du territoire.

### HAcRéAH, une réponse sociétale aux problématiques du logement en Loire-Atlantique



MACORETZ Scop a imaginé avec ses partenaires l'offre HAcRéAH, une solution collective innovante pour l'amélioration de l'habitat, le maintien à domicile et la création de logements en densification en Loire Atlantique. Avec ce dispositif, un logement devenu trop grand pour ses propriétaires est réhabilité, adapté et revalorisé, tandis qu'un nouveau logement est créé pour un autre foyer. Les propriétaires conservent leur patrimoine, bénéficient d'un habitat plus confortable et contribuent à la production de logements sur le territoire, sans artificialiser de nouveaux sols. L'initiative a reçu la médaille d'Or du Prix Signatures Pôle Habitat FFB.

#### ► Objectifs

- Adapter le modèle économique d'un acteur du bâtiment,
- Être une réponse concrète aux défis du logement et du vieillissement,
- Créer une coopération inédite entre acteurs locaux,
- Créer un modèle d'habitat durable et solidaire,
- Illustrer l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération en action, un modèle plus vertueux, tourné vers l'usage, la sobriété et la coopération.

#### ► Acteurs impliqués

- Macoretz Scop, entreprise générale du bâtiment,
- Professionnels de l'habitat (architecte-urbaniste, bureau d'études thermiques, notaire, courtier et gestionnaire de patrimoine, agence immobilière),
- Associations locales d'aide au logement, d'aide à la personne et de conseil en transition énergétique (Soliha, ADT et Alisée 44).

### La Caisse commune de l'alimentation à Nantes Métropole



Lancé en 2025 à la croisée des questions sociales et écologiques, le projet de la Caisse commune de l'alimentation, dont Nantes métropole est partenaire, est de défendre un nouveau droit : l'accès à une alimentation saine, durable, choisie. Sa force repose sur la mixité sociale et une réelle capacité d'implication des habitants.

#### ► Objectifs

- Garantir une meilleure santé,
- Soutenir l'agriculture et l'économie locales,
- Lutter contre la précarité alimentaire.

#### ► Acteurs impliqués

- Réseau d'achat en commun VRAC Nantes Métropole (animateur),
- Une centaine d'acteurs impliqués : le GAB44, Kiosque paysan, les Greniers d'abondance, la Banque alimentaire de Loire-Atlantique, le laboratoire ESO de Nantes Université,
- Soutien de plusieurs fondations, de l'État, des collectivités locales (Nantes Métropole, Département, Villes de Nantes et Saint-Herblain) et du CCAS de Nantes.

# Provence-Alpes Côte d'Azur

## Une région touristique et un pôle d'innovation de premier plan

Située entre la Méditerranée et les Alpes, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) bénéficie d'un **emplacement stratégique entre l'Italie et la vallée du Rhône, au cœur des échanges euro-méditerranéens**. Près de 80 % de sa population vit sur le littoral, principalement autour de Marseille, Nice et Toulon. La région, attractive sur le plan résidentiel, connaît une croissance modérée (+0,4 %/an) mais reste confrontée à de fortes inégalités sociales et à un taux de pauvreté plus élevé que la moyenne nationale.

Son économie repose sur trois secteurs majeurs :

► **Tourisme :** deuxième région touristique de France, PACA a enregistré 42,3 millions de nuitées en 2024 (+1 % par rapport à 2023), dont 30 % de clientèle étrangère. Représentant 13 % du PIB régional et 6 % de l'emploi, soit 150 000 emplois directs, le tourisme structure l'économie littorale.

► **Industrie et économie maritime :** le Grand Port Maritime de Marseille, premier port français, est

un hub stratégique pour le commerce méditerranéen (fret, hydrocarbures, logistique). Autour du bassin de Fos-sur-Mer se déploient des filières industrielles puissantes (pétrochimie, sidérurgie, métallurgie). La région investit dans la transition énergétique avec des projets autour de l'hydrogène vert (H2V Marseille Fos), ou encore du captage de CO<sub>2</sub> (Rhône Décarbonation).

► **Technologies et innovation :** pôle d'excellence en R&D, PACA abrite Sophia-Antipolis, la plus grande technopole d'Europe (2 500 entreprises, 38 000 emplois dans le numérique, la santé et l'ingénierie). Le projet ITER à Cadarache fait de la région un acteur central de la recherche sur la fusion nucléaire. Au total, la région compte 11 pôles de compétitivité et investit massivement dans l'économie de la connaissance.

Enfin, PACA se distingue par la qualité de ses productions agricoles et son engagement dans l'agriculture biologique.

**31 401 km<sup>2</sup>**

**6** départements

**5,1 M d'habitants**

(+3,9 % depuis 2010)

**163 hab./km<sup>2</sup>** (6<sup>e</sup> rang)

**2,2 M d'actifs**

(+3 % d'emplois depuis 2010)

**12,6 % de chômage**

(12,1 % FR)

**17 % sous le seuil de pauvreté** (14,6 % FR)

**580 800 entreprises**

(9,8 % du total FR)

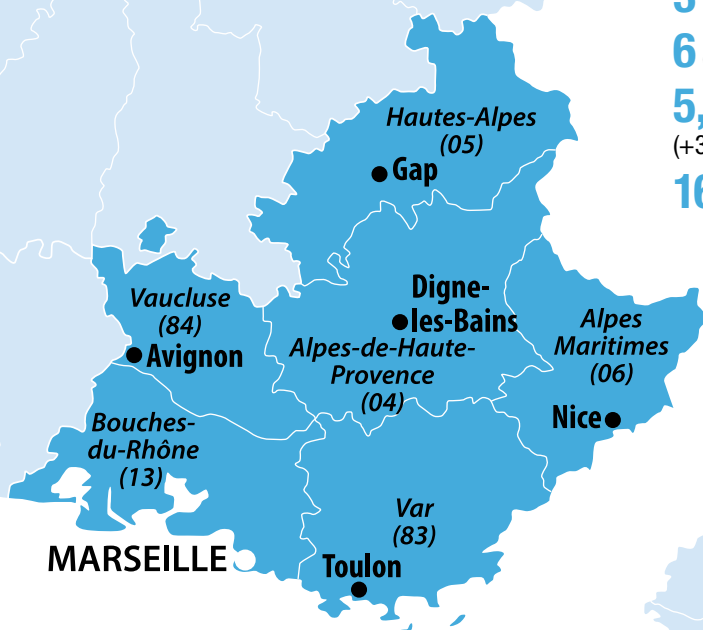
**7,6 % du PIB national**

(3<sup>e</sup> rang)

**3 878 hectares consommés entre 2021 et 2023** (-12,6 % par rapport à la période 2011-2013)

Sources :

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024





# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques naturels**: la région se réchauffe 20 % plus rapidement que la moyenne mondiale, favorisant des sécheresses plus longues et sévères. Avec 1,6 million d'hectares de forêt, deuxième région la plus boisée de France, elle reste particulièrement exposée aux incendies.<sup>1</sup>

► **Ressource en eau**: l'état écologique des cours d'eau a régressé, passant de 69 % à 62 % en bon ou très bon état entre 2015 et 2019. Les eaux côtières suivent une tendance similaire, chutant de 64 % à 48 % en bon état écologique.<sup>2</sup>

► **Biodiversité**: en 2021, 10 % des espèces évaluées étaient menacées, dont 35 % des oiseaux

nicheurs et 21 % des amphibiens et reptiles. Les plantes exotiques envahissantes représentent 3 % de la flore vasculaire.<sup>2</sup>

► **Espaces naturels**: 59 % du territoire est constitué d'espaces protégés, dont 6,7 % en aire protégée forte, incluant 9 parcs régionaux et 4 parcs nationaux, comme les Écrins et le Mercantour.<sup>2</sup>

► **Qualité de l'air**: en 2023, 59 % de la population était exposée à un dépassement des seuils OMS pour le dioxyde d'azote, 99 % pour les PM2.5. Malgré une baisse globale de 15 % des émissions, celles des PM2.5 et PM10 ont augmenté respectivement de 11 % et 6 % en dix ans.<sup>3</sup>

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005



**+2 à 5,5 °C**  
en moyenne<sup>1</sup>



**+26 à 82 cm**  
d'élévation du niveau de la mer<sup>1</sup>



**+42 à 90 %**  
de risques de feux extrêmes<sup>1</sup>



**-18 %**  
de précipitations en été<sup>6</sup>



**-20 à -80 %**  
de perte de neige associées à la hausse des températures, entraînant la disparition de 231 glaciers sur 256<sup>1</sup>

## Exemple de leviers mobilisés

► Accompagnement des collectivités (2025-2027) dans **l'élaboration de stratégies territoriales biodiversité**, avec 50 % de subvention (plafond 30 000 €), appuyées sur la concertation citoyenne, l'identification des enjeux écosystémiques, des indicateurs et plans d'actions (Région PACA).

### Sources

<sup>1</sup> Enjeux climatiques en région PACA (GREC-Sud, 2023)

<sup>2</sup> Regard sur la nature de PACA (ARBE Région Sud, 2021)

<sup>3</sup> Qualité de l'air (Bilan ORECA, 2024)

<sup>6</sup> Projections climatiques (DRIAS Météo-France, 2025)



# Énergie

## Données clés et évolutions

► **Production renouvelable:** en 2022, la production est tombée à 14,5 TWh, en baisse de 7 % par rapport à 2010, en raison d'une crise majeure de l'hydroélectricité (-26 % en un an du fait de très faibles précipitations), principale source d'énergie régionale, atteignant son plus bas niveau depuis 1976. La production a depuis retrouvé un niveau plus conforme aux moyennes historiques.

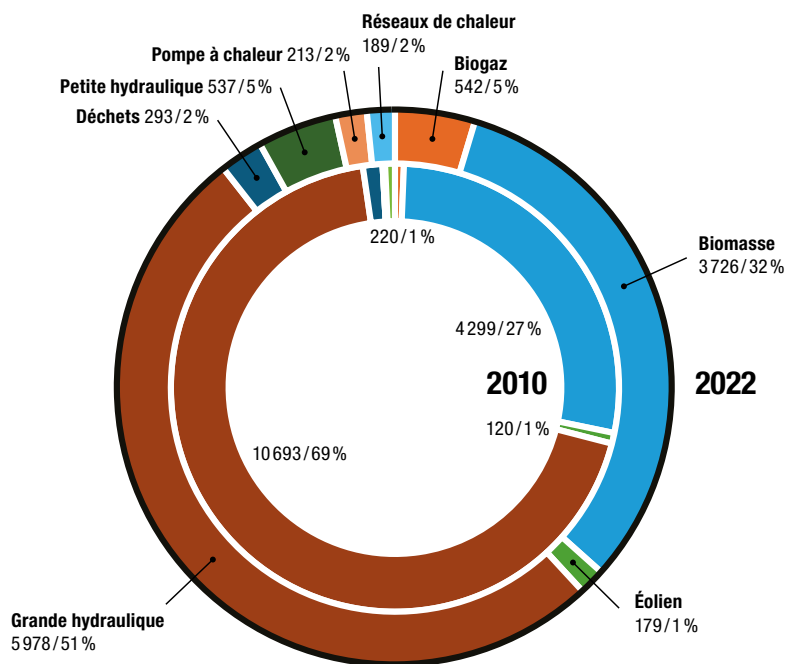
► **Énergies renouvelables:** elles représentent 69 % de la capacité installée. Leur essor est porté par le solaire photovoltaïque, en hausse de 15 % entre 2021 et 2022 et multiplié par 24 depuis 2010. La région possède le 4<sup>e</sup> parc solaire de France, soit 12 % de la puissance nationale.

► **Thermique fossile:** pour compenser la chute de l'hydraulique, la production fossile a augmenté de 38 % en un an. Néanmoins, la tendance globale reste à la réduction de l'usage de ces combustibles, notamment du gaz.

► **Consommation:** 160 TWh en 2022, en recul de 15 % par rapport à 2010. Tous les secteurs ont contribué à cette baisse, avec une part majeure portée par le secteur de la production d'énergie, qui représente à lui seul 48 % de la diminution totale.

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2010 ET 2022 (GWh)

↘ 14,5 TWh produits en 2022 (-7%)



### Exemples de leviers mobilisés

► Soutien régional de 15 M€ à la construction de la **giga-usine Carbon à Fos-sur-Mer** (1,5 Md€ au total), dédiée à la production de panneaux photovoltaïques sur toute la chaîne de valeur (5 GWh/an), avec 3 000 emplois directs, 4 000 indirects et une réduction estimée de 4 MtCO<sub>2</sub>/an (depuis 2024).

#### Source

CIGALE AtmoSud Inventaires – Visualisation – Version 11.2 – Production d'énergie

Dernière année consolidée disponible : 2022



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

► **Émissions régionales :** en 2022, la région a émis 35,1 Mt éq. CO<sub>2</sub>, en baisse moyenne de 1,6 %/an depuis 2010. Le recul est plus marqué dans l'énergie (-4 %/an), le résidentiel (-3,9 %) et les déchets (-2,6 %), sous l'effet des évolutions réglementaires.

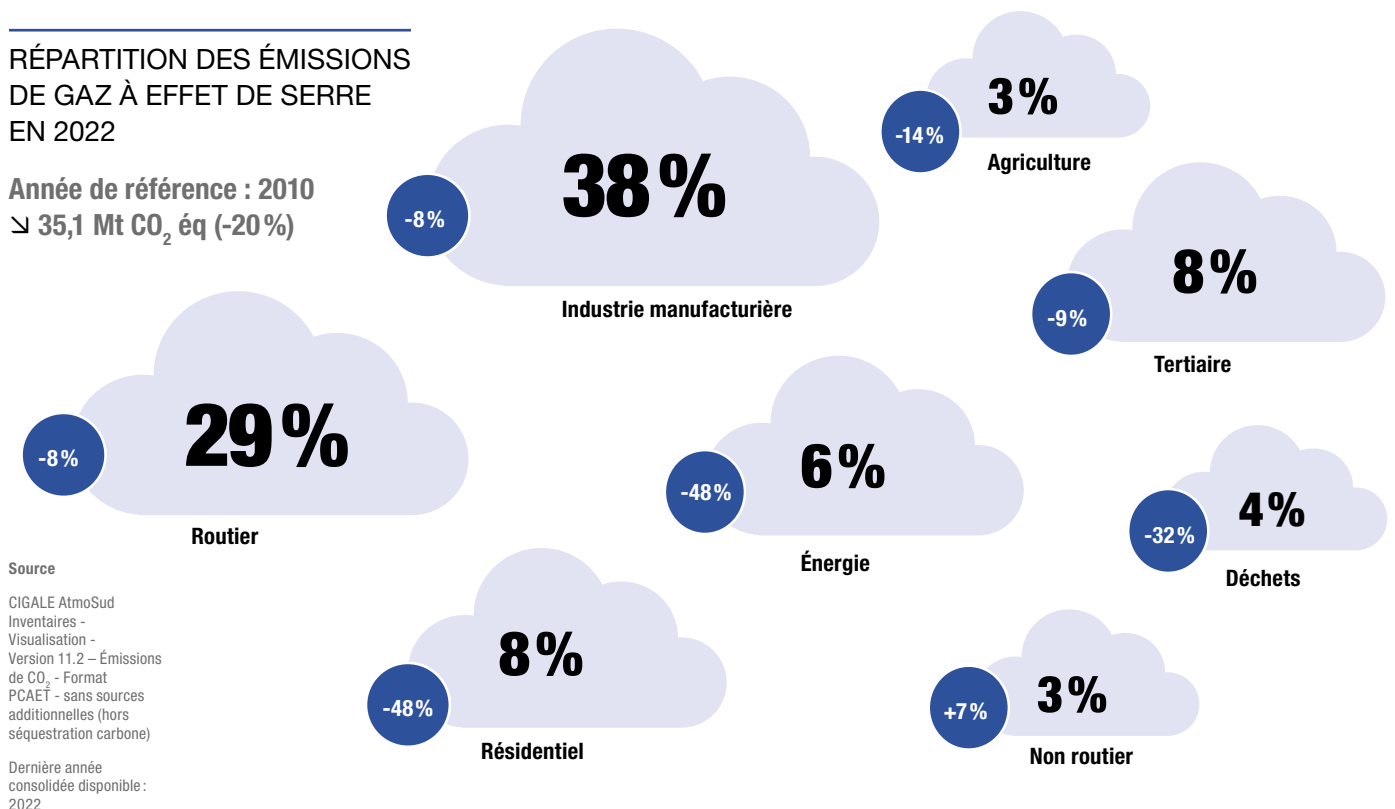
► **Industrie :** principal secteur émetteur (38 %), concentré dans les Bouches-du-Rhône, en lien avec des activités très émettrices (sidérurgie, raffinage, chimie). Près de 80 % des émissions industrielles proviennent de 30 sites majeurs, dont celui de Fos-Étang de Berre (7,7 Mt éq. CO<sub>2</sub>).

► **Agriculture :** les émissions agricoles sont limitées, rapportées à la population et la valeur ajoutée, en raison de la faible part d'élevage bovin et une forte proportion d'agriculture biologique (37 % de la SAU), limitant l'usage de phytosanitaires.

**Empreinte carbone :** en 2023, les émissions par habitant s'élèvent à 6,9 t éq. CO<sub>2</sub>, en baisse grâce à la moindre consommation de gaz naturel et au ralentissement industriel et énergétique.

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2022

Année de référence : 2010  
↘ 35,1 Mt CO<sub>2</sub> éq (-20%)



Source

CIGALE AtmoSud  
Inventaires -  
Visualisation -  
Version 11.2 - Émissions  
de CO<sub>2</sub> - Format  
PCAET - sans sources  
additionnelles (hors  
séquestration carbone)

Dernière année  
consolidée disponible :  
2022

## Exemple de leviers mobilisés

► Mise en œuvre de la **feuille de route 2025-2030 pour décarboner l'économie industrielle du golfe de Fos-Étang de Berre**, portée par la Région, l'État, la métropole et les industriels, autour de 4 axes : infrastructures vertes, qualité de vie, attractivité du territoire et gouvernance.

Adossée à la **stratégie « Décarbonons l'industrie »**, elle mobilise les 8 Opérations d'Intérêt Régional, dont le **programme Syrius** (lauréat de l'appel à projets ZIBaC, 9 M€), pour faire du territoire un modèle européen de décarbonation.



# Aménagement et mobilité

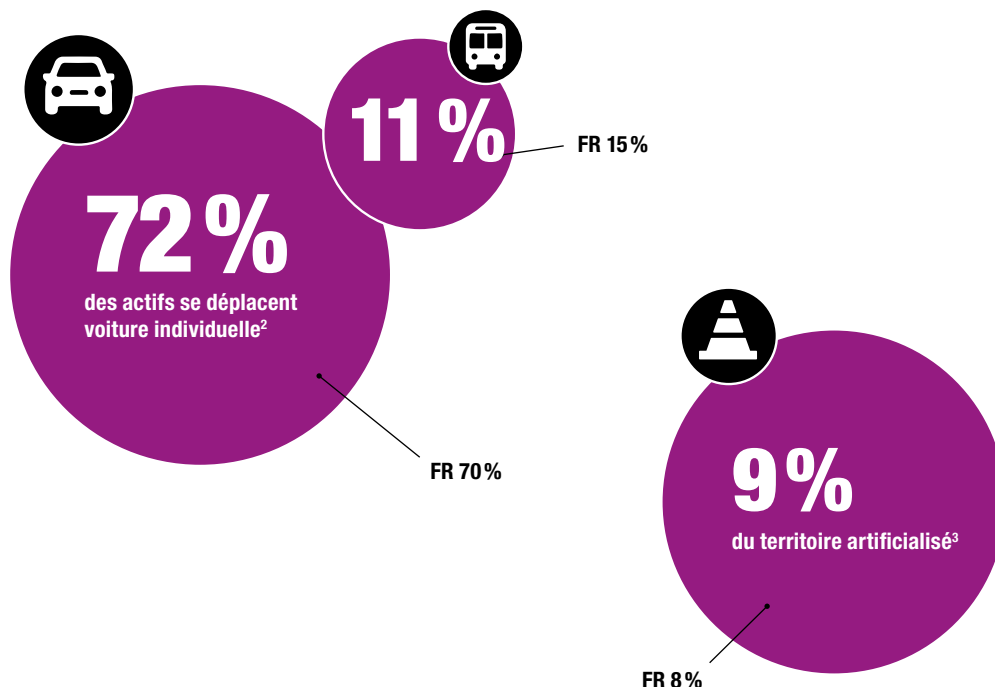
## Données clés et évolutions

► **Espace consommé** : entre 2011 et 2020, 14 465 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers ont été artificialisés (soit environ 1450 ha/an), dont 65 % pour l'habitat et 23 % pour l'activité économique.<sup>1</sup>

► **Mobilités** : en 2021, 72 % des actifs occupés utilisent la voiture pour aller travailler, avec une distance moyenne de 14,2 km, en légère hausse depuis 2008 (13 km).<sup>2</sup>

► **Transport collectif** : malgré l'amélioration de l'offre et l'augmentation continue de la fréquentation, seuls 11 % des trajets domicile-travail se font en transports collectifs.<sup>2</sup>

► **Mobilités douces** : entre 2020 et 2024, 3 000 km de pistes cyclables ont été réalisés ; la région vise 10 000 km d'ici 2028. En 2023, la fréquentation a progressé de 4 %, équivalente à la tendance en Auvergne-Rhône-Alpes.<sup>4</sup>



### Sources

<sup>1</sup> Suivi de la consommation d'espaces NAF (ministère du Développement Durable, 2022)

<sup>2</sup> Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

<sup>3</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Ageste, 2025)

<sup>4</sup> Région Sud, 2024

## Exemples de leviers mobilisés

► Lancement du Contrat de plan **État-Région 2023-2027** pour accélérer la décarbonation des transports, avec 1,5 Md€ mobilisés pour le projet de **Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur (LNPCA)**, l'électrification de quais portuaires, ou encore le développement des transports collectifs régionaux.

► Mise en œuvre de la **feuille de route régionale sur la sobriété foncière (2021-2024)**, pour accompagner les collectivités dans la réduction de l'artificialisation via des outils méthodologiques, le fonds friches et l'intégration du ZAN. Portée par la DREAL, la Région et l'ADEME, avec l'appui de l'établissement public foncier, des agences d'urbanisme, de l'Agence de l'eau, de la SAFER, du Cerema et de l'Agence régionale pour la biodiversité.



# Dynamiques de coopération

► **Pratiques de coopération :** la région se distingue par une dynamique de co-construction bien ancrée, avec 48 % des entreprises et 97 % des associations engagées dans des partenariats. Pour 29 % des acteurs, cette pratique est tout à fait ancrée dans le modèle territorial. Les associations affichent un haut niveau de coopération entre elles (95 % contre 73 % au national) et avec les fédérations professionnelles (61 % contre 37 %), révélant un écosystème structuré et interconnecté.<sup>1,2</sup>

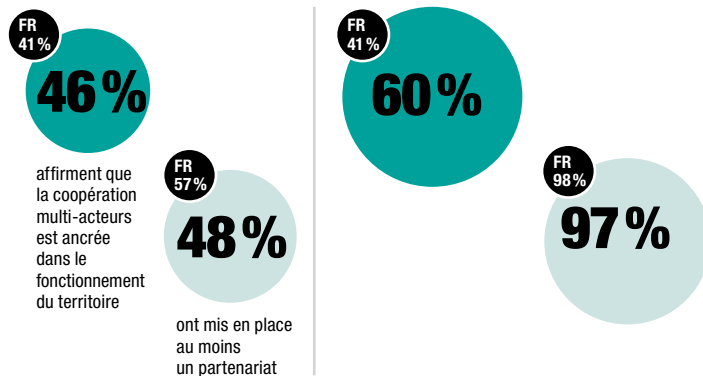
► **Ancrage territorial et ouverture :** le territoire conjugue un ancrage local et micro-local solide (97 % des associations, 78 % des entreprises) avec une ouverture croissante aux échelles nationale et internationale, portée par des coopérations historiques dans le bassin méditerranéen.<sup>1,2</sup>

► **Engagement dans le mécénat :** le mécénat y est particulièrement développé, réunissant 58 % des associations (contre 39 % au national) et 45 % des entreprises (contre 25 %, meilleure performance nationale), avec des actions ciblées sur des enjeux sociaux clés tels que le pouvoir d'achat, le logement, la sécurité ou l'accès au numérique.<sup>1,2</sup>

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

Entreprises<sup>1</sup>

Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



La région PACA présente un modèle territorial contrasté avec un écosystème associatif structuré et des entreprises engagées, notamment dans des actions de mécénat et la promotion de pratiques responsables. **Avec une forte ambition de se positionner sur les enjeux du littoral et de l'économie bleue**, elle s'appuie sur des collectifs comme l'**URCPIE-PACA** pour expérimenter de nouvelles approches favorisant l'accélération de la transition écologique.

**Ce socle de coopérations constitue un levier pour renforcer les dynamiques collectives en faveur du développement durable.**

## PRATIQUES PARTENARIALES

Entreprises<sup>1</sup>

Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

FR 54 %	FR 25 %	FR 39 %	FR 59 %
Pratiques responsables 60 %	Mécénat 45 %	Coopération économique 58 %	Mécénat 52 %
FR 28 %	FR 26 %	FR 47 %	FR 45 %
Coopération économique 32 %	Innovation sociétale 23 %	Innovation sociétale 54 %	Pratiques responsables 48 %

## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Provence-Alpes-Côte D'azur

**GRAINE**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Régional



Le GRAINE PACA un réseau régional d'acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Il fédère associations, collectivités, institutions et structures éducatives pour développer des actions concertées (alimentation durable, santé-environnement, eau, biodiversité) et anime des coopérations via des formations, des projets multi-acteurs et des ressources partagées, comme la boîte à outils Déchets verts.

**GREC-SUD**  
Régional



Le GREC-SUD est un réseau régional d'experts sur le climat en région PACA. En tant qu'interface entre la recherche, les collectivités, les associations et les citoyens, il facilite la compréhension des enjeux climatiques et soutient la mise en œuvre de solutions concrètes. Par ses publications, événements et outils pédagogiques, le GREC-SUD anime un écosystème collaboratif au service de la transition écologique et énergétique des territoires.

## ANCRAGE TERRITORIAL

Entreprises<sup>1</sup>

Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

**78%**  
des entreprises pratiquent des partenariats à l'échelle locale ou micro-locale  
FR 68 %

**54%**  
à l'échelle régionale  
FR 44 %

**97%**  
à l'échelle locale  
FR 73 %

**48%**  
à l'échelle régionale  
FR 47 %

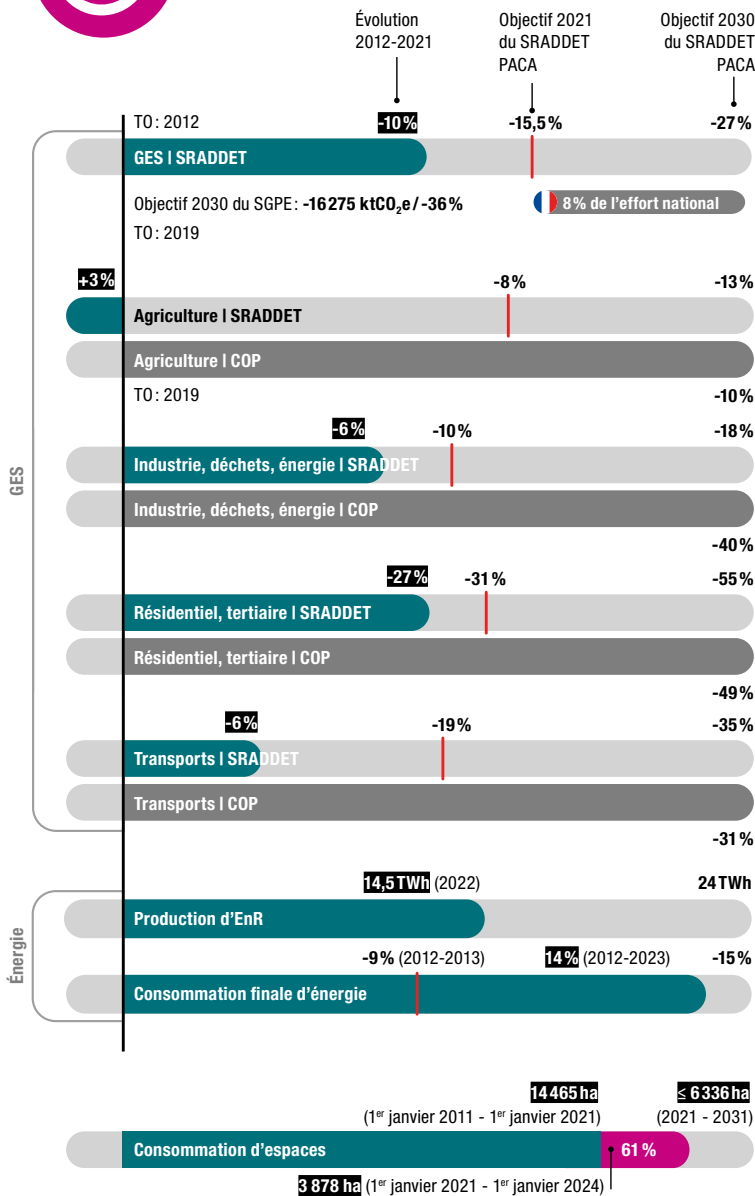
Sources

<sup>1</sup> Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021



## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



### i

Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADDET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

## Défis régionaux majeurs

### ► Décarbonation du secteur industriel:

accompagner la transformation des pôles industriels fortement émetteurs de gaz à effet de serre (complexe pétrochimique et sidérurgique de Fos-sur-Mer, centrale de biomasse à Gardanne, zones portuaires de Marseille et Nice) en accompagnant la transition vers des procédés bas-carbone, notamment par l'usage de l'hydrogène vert, la chaleur renouvelable et la captation carbone.

### ► Préservation de la biodiversité terrestre et marine:

renforcer la protection des écosystèmes fragiles, notamment le littoral méditerranéen, les zones humides de Camargue et les aires marines protégées, en étendant les surfaces sous protection réglementaire et en restaurant les continuités écologiques.

### ► Prévention et gestion des risques de feux de forêt:

renforcer les dispositifs de prévention et d'alerte, développer la gestion forestière durable et soutenir les communes dans la mise en œuvre des plans de défense contre les incendies, notamment dans les zones les plus exposées (Estérel, Tanneron, Maures, Luberon).

### ► Développement de la filière hydrogène vert:

structurer une filière hydrogène, notamment autour du projet H2V Fos, du hub portuaire de Marseille et du corridor énergétique Fos-Arles-Avignon, pour alimenter en hydrogène bas-carbone les activités industrielles, logistiques et de mobilité lourde.

### ► Accélération du déploiement du photovoltaïque:

mobiliser le potentiel solaire exceptionnel de la région en accélérant l'installation de centrales photovoltaïques sur les friches industrielles de la Crau, sur les toitures publiques et agricoles, ainsi que sur les parkings ombragés.

### ► Développement des mobilités décarbonées:

accélérer le report modal vers le ferroviaire et les transports collectifs dans les zones fortement congestionnées, via la modernisation des lignes de transport urbain, et la réalisation progressive de la Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur (LNPCA), tout en déployant des flottes de bus et cars à motorisation électrique ou hydrogène dans les zones à faibles émissions de Marseille, Toulon et Nice.

**Coordination**

Simon Luck

**Conception et rédaction**

Flora Queray

**Rédaction**

Virginie Hugues

**Contributeurs**

Diana Canal  
Antoine Charlot  
Anne Laurence  
Caroline Ligorio  
Lila Singh

**Graphisme et mise en page**

La Mécanique du Sens

**Publication réalisée avec le soutien de :**



Mars 2026

**L**es territoires français présentent une grande diversité de contextes géographiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui implique des défis différenciés et des leviers spécifiques qui s'imposent aux acteurs, qu'ils soient publics ou privés. Parce que les réponses ne peuvent être uniformes, les stratégies de transition des collectivités et administrations, des entreprises, des associations ou encore des acteurs académiques, requièrent une adaptation fine aux réalités locales, tout en maintenant une cohérence globale avec les objectifs nationaux et européens.

C'est dans cette perspective que le Comité 21 et le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France ont conçu la présente étude sur les enjeux écologiques et les dynamiques de coopération des régions de France métropolitaine. En combinant données scientifiques, éléments de prospective, et enquêtes statistiques, elle offre un panorama des défis à relever, fournit des données objectives pour en saisir l'ampleur et met en valeur les solutions déjà mises en œuvre. Elle permet un échange de vues avec les acteurs régionaux sur les actions à prioriser.

C'est donc à la fois un outil d'appropriation des problématiques, de dialogue multi-acteurs, et de mise en mouvement, en cohérence avec les besoins et les spécificités des territoires.



Pacte Mondial  
Réseau France



Publication de l'Alliance Pacte mondial de l'ONU - Réseau France - Comité 21 - Mars 2026 - Réalisée avec le soutien de



  
MINISTÈRE  
DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET  
DE LA DÉCENTRALISATION  
Logement, Transports,  
Ruralité, Ville  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

